

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : La politique du crédit en Grande-Bretagne depuis 1945, par M. A.C.L. DAY — Une opinion américaine sur la politique monétaire belge — Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique — Législation économique — Statistiques.

LA POLITIQUE DU CRÉDIT EN GRANDE-BRETAGNE DEPUIS 1945

par M. A.C.L. DAY,

Lecturer in Economics,

London School of Economics, University of London.

Pour expliquer la gestion de la monnaie et du crédit en Grande-Bretagne depuis 1945, il convient d'examiner au préalable les techniques utilisées traditionnellement par les autorités monétaires en vue d'influencer et de contrôler le mécanisme du crédit. En prenant ces techniques comme référence, on peut rechercher dans quelle mesure les dispositions prises pendant les années de guerre et les six années ultérieures de gouvernement travailliste se sont écartées de la tradition, jusqu'à quel point la nouvelle politique monétaire du Chancelier conservateur de l'Échiquier constitue un retour à l'orthodoxie et quels en sont les aspects vraiment originaux.

Au centre du système britannique du crédit se trouve la Banque d'Angleterre, qui remplit les fonctions habituelles d'une banque centrale. Ses pouvoirs résultent de la capacité qu'elle a de procurer des moyens de trésorerie aux banques, du contrôle qu'elle exerce sur cette création de liquidités et du maintien, par les banques, d'un rapport pratiquement constant entre leur trésorerie et le total de leurs engagements. Outre le contrôle qu'elle peut exercer sur les banques en influençant leur situation comptable, la Banque d'Angleterre retire des moyens d'action importants et efficaces de son autorité morale, incontestée depuis plusieurs décades, et qui ne demandait guère à être assortie des sanctions légales auxquelles la Banque peut faire appel depuis sa natio-

nalisation en 1946. Ce pouvoir de persuasion est particulièrement important à Londres, parce que le noyau directeur de la communauté financière y est constitué par un groupe limité de personnes. Lorsqu'une suggestion faite à quelques présidents de banques et à quelques autres personnalités en vue suffit à provoquer un changement de politique, il n'est pas nécessaire de recourir à des mécanismes légaux souvent affectés de lourdeur et dépourvus de souplesse.

Il est à peine besoin de souligner que l'influence que la Banque d'Angleterre peut exercer sur la politique du crédit en modifiant la situation de trésorerie des banques dépend en dernière analyse de sa mission de prêteur en dernier ressort et de la faculté qu'elle possède de déterminer les conditions de ses interventions en faveur du système bancaire. La particularité que constitue, sur la place de Londres, l'existence d'un marché de l'escompte, intermédiaire entre la Banque d'Angleterre et les banques, est également un fait bien connu et il n'est pas nécessaire d'insister ici sur ce facteur institutionnel. Il est de tradition que la Banque d'Angleterre ne prête pas aux banques et ne leur procure aucune assistance directe; ses interventions ont lieu au bénéfice du marché de l'escompte. Ce marché, sur lequel se négocient les effets et autres valeurs à court terme, se finance pour une large part avec des fonds empruntés aux banques et remboursables à très court terme.

Ce remboursement s'effectue par la remise d'un chèque sur la Banque d'Angleterre; par conséquent lorsque les banques ont besoin de liquidités, elles exigent le remboursement de leurs avances au marché de l'escompte. Ceci affecte la trésorerie des maisons d'escompte (*Discount houses*) et les contraint à emprunter à la Banque d'Angleterre ou à lui présenter des effets au réescompte.

Les taux auxquels les maisons d'escompte pouvaient réescompter leurs effets ou obtenir des avances de la Banque étaient traditionnellement des taux pénalisateurs; ces firmes pouvaient réescompter au taux d'escompte officiel de la Banque (*Bank rate*) et obtenir des avances à 1/2 p. c. au-dessus de ce taux, ce qui normalement dépassait très nettement le taux du marché pour les prêts à court terme. Par conséquent, lorsque le marché de l'escompte devait avoir recours à la Banque, les taux d'intérêt à court terme étaient majorés. De plus, lors des modifications du taux d'escompte de la Banque, les taux à court terme variaient parallèlement, car les maisons d'escompte prenaient en considération le changement apporté aux conditions d'un recours éventuel à la Banque. Enfin, le taux d'escompte de la Banque était important pour d'autres raisons qui avaient un caractère plutôt conventionnel. Les taux des ouvertures de crédit consenties par les banques varient généralement avec le taux d'escompte de la Banque. Par ailleurs, les modifications apportées au taux officiel d'escompte influencent les mouvements internationaux de capitaux à court terme; sur ce point, leur incidence est dans une large mesure de nature psychologique et résulte de leur répercussion sur les prévisions économiques.

On comprendra que le taux d'escompte officiel ne pouvait influencer directement et efficacement les autres taux à court terme du marché que si les banques avaient à faire face à un resserrement de leur trésorerie. Mais ici intervient l'autre aspect des pouvoirs de la Banque; celle-ci est toujours à même de rendre le taux officiel effectif en vendant des fonds publics, ce qui entraîne un resserrement de la trésorerie des banques. Plus généralement, la Banque d'Angleterre peut provoquer, par des achats ou des ventes de fonds publics, une expansion ou une contraction monétaires qui, par un processus bien connu, sera un multiple de l'impulsion originaire, le multiplicateur étant égal à l'inverse du coefficient de trésorerie adopté par les banques.

En contrôlant le crédit par ces méthodes traditionnelles, la Banque d'Angleterre influence les taux d'intérêt, les anticipations ainsi que la propension des banques à octroyer du crédit et, par là, l'ensemble de la situation économique. La hausse du taux d'escompte officiel provoque, on l'a vu, la hausse des autres taux à court terme et ceci se traduit généralement par une contraction de la demande de fonds. En outre, le relèvement du taux officiel

entraîne également une augmentation — il est vrai généralement beaucoup moins prononcée — des taux d'intérêt à long terme. De même les ventes de fonds publics par la Banque donnent lieu le plus souvent à une baisse des cotations, c'est-à-dire à une hausse des taux d'intérêt. Le resserrement monétaire provoque aussi une modification des anticipations tant dans le pays qu'à l'étranger : la demande intérieure devient plus réservée et le crédit dont le pays jouit à l'extérieur se raffermi. Enfin, en période de resserrement, les banques refusent fréquemment leur concours à des emprunteurs qui seraient normalement considérés comme de bons risques et qui acceptent de payer les taux d'intérêt en vigueur. En un mot, le resserrement imposé par la Banque centrale peut conduire au rationnement du crédit bancaire.

Pendant la guerre et dans le cadre de l'effort poursuivi en vue d'éviter un alourdissement excessif des charges de la dette publique, une politique d'argent à bon marché fut adoptée et l'on fit peu appel aux procédés classiques de la politique monétaire pour contrôler l'économie. A ce point de vue, la Grande-Bretagne se trouvait dans une situation semblable à celle de la plupart des autres pays, mais à la différence d'un grand nombre de ceux-ci, elle a maintenu cette attitude pendant plus de six ans après la fin des hostilités. Ce ne fut qu'après la défaite électorale subie en 1951 par le second gouvernement travailliste d'après-guerre que le retour à la politique classique fut pris sérieusement en considération.

Nous devons maintenant tourner notre attention vers les techniques qui furent utilisées pendant la guerre et pendant la période de gouvernement travailliste.

La politique d'argent à bon marché comme telle ne fut pas une innovation des années de guerre. On y eut recours au début de 1932, au plus profond de la dépression et après la crise des paiements extérieurs de 1931. Cette politique fut maintenue avec quelques hésitations pendant les années trente. En 1940, les autorités adoptèrent définitivement une politique d'argent à bon marché fermement arrêtée, qui devait rester un des aspects les plus importants de la politique économique de la Grande-Bretagne jusqu'à la fin de 1951. Le taux d'escompte officiel fut maintenu pendant toute cette période au niveau peu élevé de 2 p. c. Ce n'était cependant pas là un fait nouveau, ce taux ayant été en vigueur pratiquement pendant toute la décade précédant la guerre. Le fait nouveau fut la résolution avec laquelle les autorités s'attachèrent au maintien d'un système rigide de bas taux d'intérêt.

En vue de se procurer les fonds nécessaires au financement des dépenses publiques, l'Etat dut avoir recours à des méthodes autres que l'impôt et l'emprunt auprès du public, en partie à cause de l'immensité des besoins, en partie en raison de la décision prise de maintenir des taux d'intérêt peu élevés. Les ressources qui ne purent être fournies par l'emprunt

RECUEIL DECENNAL DE STATISTIQUES ECONOMIQUES
PUBLIE PAR LE DEPARTEMENT D'ETUDES
ET DE DOCUMENTATION DE LA BANQUE NATIONALE
DE BELGIQUE
(1941-1950)

Le recueil de statistiques économiques pour la période 1941-1950, dont la publication a été annoncée, vient de sortir de presse. Il fait suite aux recueils relatifs aux périodes 1919-1928 (publié en avril 1929) (1) et 1929-1940 (publié en février 1946).

Dans le but de rendre plus aisée l'interprétation des chiffres, des notices explicatives ont été consacrées aux divers secteurs financiers et économiques. Elles font l'objet d'un premier tome. Chaque notice est précédée de l'indication des sources et d'une brève bibliographie.

Un second tome comprend les tableaux statistiques. Il est préfacé par une table de concordance, qui permet de se rapporter sans difficulté aux tableaux correspondants des recueils antérieurs. Il ne se limite pas cependant à continuer les tableaux publiés précédemment, mais contient en outre un grand nombre de statistiques nouvelles. Citons notamment celles concernant l'escompte hors banque, les opérations « *on call* », le stock monétaire, les crédits bancaires au secteur public et à l'économie privée, le marché des rentes et la balance des paiements. Les statistiques de la production, du commerce extérieur et de l'emploi sont beaucoup plus étendues que dans le recueil 1929-1940.

La période 1941-1950, qui couvre les années de guerre et d'après-guerre, a connu de grands bouleversements économiques. Le recueil décennal constitue un instrument de travail de premier ordre pour l'étude de cette période. On y trouve de nombreuses statistiques ne faisant pas l'objet d'une publication régulière dans des documents officiels et qui, de ce fait, sont souvent difficiles à rassembler : change à terme, indice trimestriel des salaires, balance des paiements, etc. Afin de faciliter l'utilisation des tableaux, ceux-ci ont été présentés de la façon la plus simple possible.

Les deux tomes peuvent être obtenus contre versement d'une somme de 400 francs pour la Belgique et de 450 francs pour l'étranger, au compte chèque postal n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, sous la mention « *Bulletin d'Information*, numéro statistique ».

(1) Epuisé.

auprès du public ou par l'impôt durent être recherchées dans l'expansion monétaire résultant du placement d'effets à court terme auprès du système bancaire. Le papier à court terme que les banques reçurent de l'Etat consistait en bons du Trésor (*Treasury Bills*) et en reçus de dépôts au Trésor (*Treasury deposit receipts*). Les premiers, qui figuraient depuis de nombreuses années parmi les placements offerts au marché, étaient logés auprès d'institutions diverses aussi bien qu'auprès des banques; émis à trois mois d'échéance, ils constituaient pour les banques un placement fort utile à cause de leur caractère de grande liquidité, dont on indiquera plus loin les raisons. Les reçus de dépôts au Trésor étaient une innovation de la période de guerre et ils ne furent jamais particulièrement appréciés par les banques. Ils représentaient des avances consenties par les banques (à l'exclusion de toutes autres institutions) au Trésor, pour des périodes de cinq, six et sept mois. Leur rendement était plutôt plus élevé que celui des bons du Trésor, mais leur liquidité était moindre; en outre, les banques leur témoignaient de la défaveur en raison de l'élément de contrainte attaché à leur souscription, qui était plus net que dans le cas des bons du Trésor, et aussi probablement parce qu'il s'agissait d'une innovation d'une période d'exception. Ils continuèrent cependant à former un élément important de l'actif des banques jusqu'au moment où, en 1950, ces titres furent pour la plupart remplacés, à leur échéance, par des bons du Trésor. Avec la nouvelle politique monétaire inaugurée par le Chancelier conservateur de l'Echiquier, l'émission des reçus de dépôts au Trésor a cessé complètement.

On a vu que l'Etat émit des bons du Trésor et des reçus de dépôts au Trésor pendant les années de guerre et d'après-guerre, en vue de couvrir les besoins qu'il ne pouvait financer par d'autres procédés au taux d'intérêt bas qu'il souhaitait maintenir. Afin que les dépôts bancaires additionnels qu'impliquait cette politique puissent avoir une couverture de trésorerie adéquate et conforme aux traditions, il incombait à la Banque d'Angleterre de procurer aux banques les disponibilités nécessaires. Cet objectif eût pu être atteint par le retrait des avances consenties par les banques au marché de l'escompte et le recours de celui-ci à la Banque d'Angleterre. En fait, cependant, des relations directes avaient été établies entre la Banque et le système bancaire, si bien que les circuits traditionnels conférant au marché de l'escompte le rôle d'intermédiaire furent dans une large mesure abandonnés. Le procédé d'intervention de la Banque d'Angleterre au profit des banques qui prit le plus d'importance est connu sous le nom de « *Ever open back door* » (politique de la porte de derrière toujours ouverte). Le représentant de la Banque se tint disposé à tout moment à acheter ou à vendre des bons du Trésor à des prix correspondant à un taux d'intérêt déterminé. Pendant les années de guerre, ce taux fut fixé à 1 p. c.; en novem-

bre 1945, il fut abaissé à 1/2 p. c. Puisque les bons du Trésor pouvaient toujours être achetés ou vendus à ces cours, leurs taux d'intérêt ne pouvaient en aucun cas s'écarter du niveau choisi par les autorités. Un aspect particulier et nouveau de ce système, en vigueur depuis 1940, est que la Banque se montre disposée à traiter directement avec les banques (par l'intermédiaire de son représentant sur le marché) et non plus seulement avec les maisons d'escompte.

Une conséquence importante de la politique de l'« *Ever open back door* » fut que le taux officiel d'escompte perdit son efficacité. Aussi longtemps que les maisons d'escompte et les banques pouvaient obtenir des espèces en vendant des bons du Trésor au prix courant du marché, elles n'avaient aucune raison d'utiliser les méthodes traditionnelles de se procurer des fonds en période de tension. Réescompter au taux officiel signifiait emprunter à 2 p. c. alors que l'on empruntait à 1/2 p. c. en vendant des bons du Trésor au représentant de la Banque (c'est-à-dire « *at the back door* »). Généralement, la Banque préférerait acheter des bons du Trésor ayant seulement quelques semaines à courir. Comme les maisons d'escompte détenaient le plus souvent peu de titres à échéance aussi rapprochée, mais les cédaient aux banques, ce furent celles-ci surtout qui se prévalurent des offres d'achat. Aussi les transactions directes entre la Banque d'Angleterre et les banques furent-elles fréquemment utilisées après 1940 pour regarnir les trésoreries bancaires.

Une autre conséquence évidente et importante de cette politique fut que l'acquisition des réserves de trésorerie susceptibles de couvrir l'expansion des dépôts ne posait plus aucun problème aux banques, aussi longtemps qu'elles gardaient la certitude que la Banque maintiendrait son attitude, c'est-à-dire aussi longtemps qu'elles demeuraient convaincues que le représentant de la Banque continuerait à acheter et à vendre des bons du Trésor en quantité illimitée et à des taux d'intérêt fixes. L'autre condition pour que ces dispositions permettent aux banques de faire face à une expansion quelconque des dépôts, était qu'elles détiennent des quantités suffisantes de bons du Trésor à vendre à la Banque d'Angleterre, en échange de moyens de trésorerie. En raison de l'importance des dépenses gouvernementales qui furent financées, tant pendant qu'après la guerre, par des emprunts à court terme placés en grande partie dans les banques, celles-ci ne furent jamais menacées de se trouver à court de bons du Trésor à transformer en espèces en cas de besoin. Il en fut ainsi, bien que se trouver « à court de bons du Trésor » ne signifie point, dans ce contexte, ne plus en avoir du tout. Une coutume, qui semble s'être raisonnablement bien établie dans les années trente et qui a influencé d'une manière marquée la nouvelle politique monétaire de M. Butler, requiert en effet que les banques commerciales respectent un rapport secondaire

entre leurs avoirs liquides et leurs dépôts totaux, aussi bien que le rapport fondamental de 10 p. c. entre leurs moyens de trésorerie et ces derniers. (Cette proportion de 10 p. c. a été réduite à 8 p. c. depuis la guerre, mais ce changement est plutôt illusoire, car l'ancienne proportion de 10 p.c. tenait compte fréquemment de réserves qui passaient de banque à banque et apparaissaient successivement dans les situations hebdomadaires de différents établissements — ceci étant rendu possible par le fait que les situations hebdomadaires n'étaient pas établies le même jour de la semaine.) En termes généraux, le second coefficient relatif aux réserves impliquait que les liquidités totales ne tombent pas au-dessous de 30 p. c. de l'ensemble des dépôts. Les liquidités, en ce sens, incluent les moyens de trésorerie (c'est-à-dire tant les dépôts à la Banque d'Angleterre que les billets et les pièces de monnaie), les prêts au jour le jour et à court terme et les effets à court terme. Pendant la guerre et les années d'après-guerre, et jusqu'à 1951, le coefficient de liquidité fut toujours bien supérieur au minimum de 30 p. c., pour autant que l'on considère les reçus de dépôts au Trésor comme des avoirs liquides, ce que l'on peut raisonnablement admettre en raison de leur échéance rapprochée. Le coefficient de 30 p. c. n'a jamais joué de rôle effectif pendant les années de guerre et la période de gouvernement travailliste.

Le taux d'intérêt réduit et invariable bonifié aux bons du Trésor conduisit à la stabilisation à un bas niveau des autres taux d'intérêt à court terme. Il en résulta que, dans les années quarante, les autorités ne purent exercer aucun contrôle sur l'économie par des changements apportés au taux d'intérêt à court terme. En outre, puisque les banques pouvaient toujours se procurer les moyens de trésorerie nécessaires à la couverture d'un volume quelconque de dépôts, elles n'avaient aucun avantage financier à rationner le crédit. Les procédés classiques de contrôle monétaire de l'économie étaient tombés en désuétude. Ceci ne signifie pas cependant qu'il n'y avait absolument aucun contrôle exercé par l'intermédiaire du système bancaire. Pendant les années de guerre, les contrôles directs, le rationnement et les sentiments patriotiques limitèrent la nécessité d'un contrôle sur l'octroi des avances bancaires; après la guerre, par contre, on eut davantage recours au rationnement du crédit par les banques pour contrecarrer les pressions inflationnistes. Les emprunts importants des entreprises privées, contractés auprès des banques ou par d'autres méthodes telles que les émissions en bourse, ont été subordonnés, pendant toute la période d'après-guerre, à l'autorisation de la Commission des Emissions (*Capital Issue Committee*). En fait, ceci signifie que les emprunts de plus de 50.000 £ sont soumis à l'autorisation de la Trésorerie. En ce qui regarde les prêts moins importants, la Trésorerie, par l'intermédiaire de la Banque d'Angleterre, demanda à plu-

sieurs reprises aux banques de faire preuve de modération dans l'octroi des crédits. La forme exacte et le caractère impératif de ces requêtes varièrent, mais toutes insistaient pour que le crédit bancaire ne soit pas consenti à des fins non essentielles, telles que la spéculation, et pour que les crédits d'intérêt général, tels que ceux favorisant le développement des industries exportatrices et de l'agriculture, reçoivent la priorité. Quoique formulées comme des recommandations, ces requêtes furent considérées comme des instructions par les banques; bien qu'il n'y ait aucune raison de croire qu'on ait jamais menacé de faire usage de tels pouvoirs, elles auraient pu être confirmées par des directives formelles, assorties d'une sanction légale par application de la loi de nationalisation. En général, on ne peut douter que les banques s'efforcèrent de respecter tant la lettre que l'esprit des recommandations du Chancelier de l'Echiquier; cependant, le système ne fonctionna jamais d'une façon complètement satisfaisante et il ne pouvait être, malgré son importance, que le complément de procédés de contrôle plus efficaces. La nature de l'intérêt général suscitait, par exemple, un problème délicat d'interprétation; la plupart des prêts pouvaient être classés dans l'une ou l'autre des catégories autorisées, si les instructions reçues étaient interprétées de manière libérale. En outre, comme les décisions devaient être prises, dans une large mesure, à l'échelle locale, les possibilités de larges différences d'interprétation étaient grandes, d'autant plus que le directeur de l'agence d'une banque déterminée, qui interprétait strictement les instructions de la Trésorerie, pouvait voir son chiffre d'affaires se contracter au profit d'une entreprise concurrente, dont les dirigeants adoptaient des critères plus souples. Puisque, jusqu'en 1951, les banques n'avaient aucun avantage financier à refuser d'accorder des avances commerciales rentables, quoique indésirables sur le plan de l'intérêt national, il y eut inévitablement une tendance à une interprétation assez souple des directives reçues. Le rationnement du crédit, axé sur l'usage à donner aux fonds empruntés, demeure un aspect important de la politique du crédit, même sous le régime actuel. Mais — et c'est là un fait nouveau très important que nous examinerons plus loin — les banques ont désormais un avantage financier à rejeter une partie des demandes de crédit qui leur sont présentées.

On aura noté que les taux d'intérêt dont cet article a fait mention jusqu'ici sont tous des taux à court terme. La politique des autorités monétaires, de 1940 jusqu'à la fin de 1951, a été de maintenir les taux d'intérêt à court terme à des niveaux bas et stables. On n'a rien dit jusqu'ici des taux d'intérêt à long terme. La raison principale de cette omission est que, à la différence des autorités monétaires de beaucoup d'autres pays, et en particulier à la différence du *Federal Reserve Board* aux Etats-Unis, la Banque d'Angleterre n'a jamais adopté publiquement de poli-

tique visant à influencer les taux d'intérêt à long terme. Ceci ne signifie pas que la politique de la Banque n'ait pas eu d'influence sur les taux à long terme; elle en a très nettement eu une. Les rapports entre les taux d'intérêt à long et à court terme sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'y insister ici; soulignons seulement que le maintien des taux à court terme à un niveau très bas et très stable devait réagir sur les taux à long terme. Cette incidence de la politique de la Banque sur les taux à long terme, par l'intermédiaire du marché à court terme, ne doit pas être considérée comme non intentionnelle; la politique gouvernementale pendant la guerre et les années de gouvernement travailliste cherchait à maintenir les taux à long terme à un bas niveau, et la Banque a certainement soutenu cette politique par ses initiatives dans le domaine de ses activités propres.

Il est difficile d'aller au delà de ces observations, parce que nul en dehors de la Banque et du Gouvernement ne peut réellement dire quelles ont été les intentions de la Banque. Il y a certainement eu des cas où la Banque est intervenue directement sur le marché à long terme. Elle a, par exemple, préparé le marché en prévision des émissions gouvernementales. Son représentant est intervenu en novembre 1949, au moment où se manifesta un courant de vente de fonds publics; dès que les autorités monétaires eurent fait connaître leur volonté de se porter acheteur, le marché fut stabilisé. L'opinion générale est que pendant la période Dalton de 1946-1947, caractérisée par un sérieux effort pour abaisser les taux sur les fonds publics à long terme à un niveau stable de 2 1/2 p. c., la Banque d'Angleterre effectua certaines opérations dans l'intention de soutenir la politique du Chancelier de l'Echiquier. Il est impossible de dire si cette opinion est justifiée; l'observateur de l'extérieur ne peut recueillir aucune indication décisive dans un sens ou dans l'autre. Il y a peut-être quelque raison de présumer que l'opinion généralement répandue, qui considère comme probables des interventions délibérées de la Banque d'Angleterre en 1946-1947, est erronée, car semblable attitude eût impliqué une politique d'intervention sur le marché à long terme beaucoup plus prononcée que tous les précédents connus. Il y a un monde entre des interventions qui visent des fins particulières, telles que la prévention des fluctuations inconsidérées des cours ou la préparation des émissions, et des interventions qui ont pour objet d'influencer l'ensemble des taux d'intérêt à long terme.

L'épisode Dalton est tellement important dans l'histoire de la politique monétaire et de la politique du crédit en Grande-Bretagne depuis la guerre qu'il mérite un examen un peu plus approfondi. En raison des critiques adressées de toutes parts à la politique suivie à ce moment, qui est présentée comme fondamentalement injustifiée, alors qu'elle avait un fondement logique incontestable, il est équitable d'exa-

miner les hypothèses sur lesquelles elle reposait. La critique habituellement formulée est que tenter de réduire les taux d'intérêt à long terme, alors qu'ils se trouvaient déjà au niveau très bas de 3 p. c. et que les pressions inflationnistes étaient dominantes, était s'insurger contre des données de fait; puisque le marché considérait comme injustifiés les taux que l'on désirait établir, la politique impliquait le recours massif à l'expansion du crédit, et donc une aggravation de l'inflation.

Avant d'examiner jusqu'à quel point ces critiques sont fondées, il est nécessaire de décrire les moyens techniques par lesquels la politique d'argent à bon marché de M. Dalton fut mise à exécution. On se souviendra que l'expression « Politique d'argent à bon marché » s'entend ici de la mise en vigueur de très bas taux à long terme; tant avant l'inauguration de cette politique qu'après son échec, les taux à court terme furent maintenus à des niveaux très bas. Les interventions sur le marché à long terme furent effectuées surtout à l'aide d'avoirs détenus par des services publics (*Public Departments*) et administrés par les Commissaires à la Dette publique (*National Debt Commissioners*). Ces avoirs incluaient les portefeuilles de la Caisse d'épargne postale (*Post Office Savings Bank*) et des Fonds d'assurance sociale (*National Insurance Funds*). En outre, les avoirs en sterling du Fonds d'Égalisation des Changes (*Exchange Equalisation Account*) et les actifs de la Banque d'Angleterre purent également être utilisés. Le principe de la politique suivie était que les organismes publics (principalement et peut-être exclusivement les Commissaires à la Dette publique) cherchaient à accroître leurs avoirs en titres à long terme et à réduire leurs avoirs en effets à court terme. Ils devaient acheter des titres à long terme détenus par le public, dans l'intention d'en accroître le prix, c'est-à-dire d'en réduire les taux d'intérêt. Des effets à court terme, et en particulier des bons du Trésor, seraient par contre vendus aux banques. Le résultat final de ces opérations devait être un accroissement du montant des bons du Trésor logés dans les banques, des dépôts bancaires aux mains du public et des titres à long terme détenus par les organismes publics.

Dans une certaine mesure, ces techniques se révélèrent efficaces. Une fraction du public, tenant pour improbable le maintien du taux d'intérêt au niveau déprimé vers lequel il était poussé par les achats des autorités, inclina à préférer aux fonds publics d'autres formes de placements, en particulier les dépôts en banque. Cependant, pour un temps, une partie suffisante du marché maintint sa confiance dans les fonds publics à long terme, et les autorités furent à même de faire hausser les cotations par leurs achats. Mais au cours de 1947, la défiance vis-à-vis de la politique suivie s'accrut, et les cours des fonds publics tombèrent au fur et à mesure que les

détenteurs cessaient en nombre croissant de croire au maintien des taux d'intérêt très bas. L'une des raisons de l'échec de la politique en 1947, après que le taux de 2 1/2 p. c. eut été approximativement atteint, fut que la spéculation qui avait soutenu la politique officielle aussi longtemps que les cotations des fonds publics s'étaient inscrites à la hausse, en raison des gains en capital qui en résultaient (et ces gains étaient particulièrement importants pour la fraction aisée de la population, car ils étaient soustraits aux impôts très élevés sur les revenus), lui retira son concours dès que le taux de 2 1/2 p. c. eut été atteint et que les cotations des fonds publics eurent rejoint le niveau auquel M. Dalton désirait les établir. En fait, la spéculation se retourna; dès le moment où il n'y avait plus de chance de voir les cours hausser, mais où un certain repli des cours apparaissait au contraire comme possible, la prudence imposait une attitude réservée vis-à-vis des avoirs en fonds publics. Une fois que les plus hauts cours eurent été atteints, le marché perdit confiance et les autorités s'aperçurent qu'elles étaient amenées à accroître sans cesse leurs interventions. La circulation monétaire totale s'accrut de 20 p. c. environ en un peu plus d'un an; les autorités s'émurent et abandonnèrent leur politique de soutien. Cet abandon justifia les appréhensions du public, et le courant de vente s'accéléra.

Cet historique succinct des techniques mises en œuvre ne rend pas compte de tous les aspects de l'expérience poursuivie. Pour ce faire, il faut reprendre la question soulevée antérieurement : quels étaient, en fait, les objectifs de la politique de M. Dalton ? Pour donner à cette question une réponse équitable, il y a lieu de se reporter aux conceptions générales qui prévalaient en 1945 et 1946 quant aux problèmes économiques de l'après-guerre. L'opinion la plus générale était qu'il y aurait, après la fin des hostilités, une période de « boom » relativement courte, accompagnée de difficultés temporaires des paiements extérieurs, mais que, assez rapidement, les conditions de sous-emploi, caractéristiques de la période d'entre-les-deux-guerres, tendraient à se manifester à nouveau. On ne se rendait compte ni de la durée de la période pendant laquelle l'inflation d'après-guerre allait se prolonger, ni de l'importance de l'adaptation qui devrait se faire aux nouvelles conditions mondiales. La politique d'argent à bon marché de M. Dalton fut une des résultantes de cette manière d'envisager la position de la Grande-Bretagne. Elle était considérée comme une arme contre la dépression prévue tout autant que comme un facteur immédiat d'inflation. Cependant, ceci n'est encore qu'une des faces du problème. Il est probablement équitable d'ajouter que M. Dalton plaçait peu de confiance dans l'incidence du taux d'intérêt sur l'activité économique. L'autre considération inspirant principalement sa politique, était un désir d'en arriver progressivement à l'euthanasie du rentier. Si le

taux d'intérêt était sans incidence économique réelle, il fallait qu'il soit aussi bas que possible.

Cette manière d'envisager les problèmes économiques d'après-guerre était peu justifiée, comme le montrèrent clairement les difficultés économiques de 1947. Des observateurs qui n'avaient pas été exagérément opposés à la politique de M. Dalton en 1946, se mirent à la critiquer lorsque la gravité réelle de la position économique de la Grande-Bretagne devint apparente en 1947. Pour une part tout au moins, la réaction violente observée à ce moment trouva son origine dans la conception qui se fit jour que le taux de 2 1/2 p. c. pourrait être inadéquat tout autant pendant la prochaine décennie que pendant les plus prochains mois. Une question demeure cependant : dans quelle mesure la politique d'argent à bon marché elle-même eut-elle un caractère inflationniste ? Il ne peut y avoir aucun doute que le budget de M. Dalton déposé au printemps de 1947 était inflationniste; mais ceci est une autre question, quoique le manque de confiance dans l'un des aspects de la politique du Chancelier ait réagi tout naturellement sur d'autres aspects. Les critiques les moins élaborées soulignèrent l'augmentation de la circulation monétaire et suggérèrent que la pression inflationniste s'était nécessairement accrue en proportion. Le caractère fallacieux de ce raisonnement est évident : si la monnaie est maintenue inactive, elle n'a pas d'effets inflationnistes plus marqués que les mêmes richesses détenues sous une forme différente; plus de monnaie en circulation ne signifie pas nécessairement une pression inflationniste accrue.

En ce qui regarde l'effet direct de la réduction des taux d'intérêt sur les investissements, il est difficile de croire que, dans les circonstances de l'époque, la différence de 3 à 2 1/2 p. c. ait pu être significative. A un moment où une forte pression était exercée en vue de la suppression du contrôle des investissements, cette différence doit avoir eu une incidence négligeable. L'effet sur l'épargne fut peut-être plus dommageable. La consommation fut probablement encouragée par les importants gains en capital résultant de la hausse des cours des fonds publics, et peut-être aussi, dans une certaine mesure, par la forme plus liquide donnée aux patrimoines. Il est cependant difficile de croire que l'un ou l'autre de ces facteurs ait pu être d'une importance considérable. Les effets dommageables de la politique d'argent à bon marché furent donc limités sinon négligeables, mais l'abandon de cette politique aura pour conséquence d'accroître les difficultés que rencontreront dans l'avenir des mesures similaires, parce que les réactions psychologiques du marché se révélèrent justifiées en 1947.

Après l'abandon de l'expérience Dalton, la teneur de la politique monétaire et du crédit en Grande-Bretagne redevint ce qu'elle était dans le cadre du système décrit précédemment. La monnaie fut en fait neutralisée. Aucun essai nouveau ne fut fait pour

réduire les taux à long terme; en même temps, les taux à court terme continuèrent à être stabilisés à un bas niveau et la charge principale du contrôle de l'économie reposa, comme antérieurement, sur le budget et sur les contrôles directs. D'importants changements de détail intervinrent, tels que le retrait presque complet des reçus de dépôts au Trésor en 1950, mais la structure resta fondamentalement celle qui avait prévalu depuis le début de la guerre.

LE CHANGEMENT DE POLITIQUE SOUS M. BUTLER

L'une des premières conséquences du retour au pouvoir du parti conservateur, en octobre 1951, fut que l'accent fut mis à nouveau sur la politique monétaire comme moyen de contrôle de l'économie. Malheureusement pour l'observateur de l'extérieur, il n'y eut jamais de déclaration précise sur la manière exacte dont le Chancelier entendait rétablir les contrôles monétaires. Une difficulté supplémentaire pour interpréter les intentions des autorités résulte des modifications considérables qu'elles subirent depuis la mise en application de la nouvelle politique.

Celle-ci fut inaugurée en novembre 1951, quelques jours après que le nouveau gouvernement fut entré en fonction. A ce moment, la Grande-Bretagne se trouvait plongée dans une crise de paiement extrêmement sérieuse. Le Chancelier annonça qu'il y aurait un net changement de la politique économique, comportant le retour à l'utilisation des mesures monétaires; cependant, le changement d'orientation parut peu accentué et l'on estima, à l'époque, que les contrôles monétaires ne joueraient encore qu'un rôle relativement mineur dans la solution des difficultés rencontrées.

L'aspect le plus immédiatement frappant de la nouvelle politique fut la hausse du taux d'escompte officiel de 2 p. c., niveau auquel il s'était maintenu de manière presque ininterrompue depuis 1932, à 2 1/2 p. c. En elle-même, cette mesure était de très faible portée. C'est une règle à peu près admise que le taux officiel n'est jamais relevé par des fractions aussi faibles qu'un demi pour-cent. En outre, tout l'effet que cette modification aurait pu éventuellement avoir fut annulé par l'annonce simultanée que la Banque était disposée à consentir aux maisons d'escompte des avances à 7 jours, au taux de 2 p. c., sur nantissement de bons du Trésor; le taux de 2 p. c. demeurait donc toujours le taux d'emprunt pénalisateur effectif.

On se souviendra que, traditionnellement, le taux auquel la Banque consentait des avances d'une durée de 7 jours au marché de l'escompte s'établissait à 1/2 p. c. au-dessus du taux officiel. Il était désormais inférieur de 1/2 p. c. La raison primitive de ce renversement du rapport traditionnel fut probablement de rendre le changement du taux officiel purement symbolique. Plus tard, cependant, une autre justifi-

cation devait se révéler. Comme on l'a dit antérieurement, le taux des ouvertures de crédit (c'est-à-dire le taux auquel les banques consentent leurs avances) est, par convention, rattaché directement au taux officiel; en outre, la position de la balance des paiements est clairement influencée par le taux officiel qui a, à l'extérieur, une incidence psychologique considérable.

Par contre, les taux du marché de l'argent pour les prêts à court terme dépendent du taux auquel les maisons d'escompte (et, par conséquent, en dernière analyse, les banques) peuvent recourir aux interventions de la Banque d'Angleterre. Traditionnellement, ce taux était, selon les techniques de financement utilisées, égal ou supérieur au taux officiel. De nos jours, cependant, les pouvoirs publics, en raison de l'importance de leurs emprunts sur le marché à court terme, ont intérêt à y maintenir des taux d'intérêt bas, même lorsque les taux des ouvertures de crédit sont élevés et lorsque le taux officiel est augmenté pour des raisons psychologiques. La décision de la Banque de prêter aux maisons d'escompte à un taux inférieur au taux officiel, contribue à maintenir cet écart.

Mais le lecteur demandera sans doute ce qu'il est advenu de la politique de l'« *Ever open back door* », assurant automatiquement l'approvisionnement des banques en moyens de trésorerie à un taux d'intérêt bas et stable. La réponse est évidemment qu'un changement du taux officiel ou des taux d'emprunt pénalisateurs qui y sont associés, ne peut avoir aucune incidence sur les taux d'intérêt à court terme pratiqués sur le marché de l'argent, aussi longtemps que cette politique est maintenue. Car si des fonds peuvent toujours être obtenus en vendant des bons du Trésor à un prix stable, il ne sera jamais nécessaire d'emprunter au taux officiel ou aux taux qui y sont rattachés. Sur ce point cependant, la nouvelle politique introduisit un changement majeur. Les autorités firent bientôt comprendre que l'on ne pouvait plus compter désormais d'une manière absolue sur cette faculté. Les transactions furent conduites de telle manière que le marché fut amené à emprunter à la Banque au taux pénalisateur de 2 p. c. Ces emprunts avaient un caractère marginal et s'effectuaient généralement pour des montants aussi faibles que possible; néanmoins, ceci eut l'effet d'introduire un sentiment d'incertitude sur le marché. Le résultat fut de déterminer une hausse du taux des bons du Trésor, qui s'établit à 1 p. c. environ dans les dix premières semaines de 1952.

Un autre aspect de la nouvelle politique monétaire qui mérite d'être examiné, est l'opération de consolidation. Une partie importante de la dette flottante, détenue par les banques sous forme de bons du Trésor, fut consolidée en titres portant intérêt à 1 3/4 p. c. et ayant 1, 2 ou 3 ans à courir. Il semble qu'une certaine pression officielle ait été exercée en vue de persuader les banques de souscrire à ces valeurs. Celles-ci ne furent point considérées par les

banques comme des avoirs liquides, et le résultat de l'opération de consolidation fut, par conséquent, d'abaisser le coefficient secondaire de liquidité de 39 p. c. en octobre 1951 à 32 p. c. en novembre. Ces pourcentages correspondent à la moyenne pour l'ensemble des banques, mais pour certaines de celles-ci, le coefficient fut ramené pratiquement à 30 p. c. On se souviendra que ce dernier coefficient était communément considéré, avant la guerre, comme un minimum. La signification précise de ce rapport a été l'objet de controverses; mais il est difficile de ne pas considérer l'opération de consolidation comme la partie la plus importante de la nouvelle politique monétaire au cours des premiers mois de sa mise en application. La raison en est que désormais si les banques vendaient des bons du Trésor (ou omettaient de les renouveler) ou si elles retiraient des fonds du marché de l'escompte aux fins de se procurer des moyens de trésorerie pour couvrir de nouvelles avances, elles verraient leur réserve secondaire tomber en dessous de 30 p. c. Le niveau plus élevé du taux d'intérêt sur les bons du Trésor n'aurait pas en lui-même constitué un frein à la substitution d'avances nouvelles aux avoirs en effets publics, car il y avait encore une large différence de rendement entre les bons du Trésor et les ouvertures de crédit. En fait, la différence tendait même à s'accroître. En effet, si les premiers stades de la politique de M. Butler aboutirent à faire hausser parallèlement les deux catégories de taux, les taux des ouvertures de crédit avaient marqué une tendance à l'accroissement avant que la politique ne fût introduite, principalement par suite de la majoration des coûts de production des services bancaires. Le fait que le coefficient conventionnel de 30 p. c. devint effectif rendit, par contre, les banques plus prudentes dans l'octroi du crédit.

L'efficacité des premières mesures prises dans le cadre de la politique de M. Butler reposait donc largement sur l'utilisation d'une technique nouvelle, basée sur une ancienne tradition. C'est seulement dans un sens restreint qu'il y avait restauration des anciennes structures, et c'est à peine si l'on pouvait parler d'un retour à l'orthodoxie. En outre, un autre facteur également n'était orthodoxe que dans une mesure limitée. Peu après que la politique fut mise en application, des efforts soutenus furent accomplis pour renforcer le système de rationnement du crédit bancaire selon l'affectation des avances sollicitées. Les banques furent priées de rendre plus stricte leur politique de crédit et, à leur tour, elles avertirent le public que leur politique deviendrait plus restrictive. Dans la suite, en décembre, des instructions plus sévères furent données par le Chancelier de l'Échiquier à la Commission des Emissions et en février, des paiements au comptant minima et des délais de remboursement maxima furent fixés pour les crédits de financement des ventes à tempérament. Ces contrôles directs plus stricts renforcèrent les autres éléments de la nouvelle politique et furent eux-

mêmes rendus plus aisés par celle-ci. Jusqu'à un certain point, l'effet psychologique de la hausse du taux d'escompte officiel devait rendre les banquiers moins désireux d'accorder des crédits et les emprunteurs moins désireux d'emprunter. Le relèvement des taux d'intérêt à court terme et des taux d'avances entraîna les mêmes réactions, quoique peut-être d'une manière assez limitée. Mais — et c'est là probablement l'élément le plus important — l'efficacité du coefficient de 30 p. c. rendit les banques beaucoup plus réticentes à étendre leurs opérations de crédit; les contrôles directs indiquèrent où les avances devaient être réduites, par exemple dans le domaine des crédits consentis à des fins privées et personnelles. Avec leurs avoirs liquides ramenés à 30 p. c., le seul moyen par lequel les banques pouvaient étendre leurs crédits en toute sécurité, était de vendre des fonds publics à long terme. Ces ventes se combinant avec d'autres effets de la hausse des taux d'intérêt à court terme, entraînèrent une baisse des cotations des fonds publics; ceci, à son tour, rendit les banques moins disposées à vendre des fonds publics à long terme, en raison des pertes en capital qu'elles pouvaient enregistrer.

La seconde période de la politique de M. Butler commença en mars, au moment où le taux officiel d'escompte fut haussé à 4 p. c. et le taux des avances sur nantissement de bons du Trésor à 3,5 p. c. Un facteur explicatif important de cette modification fut le désir de prouver à l'étranger le sérieux des intentions gouvernementales et de rétablir ainsi la confiance dans la livre. Cet objectif, qui fut atteint dans une large mesure, ne fut pas cependant la seule raison des relèvements supplémentaires des taux en mars, qui furent surtout une marque de confiance dans les mesures monétaires prises par le Gouvernement. Les autres taux à court terme s'accrurent par sympathie et le taux des bons du Trésor s'éleva à plus de 2 1/4 p. c.

Cette période vit un accroissement de l'importance donnée à l'augmentation des taux d'intérêt et à l'incertitude de l'avenir comme moyens de contrôle du crédit. La première influence est claire; la seconde apparaît actuellement comme l'un des éléments principaux de la politique du Chancelier de l'Échiquier. L'incertitude quant à l'évolution future des taux d'intérêt, tant à long qu'à court terme, et quant à l'assistance à recevoir de la Banque, a été un motif déterminant de la politique de crédit prudente adoptée par les banques. Il en fut d'autant plus ainsi que l'accroissement des avances aux pouvoirs publics pendant l'été de 1952 et l'approche de l'échéance de la première tranche de l'Emprunt de consolidation, qui devint ainsi aux yeux des banques un avoir liquide, contribuèrent à porter le coefficient de liquidité des banques à 38 p. c. en septembre 1952 et à priver par conséquent le rapport conventionnel de 30 p. c. de toute signification réelle. En octobre 1952, on fit face à cette situation par l'émission d'un nouvel Emprunt

de consolidation réservé aux banques. On ne peut préciser si une pression fut exercée sur les banques en vue de les amener à souscrire à cette émission, ou si leur décision fut entièrement libre; en toute hypothèse, les coefficients de liquidité furent ramenés à environ 34 p. c.

Deux questions principales peuvent être soulevées concernant la politique de M. Butler : fut-elle un succès, et constitue-t-elle un retour à l'orthodoxie ? A la première question, il faut répondre par l'affirmative. La politique suivie ne peut se voir attribuer tout le crédit de la réduction des pressions inflationnistes en 1952, mais elle en a été l'un des facteurs. Pour la première fois depuis la guerre, on vit en 1952 une contraction du volume du crédit accordé à l'économie privée. Dans une certaine mesure, ceci fut le résultat de la baisse des prix à l'importation et d'autres facteurs. Mais une fraction si importante de la réduction se manifesta dans ces secteurs de l'économie où il était désirable qu'elle se concentre, qu'il serait inconsideré de prétendre que la politique suivie fut sans effet sur l'évolution observée. En même temps, les limitations imposées à la politique monétaire pour éviter qu'elle n'affecte les activités de l'Etat au même titre que celles des entreprises et des particuliers, se révélèrent nettement dans l'accroissement important du recours de l'Etat aux banques, qui compensa, et au delà, la baisse du crédit à l'économie privée.

Il apparaîtra, par contre, que la réponse à la deuxième question doit être négative. Par la nature

même des choses, un retour aux procédés classiques s'avère très malaisé, aussi longtemps que la dette publique à court terme demeure importante. L'ampleur et la fréquence des transferts affectant les comptes de l'Etat à la Banque d'Angleterre, en raison notamment du fonctionnement des services de santé, placent le marché de l'argent sous la dépendance constante de la Banque, si bien que celle-ci peut imposer les taux qu'elle entend faire prévaloir sur le marché sans qu'il soit nécessaire de recourir aux anciennes méthodes visant à rendre le taux officiel effectif. Le recours aux techniques anciennes, qui subsiste dans une certaine mesure, présente l'utilité de maintenir le marché dans l'expectative et dans un degré d'incertitude qui n'existait pas pendant la guerre et pendant les années de gouvernement travailliste. L'évolution par rapport à ces années peut cependant facilement être exagérée. Il y a changement d'attitude et retour à l'orthodoxie au point de vue de la confiance placée dans des taux d'intérêt variables et flexibles; l'usage du coefficient de 30 p. c. diffère tant des pratiques classiques que de celles des années quarante; enfin, les interventions de la Banque d'Angleterre sur le marché et l'usage des contrôles directs et du rationnement du crédit demeurent dans la ligne de la politique suivie au cours des années quarante. La nouvelle politique n'est donc ni une innovation totale, ni un retour intégral au passé. Conformément au processus si souvent observé en Grande-Bretagne, elle constitue une adaptation d'anciennes institutions à un nouveau milieu et à de nouveaux objectifs.

UNE OPINION AMÉRICAINE SUR LA POLITIQUE MONÉTAIRE BELGE

Le numéro de juillet de la revue mensuelle de la Federal Reserve Bank de New-York contient un article intitulé : « Postwar Monetary Policy in Belgium » (1). Cette étude présente une analyse de la politique monétaire belge au cours des dernières années. Etant donné l'intérêt de cet exposé pour les lecteurs du Bulletin, la Federal Reserve Bank de New-York a bien voulu nous autoriser à en publier une traduction.

* * *

La politique monétaire a joué un rôle plus important dans les développements économiques d'après-guerre en Belgique que dans la plupart des autres pays (2). Au commencement de sa reconstruction d'après-guerre, la Belgique effectua une nette réduction dans l'excès de liquidité qui avait subsisté comme une séquelle de la guerre, et cette action décisive rendit possible à son tour une application efficace du taux d'escompte officiel et d'autres instruments de la politique monétaire. Durant la plus grande partie de l'immédiat après-guerre, l'objectif dominant en Belgique fut de combattre l'inflation. Ensuite, la politique monétaire a graduellement évolué vers la préservation de la stabilité qui fut atteinte au milieu de l'année 1951, à la fois sur le plan intérieur et sur celui des paiements internationaux. La Belgique commença par conséquent à relâcher les restrictions monétaires précédemment imposées en entamant, en juillet 1951, une série de réductions graduelles du taux d'escompte officiel.

La réduction de l'excès de liquidité

L'activité économique en Belgique a été particulièrement sensible aux variations du volume du crédit bancaire depuis la guerre, parce que l'argent devint « rare » beaucoup plus tôt et à un degré beaucoup plus élevé que dans la plupart des autres pays. Cette « rareté » reflète fondamentalement deux mesures cruciales prises par les autorités monétaires après la

libération. La première mesure fut la réforme monétaire d'octobre 1944, par laquelle l'excès de pouvoir d'achat accumulé durant la guerre fut réduit d'une manière drastique par le blocage d'une part substantielle de la circulation des billets et des dépôts en banque.

La seconde mesure fut prise en 1946. En dépit de la réforme monétaire, la circulation monétaire s'accrut rapidement, à la fin de 1944 et en 1945, surtout à cause de l'important déficit budgétaire financé par les banques, de l'approvisionnement en monnaie locale des forces alliées stationnées en Belgique, et de la libération graduelle des liquidités « temporairement » bloquées pour répondre aux besoins de l'industrie et du commerce. Dans ces conditions, la dette publique augmenta d'une manière continue, les fonds nécessaires étant fournis par l'émission d'obligations à court terme. Au même moment, les affaires demandaient des facilités de crédit et les banques commerciales se mirent à vendre à la banque centrale des quantités élevées de certificats de Trésorerie fraîchement émis afin d'accroître leur capacité de crédit. Dans le but de prévenir une monétisation excessive de la dette publique, les autorités monétaires renforcèrent, au début de 1946, les fonctions de contrôle du crédit de la banque centrale en établissant un système de prescriptions combinées de coefficients de trésorerie et de liquidité pour toutes les banques commerciales (3) — la première réglementation formelle de ce type dans un pays européen.

(1) *Monthly Review of Credit and Business Conditions*, Federal Reserve Bank of New York, vol. 35, juillet 1953, n° 7, pp. 106-110.

(2) Pour un bref compte rendu de la politique monétaire à l'étranger, voir « Recent Monetary Policy Measures Abroad », *Monthly Review*, mars 1951, pp. 35-38, et « Recent Monetary Developments Abroad », *Monthly Review*, July 1952, pp. 100-105.

(3) Ces prescriptions exigeaient des réserves obligatoires égales à 50-65 p. c. (selon l'importance de la banque) des dépôts; quatre cinquièmes de ces réserves devaient être constitués sous la forme de fonds publics. Ces prescriptions sont restées en vigueur depuis lors — avec des modifications mineures.

On notera que ces coefficients furent adoptés comme le moyen le plus efficace d'empêcher les banques d'obtenir des disponibilités simplement par la vente de fonds publics à la banque centrale; ils ne furent pas conçus comme un expédient destiné à assurer le placement des obligations gouvernementales et à maintenir bas le coût des emprunts gouvernementaux. Par suite de l'imposition de ces coefficients, les liquidités des banques commerciales furent fortement réduites; le réescompte auprès de la banque centrale subsista donc comme moyen principal pour les banques commerciales d'acquérir les réserves additionnelles nécessaires à une expansion de crédit. L'effet de commerce retrouva ainsi ses fonctions traditionnelles comme principal instrument de crédit en Belgique: en décembre 1952, près des trois cinquièmes du crédit total accordé par les banques au secteur privé se présentaient sous la forme d'effets commerciaux, contre un dixième environ seulement peu de temps après la guerre.

La politique du taux d'escompte

Quand le taux d'escompte devint effectif, il fut graduellement relevé de 1 1/2 p. c. en 1946 à 3 1/2 p. c. à la fin de 1947 (voir graphique 1) — un taux supérieur à celui en vigueur à ce moment-là dans la plupart des pays de l'Europe occidentale. Ce taux fut maintenu jusqu'en octobre 1949, lorsqu'il fut réduit de 1/4 p. c.; à cette époque, l'activité économique s'était quelque peu ralentie, mais la Belgique avait réalisé, pour la première fois depuis la guerre, un boni dans les transactions courantes de sa balance des paiements. Après l'ouverture des hostilités en Corée, le taux d'escompte fut relevé jusqu'à 3 3/4 p. c. en septembre 1950, principalement pour parer, avec d'autres mesures, au gonflement spéculatif des stocks et aux autres pressions inflatoires qui prévalaient généralement dans le monde occidental à ce moment. Finalement, à partir de juillet 1951, lorsque ces pressions se furent atténuées et que la Belgique eut de nouveau réalisé un boni dans les transactions courantes de sa balance des paiements, le taux d'escompte fut graduellement abaissé jusqu'à 3 p. c.; le dernier changement eut lieu en décembre 1952. En tout, la Belgique modifia huit fois le taux d'escompte officiel entre 1946 et le milieu de 1953.

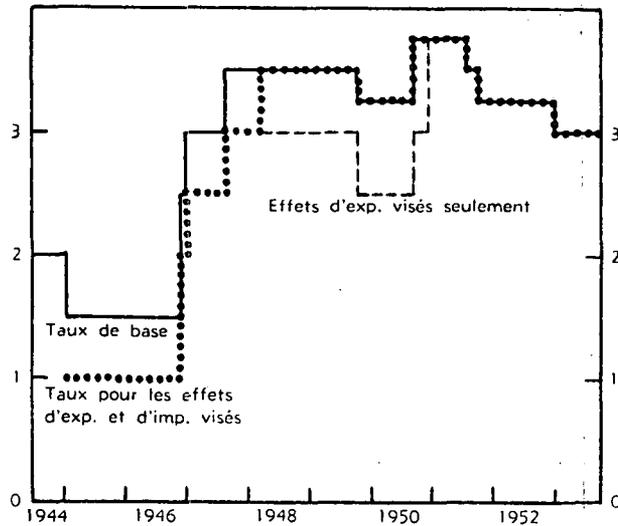
La Belgique fut ainsi le premier pays européen à relever son taux d'escompte durant les premières années de l'après-guerre et le second (après le Danemark) après le déclenchement de la guerre en Corée; et il fut de même le premier à effectuer des réductions à la fois durant le ralentissement de l'activité économique en 1949 et après que l'expansion inflatoire provoquée par la guerre de Corée eut épuisé ses effets au début de 1951. Par ailleurs, les autorités belges laissèrent les cours des fonds publics chercher leur niveau d'équilibre. Ainsi, le rendement

de la Dette Unifiée 4 p. c. s'éleva de 4 p. c. en 1945 à près de 5 p. c. en 1948; depuis lors, il est retombé à 4 1/2 p. c. environ.

GRAPHIQUE I

Quelques taux d'escompte de la Banque Nationale de Belgique depuis octobre 1944

Source: B.N.B. Bulletin d'Information et de Documentation. Données jusqu'au 30 juin, en p. c.



De plus, la banque centrale établit des taux d'escompte préférentiels pour des types particuliers de transactions, spécialement celles qui se présentent sous la forme d'effets visés d'exportation et d'importation (voir graphique 1). Par la modification de ces taux, et aussi par la révision des règles d'éligibilité applicables aux divers types d'effets escomptables, les autorités cherchèrent à influencer les facilités de crédit utilisées pour des buts spéciaux; ainsi, l'escompte des effets représentant des importations ou des exportations fut rendu plus strict ou plus libéral selon que les conditions et les exigences de la balance des paiements changeaient.

Quoique la politique d'escompte présentât quelques aspects sélectifs, l'accent fut principalement mis pendant la plupart des années d'après-guerre sur l'utilisation de mesures générales de crédit, c'est-à-dire des mesures tendant à affecter le volume général et la disponibilité du crédit. Certains contrôles de nature qualitative furent néanmoins imposés. Au moment de la réforme monétaire, les banques commerciales furent requises d'informer les autorités de chaque demande de crédit dépassant un million de francs; ceci n'impliquait cependant pas une approbation préalable. En septembre 1950, la banque centrale émit de nouvelles instructions en vue de restreindre le crédit à la consommation, qui avait connu une expansion après le début de la guerre de Corée, mais il n'y eut pas de tentative pour réglementer les conditions de ce type de crédit. La banque inaugura

également un programme de restriction volontaire du crédit.

Dans une économie connaissant une augmentation de la production, une certaine expansion de crédit était évidemment désirable et nécessaire. Le volume total du crédit bancaire accordé au secteur privé s'accrut de 9 milliards de francs en 1944 à 27 milliards en 1949; à la fin de 1950, six mois après le début de la guerre de Corée, ce total se situait à 36 milliards, et il augmenta par la suite jusqu'à 38 milliards en 1951 et 40 milliards en 1952. En dépit de cette expansion du crédit bancaire accordé à l'économie privée, l'accroissement de la circulation monétaire durant les années d'après-guerre fut, au total, modéré. Le développement rapide du crédit accordé par les banques au secteur privé dans les premières années d'après-guerre reflétait avant tout la nécessité de reconstituer le fonds de roulement des entreprises industrielles et commerciales, fonds qui avait été gravement affaibli par l'inflation de guerre et par le blocage monétaire après la libération. La forte augmentation d'après le début des hostilités en Corée était probablement liée en partie au volume accru des importations et au développement des stocks de marchandises importées. Pendant la plupart des années d'après-guerre, l'expansion des crédits accordés aux affaires s'est produite dans un climat de développement de la production industrielle et agricole, avec des prix qui généralement s'accroissaient moins que dans la majorité des autres pays industriels.

Quelques aspects fondamentaux de la politique monétaire belge

La politique monétaire belge de l'après-guerre semble avoir cherché à réaliser la restauration et le maintien de la stabilité monétaire plutôt que d'un niveau prédéterminé de taux d'intérêt; à certains moments, cependant, cette politique aboutit nécessairement à des charges d'intérêt plus élevées pour la dette publique. Ainsi qu'il est dit dans le rapport de la banque centrale pour l'année 1951, pareille politique n'a pas été motivée par « des conceptions doctrinales rigides et cette politique a été modifiée à diverses reprises pour tenir compte des contingences du moment. Il se recommande en effet de ne préconiser, en principe, ni une politique d'argent à bon marché, ni une politique d'argent cher, mais d'appliquer l'une ou l'autre suivant les circonstances. »

Un autre aspect caractéristique de la politique monétaire belge a été l'effort des autorités pour maintenir une relation suffisamment constante et raisonnablement élevée entre leurs réserves d'or et de devises étrangères et la circulation monétaire. « La Banque... a cherché de longue date à préparer les conditions d'une pleine convertibilité », dit le rapport de la Banque pour 1952. Cette pleine convertibilité « suppose essentiellement... le maintien de

réserves de change suffisantes et le contrôle de la circulation par une limitation raisonnable du crédit à l'économie, à l'étranger et à l'Etat ». L'obligation qui était imposée à la Banque, avant la guerre, de détenir une réserve d'or et de devises convertibles égale au moins à 40 p. c. de ses engagements à vue n'a cependant pas été formellement rétablie.

Les conditions monétaires en Belgique ont également été affectées par la révision du statut de la banque centrale en 1948. Le gouvernement acquit 50 p. c. du capital de la Banque à ce moment, mais l'exposé des motifs de la loi du 28 juillet 1948 stipulait spécifiquement que la Banque ne serait pas soumise à un contrôle gouvernemental direct, ceci afin que ses interventions aient la souplesse indispensable au plein épanouissement de l'économie nationale. L'exposé des motifs soulignait encore que le gouvernement exercerait ses prérogatives de manière à sauvegarder l'indépendance et la liberté d'action de la Banque à moins que certains sacrifices ne deviennent nécessaires pour des raisons prépondérantes de caractère public.

Les difficultés de la politique monétaire

La politique monétaire belge a dû être poursuivie nonobstant deux sérieuses difficultés : les déficits budgétaires continuels et le financement de larges crédits belges à l'étranger. Jusqu'au début de 1946, le déficit gouvernemental fut largement financé par la banque centrale, mais en 1948 les fonds publics détenus par cette dernière furent consolidés en un prêt sans intérêt, et au même moment une limite de 10 milliards de francs fut fixée à tous prêts supplémentaires accordés au gouvernement; le 11 juin 1953, ces prêts se montaient à 8,1 milliards de francs. Les autorités s'efforcèrent de placer une part aussi large que possible de la dette gouvernementale entre les mains d'investisseurs non bancaires et d'emprunter à l'étranger, surtout aux Etats-Unis et en Suisse.

Puisque le déficit budgétaire était dû principalement au budget extraordinaire, qui pour la plus grande partie concernait les dépenses de capital, le résultat fut de limiter le volume des investissements gouvernementaux au montant de fonds non inflatoires que le gouvernement était capable de se procurer. Une autre conséquence fut que les appels accrus de la Trésorerie aux investisseurs privés limitèrent apparemment dans une certaine mesure l'offre de fonds d'investissements disponibles pour les affaires sur le marché des capitaux. On se souviendra également que la Belgique reçut une aide américaine relativement réduite dans le cadre de l'E.R.P., et que, par conséquent, le gouvernement ne disposait pas de fonds de contre-partie sur lesquels il pouvait tirer dans un but d'investissements; il reçut surtout de l'aide appelée conditionnelle, qui était dépendante d'une aide égale que la Belgique devait accorder aux autres pays E.R.P.

L'attribution de crédits par la Belgique à ses partenaires commerciaux — directement jusqu'à mi-1950, et surtout, mais non exclusivement, après cette date à travers l'Union Européenne de Paiements — exerça également une action marquée sur les conditions et la politique monétaires belges. Les milieux d'affaires et les banques belges cherchèrent à réescompter à la banque centrale les traites tirées sur leurs clients étrangers; en même temps, en matière de crédits intergouvernementaux, la Trésorerie belge, à cause de son déficit budgétaire général, avait probablement recours à la banque centrale. Cependant, cette dernière avait le souci de limiter un tel financement, principalement pour la raison que ses statuts exigeaient la couverture de son passif par un actif « *self-liquidating* » à court terme. C'est pourquoi, par un accord conclu avec le gouvernement en mars 1951, la banque centrale limita à 10,1 milliards de francs sa part dans le financement de la partie de l'excédent U.E.P. qui ne devait pas être réglée en or et en dollars par l'Union Européenne de Paiements. Après que cette limite eut été effectivement atteinte en septembre 1951, l'accroissement ultérieur de la créance belge sur l'U.E.P. fut financé en partie par la Trésorerie belge et en partie par un blocage partiel du produit des exportations. La créance belge sur l'U.E.P. atteignit un maximum de 21,2 milliards de francs (424 millions de dollars) en avril 1952; au mois de juin suivant, une partie fut remboursée en or et une autre partie fut consolidée. Ces arrangements et la diminution des surplus belges sur l'U.E.P. dans la dernière période de 1952, ainsi que l'apparition de déficits au début de 1953, ramenèrent cette créance à 11,9 milliards de francs (237 millions de dollars) en mai 1953. Les difficultés provenant du financement intérieur du surplus U.E.P. diminuèrent donc, bien que la créance de la banque centrale sur l'U.E.P. fût restée importante.

Réalisations et problèmes intérieurs

En dépit de ces difficultés, la Belgique fut, parmi les belligérants de la deuxième guerre mondiale, le premier pays européen à atteindre une stabilité monétaire raisonnable — principalement en conséquence des restrictions de crédits jointes à une politique fiscale prudente et à une politique libérale d'importation en provenance des marchés les moins chers. L'accroissement de la circulation monétaire fut maintenu dans des limites modérées pendant l'année 1950 (voir graphique II). Bien que l'augmentation devint quelque peu plus prononcée en 1951, elle ralentit de nouveau vers la fin de 1952. Les prix de gros étaient restés en général stables de 1948 jusqu'au milieu de 1950; ils augmentèrent par après jusqu'au printemps de 1951, pour commencer à décliner avec la chute des cotations mondiales de matières premières. Les prix de détail (voir graphique II) ont augmenté d'un peu plus de 25 p. c. depuis 1946, ce qui constitue un

accroissement considérablement plus réduit que partout ailleurs en Europe, excepté au Portugal et en Suisse. Les salaires belges semblent avoir augmenté un peu plus que les prix de détail. Cette stabilité relative de la structure des prix et des salaires fut réalisée dans le cadre d'une économie généralement libre; les contrôles directs et le rationnement de la consommation avaient été graduellement abandonnés dans les premières années d'après-guerre, et même après le début de la guerre de Corée, il y eut moins de recours aux contrôles directs que dans la plupart des autres pays.

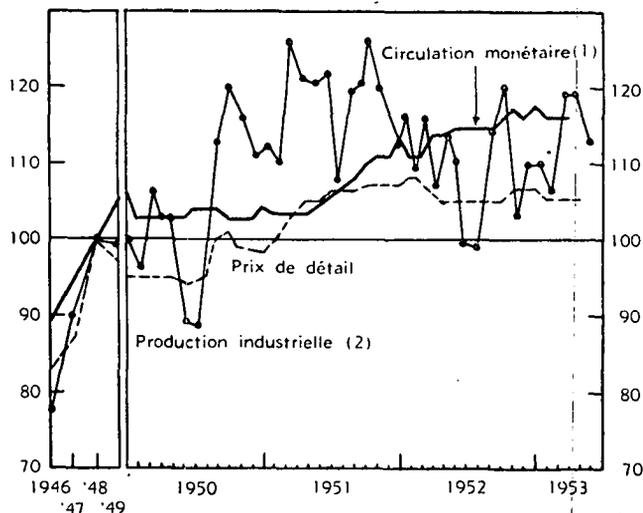
GRAPHIQUE II

Circulation monétaire, prix de détail et production industrielle en Belgique

Base : 1948 = 100

Sources : *Ministère des Affaires Economiques, Institut National de Statistique, Bulletin de Statistique, International Monetary Fund, International Financial Statistics.*

Derniers renseignements indiqués : circulation monétaire, à fin mars; prix de détail et production industrielle : mai.



(1) Circulation monétaire : 1946-1949, basée sur la moyenne des données correspondant au début et à la fin de l'année; 1950-1953, basée sur des données à fin de mois.

(2) Indice de l'AGEFI.

La production industrielle augmenta rapidement pendant les premières années d'après-guerre, atteignant le niveau d'avant-guerre (voir graphique II). En 1949 et durant la plus grande partie de 1950, tandis que la production industrielle continuait à s'accroître dans la plupart des pays européens, la production resta généralement stable en Belgique; à partir de septembre 1950 cependant, la production belge crût rapidement et, en 1951, dépassa celle de 1948 et 1949 de presque 20 p. c. Bien que la production se réduisît en Belgique en 1952, comme dans la plupart des autres pays européens, elle resta nettement au-dessus de celle de 1950. Ce récent ralentissement de la production industrielle, dans un pays où l'activité économique dépend pour environ 40 p. c. du commerce extérieur, semble refléter principalement la chute de la demande extérieure des

produits belges, résultat de la persistance de conditions inflatoires dans une grande partie du monde occidental, du rétablissement des restrictions quantitatives à l'importation par certains des partenaires commerciaux de la Belgique, et de la compétition accrue d'autres pays sur les marchés mondiaux.

De 1946 au milieu de 1948, il y eut très peu de chômage en Belgique. Par après, lorsque l'exceptionnelle demande d'après-guerre à l'intérieur et à l'extérieur décrut et que certaines industries belges productrices de biens de consommation furent obligées de réduire leur production, le nombre de chômeurs augmenta considérablement. Le chômage diminua après le début de la guerre de Corée quand la plupart des branches de l'industrie belge furent confrontées avec une augmentation rapide de la demande intérieure et extérieure, mais par après il s'accrut de nouveau. Au printemps de 1953, le nombre de chômeurs complets, bien que légèrement supérieur à celui de 1951, était à peu près le même qu'au printemps de 1950. Au total, le chômage belge a été relativement élevé dans les récentes années si on le compare avec celui de la plupart des autres pays.

Les raisons expliquant le maintien de ce niveau de chômage en Belgique sont complexes. Elles incluent, parmi d'autres facteurs, un ralentissement à la fois cyclique et à long terme de l'activité de ses industries plus anciennes telles que les textiles, le cuir et le verre, qui rencontrent maintenant plus de difficultés à sauvegarder leurs marchés d'exportation en Europe et ailleurs; les déplacements technologiques dus à la mécanisation continue, à des méthodes de production meilleures et à la productivité accrue; et une certaine immobilité du facteur travail dans les différentes régions du pays et dans les différentes activités (ce qui explique pourquoi la Belgique, en dépit du chômage, utilise des travailleurs étrangers, spécialement dans les mines de houille). Ainsi, le problème belge du chômage demande apparemment de nouveaux réajustements de structure dans l'économie, plutôt que des mesures visant à développer la demande générale pour les catégories de biens que la Belgique a produits dans le passé. Ceci explique probablement pourquoi la banque centrale déclare dans son rapport pour 1952 que l'« on ne serait justifié de recourir à des moyens monétaires pour y (le chômage) remédier que si — et tel n'est pas le cas — leur efficacité était certaine à cet égard, sans compromettre la stabilité de la monnaie ».

Quoique les ressources économiques disponibles immédiatement pour une expansion non inflatoire n'apparaissent pas très importantes, et semblent être relativement localisées, les autorités belges s'efforcent d'en faire un usage économique et efficace. Une telle politique semble être d'autant plus nécessaire que les nouveaux investissements en Belgique ont été quelque peu inférieurs, depuis la guerre, à ceux qui ont été réalisés dans la plupart des pays européens.

Diverses mesures destinées à promouvoir l'expansion des investissements et de la production ont été récemment adoptées ou sont officiellement envisagées : exemptions fiscales pour des accroissements de la capacité industrielle approuvés par le gouvernement, élargissement des conditions permettant au gouvernement de garantir des prêts accordés par des institutions parastatales de crédit spécialisées dans le crédit à long terme à l'industrie; et création d'une société nationale d'investissements qui participerait au financement de nouvelles unités de production jusqu'à 50 p. c. du coût total. L'épargne privée a augmenté depuis le milieu de 1952, et de nouveaux fonds semblent maintenant désireux de s'investir pour des montants accrus. Reflétant partiellement ces développements, il s'est produit récemment une certaine baisse dans les taux d'intérêt à moyen et à long terme.

Equilibre général de la balance des paiements avec un déséquilibre en dollars persistant

L'atténuation de l'inflation dans les premières années d'après-guerre, au moment où de semblables pressions inflatoires apparemment difficiles à dominer persistaient dans la plupart des autres pays européens, aida grandement la Belgique à réaliser l'équilibre général de la balance des paiements, qui fut obtenu en 1949 (4). Il est vrai que, grâce à sa rapide libération en 1944, la Belgique sortit de la guerre avec relativement moins de détérioration de sa capacité de production que les pays voisins; de plus, elle bénéficia de l'apport de devises étrangères résultant de l'établissement des bases alliées, aussi bien que de ses relations étroites et poursuivies avec le Congo. Cependant, il est également vrai que sa politique a aidé la Belgique à tirer profit de sa situation avantageuse.

En 1950, les transactions courantes de la balance des paiements laissèrent un déficit dû principalement à une détérioration des termes d'échange, le prix des importations en Belgique ayant monté plus rapidement que celui de ses exportations. Les termes d'échange s'améliorèrent de nouveau en 1951 à cause du relèvement des prix d'exportation belges et, vu que le volume de l'exportation s'accrut également, la balance de 1951 accusa un surplus important. Le degré moindre d'inflation en Belgique après le début des hostilités en Corée contribua également d'une manière importante à l'amélioration de la position internationale du pays. En particulier, ce fut un facteur majeur dans la rapide augmentation des excédents de la Belgique sur l'Union Européenne de Paiements.

En dépit de son équilibre extérieur général, la Belgique a eu tout au long des années d'après-guerre un déficit en dollars persistant; bien qu'elle ait été

(4) La Belgique forme une union économique avec le Luxembourg; la discussion suivante des développements de la balance des paiements traite donc de l'union comme un tout.

créancière de la plupart des pays européens, elle a encouru un déficit en dollars. En effet, grâce principalement à des rentrées de devises exceptionnelles ou non permanentes, elle a été capable de maintenir l'orientation traditionnelle de son commerce — vendant ses produits manufacturés à l'Europe occidentale, et achetant ses produits alimentaires et ses matières premières surtout dans les deux Amériques. Dans les premières années de l'après-guerre, ces rentrées comprenaient des sommes provenant des dépenses militaires alliées, des emprunts étrangers et de l'aide américaine (surtout l'aide conditionnelle, comme il a déjà été dit, liée à l'octroi d'aide par la Belgique aux autres pays), et après le milieu de 1950, la Belgique reçut de l'or et des dollars de l'Union Européenne de Paiements. Avant la guerre, la Belgique n'avait pas rencontré de difficultés de paiement, à cause de la convertibilité générale des monnaies. Si l'on considère sa position traditionnelle de pays aux industries de base très développées qui dépendent des matières provenant des marchés les moins chers, la restauration du commerce multilatéral et de la convertibilité monétaire constitue pour elle un enjeu vital. Cependant, si la plus grande partie de son surplus sur ses partenaires commerciaux européens doit rester inconvertible en dollars, une certaine réorientation de son commerce extérieur et certains autres changements dans la structure de sa production pourraient être éventuellement nécessaires.

Conclusion

L'expérience d'après-guerre de l'économie belge et l'influence importante exercée durant cette période par une politique monétaire et de crédit active suggèrent trois conclusions.

Premièrement, pour un petit pays situé au carrefour de l'Europe, dépendant du commerce extérieur

et spécialement sensible à n'importe quel changement dans les conditions mondiales, le rétablissement et la persistance de la stabilité monétaire intérieure ont joué un rôle majeur dans la résistance aux déséquilibres inflatoires qui se développaient d'une manière répétée dans d'autres pays pendant l'après-guerre. En maintenant le contrôle quantitatif de la circulation monétaire et des facilités de crédit bancaire, la politique monétaire belge a aidé à créer une ambiance dans laquelle les changements nécessaires peuvent avoir lieu dans l'utilisation des ressources productives nationales — tout en préservant la stabilité économique intérieure et en affermissant la position économique internationale du pays.

Deuxièmement, les restrictions monétaires appliquées d'une manière aussi souple qu'en Belgique, complétées et renforcées par d'autres mesures, ont influencé l'activité économique courante d'une manière significative — surtout par l'effet de pareilles restrictions sur l'octroi et la disponibilité du crédit — sans donner naissance à des augmentations substantielles (ou à de larges fluctuations) des taux d'intérêt.

Troisièmement, l'analyse de la politique monétaire belge indique également comment la ligne directrice de la politique monétaire, une fois que ses principes de base ont été fermement établis, peut être adaptée à bref délai lorsque les conditions économiques se modifient. Le taux d'escompte a été relevé ou abaissé en fonction des circonstances; la réaction des marchés du crédit et de l'économie prise dans son ensemble à de tels changements, a été relativement prompte. En réalité, cette réversibilité de la technique du taux de l'escompte a été une caractéristique spécifique des contrôles du crédit en Belgique et elle intervient pour une part importante dans l'efficacité des politiques suivies dans les années d'après-guerre.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONÉTAIRE ET FINANCIÈRE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* de juillet 1953. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions, ni les sources statistiques.

1. MONNAIE — BANQUE

CHLEPNER B., Esquisse de l'évolution bancaire en Belgique. (*La Revue de la Banque, Bruxelles, XVII, nos 5-6, 1953, pp. 381-401.*)

EVERAERT G., L'Association Belge des Banques. (*La Revue de la Banque, Bruxelles, XVII, nos 5-6, 1953, pp. 373-380.*)

SIMON G., Aperçu du système bancaire actuel du Congo belge. (*La Revue de la Banque, Bruxelles, XVII, nos 5-6, 1953, pp. 402-429.*)

2. BOURSE — EPARGNE

Emissions et rendement des sociétés congolaises — Année 1952. (*Bulletin mensuel d'informations de la Banque du Congo Belge, Bruxelles, VI, n° 6, juin 1953.*)

Het spaarwezen in Limburg. (*Tijdschrift van de Limburgse Economische Raad, Hasselt, n° 2, 1953, pp. 3-84.*)

Un problème vital : la bourse et l'investissement. (*Comité national pour le développement de l'Épargne mobilière, Bruxelles, 1953, 22 p.*)

3. PRIX — SALAIRES

MICHA R., Le mouvement des prix au cours de ces dernières années et l'action régulatrice des grandes entreprises de distribution en Belgique. (*Revue commerciale « Pays-Bas-Belgique-Luxembourg », Bruxelles, nos 7-8, juillet-août 1953, pp. 16-17.*)

4. BUDGET — FINANCES PUBLIQUES

NUSBAUM S., La convention entre les Etats-Unis et la Belgique pour éviter la double imposition et prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur les revenus. (*Annales de Sciences économiques appliquées, Louvain, XI, n° 3, juillet 1953, pp. 290-302.*)

PARISIS A., Budget. Trésor. Monnaie. Les fonctions du Ministre des Finances. (*Wellens, Bruxelles, 1953, 275 p.*)

7. TRANSACTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES

Accord sur l'établissement d'une Union Européenne de Paiements du 19 septembre 1950 avec ses amendements. (*O.E.C.E., Paris, 1952, 64 p.*)

AMOROSO L., La moneta nella Federazione Europea. (*Bancaria, Rome, IX, n° 6, juin 1953, pp. 559-562.*)

BEHRMAN J., A suggested amendment to the International Monetary Fund charter. (*The Economic Journal, Londres, LXIII, n° 250, juin 1953, pp. 474-477.*)

BERCHESI N., America Latina y la Union Europea de Pagos. (*Comercio Exterior, Mexico, III, n° 4, avril 1953, pp. 145-147.*)

Considerazioni sull'attuale equilibrio dei pagamenti internazionali. (*Bancario, Rome, IX, n° 6, juin 1953, pp. 563-566.*)

de SELLIERS de MORANVILLE E., Le prix de l'or. (*Société belge d'Etudes et d'Expansion, Liège, LII, n° 156, mai-juin-juillet 1953, pp. 555-560.*)

De weg naar de convertibiliteit. (*Economische Voorlichting, La Haye, XXXVII, n° 29, 17 juillet 1953, pp. 1-2.*)

HANSEN H., Raising gold price not inflationary. (*The Commercial and Financial Chronicle, New York, CLXXVIII, n° 5236, 9 juillet 1953, pp. 7, 42-43.*)

HUNSWORTH J., E.P.U. goes on. (*The Bankers' Magazine, Londres, n° 1312, juillet 1953, pp. 19-24.*)

KRIZ M., Le prix de l'or et la convertibilité des monnaies. (*Revue de Science et de Législation financières, Paris, n° 3, juillet-septembre 1953, pp. 401-417.*)

KUNG E., Gemeinsamer Weg zur Konvertibilität. (*Der Volkswirt, Wirtschafts- und Finanz-Zeitung, Francfort, VII, n° 28, 11 juillet 1953, pp. 9-11.*)

La balance des paiements du Congo belge et du Ruanda-Urundi en 1952. (*Bulletin de la Banque Centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, II, n° 6, juin 1953, pp. 195-206.*)

LAGOS L., Possibilité et opportunité d'une participation de l'Amérique latine à l'Union Européenne des Paiements. (*Société belge d'Etudes et d'Expansion, Liège, LII, n° 156, mai-juin-juillet 1953, pp. 538-540.*)

PARASASSI M., Il mito delle convertibilità. (*Bancaria, Rome, IX, n° 6, juin 1953, pp. 567-575.*)

VAN DER SCHUEREN J., Le problème des exportations belges. (*Energie, Bulletin de l'Association des Centrales électriques industrielles de Belgique, Bruxelles, n° 118, mai-juin 1953, pp. 1885-1892.*)

8. ASPECTS FINANCIERS DE BENELUX

BAUDHUIN F., La crise de Benelux. (*Société belge d'Etudes et d'Expansion, Liège, LII, n° 156, mai-juin-juillet 1953, pp. 403-406.*)

Développements récents de Benelux. (*Chronique de Politique étrangère, Bruxelles, VI, n° 4, juillet 1953, pp. 403-425.*)

GORIS J., Wedding bells or death knell for Benelux? (*Belgian Trade Review, publication of the Belgian Chamber of Commerce in the United States, New York, VIII, n° 6, juin 1953, p. 5.*)

Le Benelux, memento économique. (*Institut national de la Statistique et des Etudes économiques, Presses universitaires de France, Paris, 1953, 488 p.*)

SCHOUTEN D.B.J., Loonshoogte, werkgelegenheid en de economische structuur. (*Centraal Planbureau, La Haye, 1953, 13 p.*)

9. PLAN SCHUMAN

ANGERMANN E., Oesterreich und die Europäische Montanunion. (*Der Volkswirt, Wirtschafts- und Finanz-Zeitung, Francfort, VII, n° 28, 11 juillet 1953, pp. 14-15.*)

DESLEX E., La Communauté européenne du charbon et de l'acier et la Suisse. (*Société belge d'Etudes et d'Expansion, Liège, LII, n° 156, mai-juin-juillet 1953, pp. 526-529.*)

MUSCH W., Die Amtschaffung im Recht der Europäischen Gemeinschaft für Kohle und Stahl. (*Klostermann, Francfort-sur-Main, 1952, 105 p.*)

Sind die Stahlpreise zu hoch? (*Der Volkswirt, Wirtschafts- und Finanz-Zeitung, Francfort, VII, n° 28, 11 juillet 1953, pp. 17-18.*)

Tableau comparatif des conditions de travail dans les industries de la Communauté. (*C.E.C.A., Luxembourg, 1953, 31 p.*)

ZAWADZKI K., The economics of the Schuman Plan. (*Oxford Economic Papers, Londres, V, n° 2, juin 1953, pp. 157-189.*)

10. GENERALITES

CORNELIS H., Le plan décennal du Congo belge dans son cadre économique. (*Société belge d'Etudes et d'Expansion, Liège, LII, n° 156, mai-juin-juillet 1953, pp. 416-419.*)

La prospérité du Congo belge s'est maintenue en 1952. (*Marchés coloniaux du Monde, Paris, IX, n° 400, 11 juillet 1953, pp. 2055-2056.*)

LECOINTRE A., Belgisch-Congo in 1952. (*De Gids op maatschappelijk Gebied, Anvers, nos 5-6, mai-juin 1953, pp. 567-580.*)

VAN ROMPUY V. & TEYSSEN J., De Belgische economie in 1952. (*De Gids op maatschappelijk Gebied, Anvers, nos 5-6, mai-juin 1953, pp. 469-507.*)

LÉGISLATION ÉCONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au *Moniteur belge*, au cours du mois précédant celui de la parution du *Bulletin*.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — *Législation économique générale*
- II. — *Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière*
- III. — *Législation agricole*
- IV. — *Législation industrielle*
- V. — *Législation du travail*
- VI. — *Législation relative au commerce intérieur*
- VII. — *Législation relative au commerce extérieur*
- VIII. — *Législation des transports*
- IX. — *Législation relative aux prix et aux salaires*
- X. — *Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)*
- XI. — *Législation en matière de dommages de guerre*

I — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

Arrêté royal du 22 juin 1953

instituant des commissions paritaires régionales pour l'industrie des carrières (Moniteur, 10 juillet 1953, p. 4423).

Loi du 15 juillet 1953

complétant les lois coordonnées du 10 mars 1952 portant des dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer, modifiées par la loi du 29 décembre 1952 (Moniteur, 20-21-22-23 juillet 1953, p. 4650).

II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES (Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES), LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Loi du 22 juin 1953

relative aux billets de banque perdus ou volés (Moniteur, 13-14 juillet 1953, p. 4498).

Il est ajouté à l'article 2279 du Code civil un troisième alinéa, libellé comme suit :

« Ce droit de revendication n'est cependant pas applicable aux billets de la Banque Nationale de Belgique et aux billets émis en vertu de la loi du 12 juin 1930 lorsque leur possesseur est de bonne foi. »

Arrêté ministériel du 26 juin 1953

relatif à l'échange des obligations de l'emprunt extérieur 3 1/2 p. c. de 48 millions de florins des Pays-Bas (Moniteur, 4 juillet 1953, p. 4323).

Loi du 30 juin 1953

contenant le budget du Ministère des Travaux publics et de la Reconstruction pour l'exercice 1953 (Moniteur, 18 juillet 1953, p. 4566).

Loi du 30 juin 1953

contenant le budget du Ministère des Communications pour l'exercice 1953 (Moniteur, 18 juillet 1953, p. 4577).

Loi du 1^{er} juillet 1953

contenant le budget du Ministère de la Défense nationale pour l'exercice 1953 (Moniteur, 5 juillet 1953, p. 4334). — Erratum (Moniteur, 12 juillet 1953, p. 4477).

Loi du 30 juin 1953

contenant le budget des dotations pour l'exercice 1953 (Moniteur, 10 juillet 1953, p. 4420).

Loi du 3 juillet 1953

contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1953 (Moniteur, 19 juillet 1953, p. 4614).

Arrêté royal du 7 juillet 1953

autorisant la Caisse nationale des majorations de rentes de vieillesse et de veuve et des allocations d'orphelins à émettre, sous la garantie de l'Etat,

des bons de caisse pour un capital nominal total de 340 millions de francs (Moniteur, 13-14 juillet 1953, p. 4499).

Loi du 7 juillet 1953

modifiant les lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus en ce qui concerne les arriérés de certaines rémunérations (Moniteur, 29 juillet 1953, p. 4725).

V — LEGISLATION DU TRAVAIL

Loi du 22 juin 1953

portant réglementation du paiement de la rémunération des travailleurs belges engagés dans les liens d'un contrat de louage de travail (Moniteur, 1^{er} juillet 1953, p. 4258).

Arrêté royal du 22 juin 1953

modifiant le titre I^{er}, chapitre II, A, du Règlement général pour la protection du travail, approuvé par l'arrêté du Régent du 11 février 1946 (Moniteur, 3 juillet 1953, p. 4302).

Arrêté royal du 29 juin 1953

classant les opérations de remplissage de récipients mobiles quelconques, à l'aide des gaz comprimés, liquéfiés ou maintenus dissous sous une pression

supérieure à 1 kg./cm², parmi les industries visées au titre I^{er}, chapitre II, du règlement général pour la protection du travail et modifiant la rubrique concernant les ateliers où l'on effectue la compression de gaz (Moniteur, 15 juillet 1953, p. 4517).

Arrêté royal du 15 juillet 1953

modifiant l'arrêté du Régent du 19 juillet 1949 relatif aux vacances annuelles des travailleurs salariés (Moniteur, 19 juillet 1953, p. 4639).

Loi du 27 juillet 1953

interprétant et modifiant les lois relatives aux vacances annuelles des travailleurs salariés, coordonnées le 9 mars 1951 (Moniteur, 30 juillet 1953, p. 4743).

VI — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE INTERIEUR

Arrêté ministériel du 15 juin 1953

déterminant les conditions auxquelles est soumise la délivrance d'une carte de commerçant ambulancier en poisson frais (Moniteur, 4 juillet 1953, p. 4323).

VII — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

Arrêté royal du 16 juillet 1953

relatif au tarif des droits d'entrée (Moniteur, 24 juillet 1953, p. 4666).

VIII — LEGISLATION DES TRANSPORTS

Loi du 17 juin 1953

portant organisation des transports en commun de la région bruxelloise. — Erratum (Moniteur, 6-7 juillet 1953, p. 4366).

Arrêté royal du 29 juin 1953

modifiant, en ce qui concerne le règlement particulier de la Sambre, l'arrêté royal du 7 septembre 1950 portant les règlements particuliers de certaines voies navigables (Moniteur, 8 juillet 1953, p. 4382).

Arrêté royal du 1^{er} juillet 1953

modifiant l'arrêté royal du 10 septembre 1936 codifiant la législation postale en service intérieur et l'arrêté du Régent du 10 décembre 1948 portant modification des tarifs postaux en ce qui concerne les journaux et publications périodiques y assimilées, non adressés ni affranchis, à remettre de porte en porte (Moniteur, 11 juillet 1953, p. 4441).

Arrêté royal du 7 juillet 1953

modifiant l'arrêté royal du 10 septembre 1936 codifiant la législation postale en service international (Moniteur, 11 juillet 1953, p. 4438).

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêté royal du 22 juin 1953

portant octroi de subventions entrant dans le cadre de la politique d'intervention en matière de ravitaillement du pays (Moniteur, 9 juillet 1953, p. 4390).

Il s'agit de subventions allouées aux meuneries, aux importateurs de froment et aux importateurs coloniaux de farines.

Arrêté royal du 27 juin 1953

modifiant l'arrêté royal du 10 septembre 1936 codifiant la législation postale en service intérieur et l'arrêté du Régent du 10 décembre 1948 portant modification des tarifs postaux (service intérieur) (Moniteur, 1^{er} juillet 1953, p. 4260).

X — LEGISLATION SOCIALE

(PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)

Loi du 22 juin 1953

modifiant la loi du 24 juillet 1927 relative à la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles (Moniteur, 1^{er} juillet 1953, p. 4259).

Arrêté royal du 22 juin 1953

déterminant la déclaration et les formalités exigées des chefs d'entreprise et artisans en exécution de la loi du 24 juillet 1927 relative à la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles (Moniteur, 11 juillet 1953, p. 4441).

Arrêté royal du 29 juin 1953

modifiant l'arrêté du Régent du 7 avril 1950 fixant le régime d'indemnisation applicable aux militaires, aux civils assimilés aux militaires et aux agents civils du Ministère de la Défense nationale, effectuant des missions temporaires au Congo belge et au Ruanda-Urundi (Moniteur, 3 juillet 1953, p. 4308).

Arrêté royal du 29 juin 1953

déterminant, pour l'année 1953, en ce qui concerne les marins de la marine marchande, les modalités d'application de l'article 6quinquies des lois relatives aux vacances annuelles des travailleurs salariés (Moniteur, 3 juillet 1953, p. 4310).

Arrêté royal du 30 juin 1953

déterminant, pour l'année 1953, les modalités d'application de l'article 6quinquies des lois relatives aux vacances annuelles des travailleurs salariés (Moniteur, 3 juillet 1953, p. 4311).

Arrêté royal du 4 juillet 1953

modifiant l'arrêté royal organique du 22 décembre 1938 prévu par la loi du 10 juin 1937, qui étend les allocations familiales aux employeurs et aux travailleurs non salariés (Moniteur, 9 juillet 1953, p. 4394).

Arrêté royal du 4 juillet 1953

apportant une dérogation temporaire aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté du Régent du 16 janvier 1945 concernant le fonctionnement de l'Office national de Sécurité sociale (Moniteur, 9 juillet 1953, p. 4400).

Arrêté royal du 15 juillet 1953

modifiant l'arrêté du Régent du 19 juillet 1949 relatif aux vacances annuelles des travailleurs salariés (Moniteur, 19 juillet 1953, p. 4639).

Loi du 27 juillet 1953

interprétant et modifiant les lois relatives aux vacances annuelles des travailleurs salariés, coordonnées le 9 mars 1951 (Moniteur, 30 juillet 1953, p. 4743).

Arrêté royal du 28 juillet 1953

relatif à l'octroi du pécule familial de vacances en 1953 (Moniteur, 31 juillet 1953, p. 4765).

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

I — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

2

ÉPOQUES	TAUX OFFICIELS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE										CALL-MONEY	
	Escompte				Prêts et avances sur (*)					Mobilisation de comptes spéciaux U. E. P. (arrêtés 22-3-52 et 20-7-52)	En chambre de compensation	Hors compensation
	Traites acceptées domiciliées en banque, warrants et acceptations de banque préalablement visées par la B.N.B.	Traites acceptées non domiciliées en banque	Traites non acceptées	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à court	Certificats ayant maximum 8 mois à court	Certificats ayant maximum 12 mois à court	Certificats à plus de 12 mois	Autres effets publics			
1951 Moyenne annuelle....	3,54	3,88	4,88	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	—	1,25	1,25
1952 Moyenne annuelle....	3,24	3,74	4,74	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	(1) 3,50	1,25	1,25
Moyennes mensuelles :												
1952 Mai	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	—	1,25	1,25
Juin	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	—	1,25	1,25
Juillet	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	—	1,25	1,25
Août	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50	1,25	1,25
Septembre	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50	1,25	1,25
Octobre	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50	1,25	1,25
Novembre	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50	1,25	1,25
Déc. (depuis le 18) ..	3,—	3,50	4,50	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50	1,25	1,25
1953 Janvier	3,—	3,50	4,50	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50	1,25	1,25
Février	3,—	3,50	4,50	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50	1,25	1,25
Mars (depuis le 5) ..	3,—	3,50	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	3,50	1,25	1,25
Avril	3,—	3,50	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	3,50	1,25	1,25
Mai (depuis le 21) ..	3,—	3,50	4,50	4,75	2,—	2,1875	2,375	4,75	4,75	3,50	1,25	1,25
Juin	3,—	3,50	4,50	4,75	2,—	2,1875	2,375	4,75	4,75	3,50	1,25	1,25
Juillet	3,—	3,50	4,50	4,75	2,—	2,1875	2,375	4,75	4,75	3,50	1,25	1,25

(1) Moyenne des cinq derniers mois.

(*) Quotité de l'avance en juillet 1953 :

Certificats de trésorerie émis à court terme	95 %	Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1947)	90 %
Obligations Emprunt 4 1/2 % 1951	90 %	Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1948)	90 %
Obligations Emprunt 4 1/2 % 1952, à 10 ans	90 %	Certificats de trésorerie 4 % 1949	90 %
Obligations Emprunt 4 1/2 % 1952, à 12 ans	90 %	Certificats de trésorerie 4 % 1950 Congo belge	90 %
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 15 ans au plus (1942) ..	90 %	Obligations 4 % 1950-1960 Congo belge	90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5, à 10 ou à 20 ans (1943) ..	90 %	Obligations 3 1/2 % de l'Assainissement Monétaire, 1 ^{re} série	90 %
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 10 ans (1944)	90 %	Autres effets publics	80 %

II — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

4

ÉPOQUES	Banques — Comptes de dépôts à (*)					Caisse générale d'Épargne (dépôts sur livrets)			Soc. Nation. de Crédit à l'Industrie
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusqu'à 75.000 fr.	75.001 à 150.000 fr.	au delà de 150.000 fr.	Comptes de dépôts à 1 an
1951 Moyenne annuelle....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	(1) 3,—	(2) 1,50	(3) 0,50	2,50
1952 Moyenne annuelle....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Moyennes mensuelles :									
1952 Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Septembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Octobre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Novembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Décembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
1953 Janvier	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Février	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50

(*) Moyenne de quatre banques.

(1) Jusqu'à 50.000 francs. — (2) De 50.001 à 100.000 francs. — (3) Au delà de 100.000 francs.

LE MARCHÉ DE L'ARGENT (suite)
III — L'argent au jour le jour
(millions de francs)

METAUX PRECIEUX
Cours des métaux précieux
à Bombay (1)

Moyennes journalières	Capitaux prêtés			Capitaux empruntés		
	par des organismes compensateurs		Total	par des organismes non compensateurs (2)	en compensation (3)	hors compensation (4)
	Banques de dépôts	Autres organismes (1)				
1949.....	1.906	661	2.567	2.580	2.098	3.049
1950.....	1.830	594	2.424	1.736	2.323	1.837
1951.....	2.034	772	2.806	2.578	2.788	2.596
1952.....	2.398	754	3.152	2.645	3.115	2.682
1953 Janvier.....	2.328	898	3.226	2.114	3.220	2.120
Février.....	2.219	859	3.078	2.673	3.078	2.673
Mars.....	2.531	881	3.412	2.696	3.142	2.966
Avril.....	2.367	811	3.178	1.921	2.814	2.285
Mai.....	2.391	695	3.086	1.981	2.948	2.119
Juin.....	2.743	467	3.210	2.011	3.187	2.034
Juillet :						
10 au 16.....	2.504	482	2.986	1.484	2.969	1.501
17 au 23.....	2.226	601	2.827	1.621	2.827	1.521
24 au 30.....	2.250	549	2.799	2.043	2.799	2.043
31 au 6-VIII.....	1.669	366	2.035	2.913	2.035	2.913
Août :						
7 au 12.....	1.933	549	2.482	3.788	2.482	3.788
13 au 20.....	2.169	565	2.734	3.027	2.734	3.027

Périodes	Or Conversion en sh. et d. par oz. fin (2)	Argent Conversion en pence par oz. fin (2)
1951 31 décembre.....	422/0	90
1952 31 décembre.....	334/9	73
Moyennes journalières :		
1952 Mai.....	364/9	79
Juin.....	352/3	74
Juillet.....	358/6	77
Août.....	364/9	77
Septembre.....	362/0	77
Octobre.....	349/6	75
Novembre.....	330/0	73
Décembre.....	321/3	71
1953 Janvier.....	348/9	74
Février.....	359/8	80
Mars.....	347/6	72
Avril.....	348/0	78
Mai.....	349/6	78
Juin.....	362/5	76
Juillet.....	350/0	74

(1) Notamment le Crédit Communal de Belgique et la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.
(2) Notamment la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite et l'Office National de Sécurité Sociale.
(3) Notamment l'Institut de Réescompte et de Garantie et l'Office National du Ducroire.
(4) Notamment le Fonds des Rentes et l'Office Central de Crédit hypothécaire.

(1) Prix de l'oz. d'or fin : à Londres : 248 sh. depuis le 18 septembre 1949; à New-York : 35 \$ depuis le 1^{er} février 1934.
(2) Cotations originales en roupies et annas respectivement par fine tola et par 100 fine tolas.

LE MARCHÉ DES CHANGES

I — Cours officiels au 31 juillet 1953, fixés par la Banque Nationale de Belgique, en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1^{er} mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil (« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22) *(francs belges)*

DEVICES	Cours contractuel ou moyen	Transferts	
		Cours acheteur	Cours vendeur
100 francs congolais.....	—	100,—	100,—
100 francs luxembourgeois.....	—	100,—	100,—
1 couronne norvégienne.....	7,—	6,98	7,02
100 couronnes tchécoslovaques.....	100,—	99,70	100,30

II — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles *(francs belges)*

Moyennes journalières	100 francs suisses	1 \$ U.S.A.	100 francs français	1\$canadien	1 Livre sterling	100 escudos	1 florin P.-B.	1 couronne suédoise	1 couronne danoise	1 Deutsche Mark
1951.....	1.155,38	50,34	14,27	47,76	140,14 (1)					
1952.....	1.144,58	50,29	14,27	51,38	139,86	173,98 (2)				
1952 Mai.....	1.145,21	50,40	14,30	51,22	139,98					
Juin.....	1.145,23	50,40	14,30	51,47	139,91					
Juillet.....	1.145,28	50,38	14,29	51,99	139,44	173,83 (3)				
Août.....	1.145,35	50,28	14,28	52,30	139,48	174,—				
Septembre.....	1.144,64	50,19	14,28	52,31	139,98	173,99				
October.....	1.144,68	50,08	14,29	51,96	140,10	174,—				
Novembre.....	1.144,86	50,04	14,28	51,27	140,02	174,03				
Décembre.....	1.145,13	50,16	14,24	51,67	140,05	174,04				
1953 Janvier.....	1.145,21	50,15	14,23	51,67	140,04	174,03	13,16 (4)			
Février.....	1.145,03	50,07	14,20	51,26	140,22	174,03	13,16	9,66 (5)		
Mars.....	1.144,80	50,05	14,22	50,90	140,38	174,05	13,16	9,66		
Avril.....	1.144,89	50,04	14,23	50,88	140,39	174,05	13,16	9,67		
Mai.....	1.145,48	49,95	14,22	50,25	140,15	174,05	13,19	9,67	7,24 (6)	11,94 (7)
Juin.....	1.147,31	49,98	14,24	50,27	139,98	174,05	13,21	9,65	7,24	11,96
Juillet.....	1.149,40	49,96	14,30	50,35	140,01	174,05	13,23	9,65	7,24	11,97

(1) Moyenne du 17 au 31 décembre 1951.
(2) Moyenne du 7 juillet au 31 décembre 1952.
(3) Moyenne du 7 au 31 juillet 1952.
(4) Moyenne du 26 au 30 janvier 1953.
(5) Moyenne du 23 au 27 février 1953.
(6) Moyenne du 18 au 29 mai 1953.
(7) Moyenne du 4 au 29 mai 1953.

LE MARCHÉ DES CAPITAUX

I — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

DÉSIGNATION DES TITRES	Cotation pour	COURS AU				
		1 ^{er} avril 1953	4 mai 1953	1 ^{er} juin 1953	1 ^{er} juillet 1953	3 août 1953
I. — Dette intérieure directe de l'Etat belge (Intérêts à bonifier).						
Dettes 3 1/2 % 1937 (1) (2)	100,—	79,70	79,75	79,90	80,05	80,20
Dettes 3 1/2 % 1943 (1) (2)	100,—	77,80	77,70	78,—	78,20	78,45
Emprunt de l'Assainissement monétaire, 1 ^{re} série (impair), 3 1/2 % (2)	100,—	99,65	99,55	99,80	99,85	99,65
Emprunt de l'Assainissement monétaire, 2 ^e série (pair) 3 1/2 % (2)	100,—	—	—	—	—	98,40
Emprunt de l'Assainissement monétaire, 2 ^e série (impair) 3 1/2 % (2)	100,—	—	—	—	—	91,20
Dettes unifiées 4 % (1) (2)	100,—	90,20	90,60	90,80	91,—	91,20
Emprunt de la Libération, 4 %, 1945 (2)	100,—	88,15	88,10	88,10	88,10	88,10
Emprunt 4 1/2 % 1951 (2)	100,—	97,75	98,10	98,20	98,25	99,—
Emprunt 4 1/2 % 1952 à 10 ans (2)	100,—	97,85	98,55	98,75	99,35	99,25
Emprunt 4 1/2 % 1952-1964 à 12 ans (2)	100,—	97,10	97,45	97,85	97,55	98,15
Emprunt 4 1/2 % 1953 à 20 ans (2)	100,—	—	—	—	—	97,50
Certificats de Trésorerie à 15 ans au plus, 3 1/2 % 1942, 1 ^{re} série (1) (2)	100,—	110,45	111,—	111,85	112,05	111,90
Certificats de Trésorerie à 5, 10, 20 ans, 3 1/2 % 1943 (1) (2) (3)	100,—	104,80	105,05	104,95	105,—	105,05
Certificats de Trésorerie à 10 ans, 3 1/2 % 1944, 1 ^{re} série (1) (2)	100,—	100,95	101,45	101,35	101,55	101,60
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1947 (2)	100,—	104,05	104,05	104,15	104,25	104,20
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1948 (2)	100,—	103,10	104,—	103,85	104,45	105,80
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1949 (2)	100,—	100,40	100,15	99,85	100,10	100,20
Emprunts à lots 1933, 4 %	1.050,—	1.031,—	1.031,—	1.029,—	1.033,—	1.039,—
Emprunts à lots 1938, 4 %	500,—	485,—	483,—	486,—	486,—	486,—
Emprunts à lots 1941 (3 % jusqu'en 1946; 3 1/2 % de 1946 à 1951; ensuite 4 %)	1.000,—	929,—	931,—	935,—	936,—	943,—
Emprunts à lots 1953 (2 % jusqu'en 1967, ensuite 5 %) (2)	1.000,—	—	—	—	998,—	998,—
II. — Dette indirecte et dette garantie par l'Etat (Intérêts à bonifier).						
Domages de guerre à lots 1923, 4 %	525,—	491,—	489,—	491,—	495,—	499,—
Emprunt de la Reconstr. 1 ^{re} tranche 1947 (2 % jusqu'en 1957; ensuite 5 %) (2)	1.000,—	987,—	986,—	986,—	986,—	985,—
Emprunt de la Reconstr. 2 ^e tranche 1949 (2 % jusqu'en 1958; ensuite 5 %) (2)	1.000,—	1.000,—	1.000,—	1.000,—	999,—	998,—
Emprunt de la Reconstr. 3 ^e tranche 1950 (2 % jusqu'en 1960; ensuite 5 %) (2)	1.000,—	1.000,—	1.001,—	1.002,—	1.001,—	1.002,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche suisse), action privil. 6 % (1) (2)	500,—	564,—	561,—	562,—	561,—	563,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche hollandaise), action privil. 6 % (1) (2)	500,—	561,—	561,—	559,—	558,—	558,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche belge), action privil. 4 % (1) (2)	500,—	445,—	438,—	446,—	447,—	450,—
(*) Soc. Nat. des Chem. de fer vicinaux, 3 %, coup. janvier-juillet (1) (2) (4)	100,—	63,95	64,05	64,05	64,10	64,—
Régie des Télégraphes et Téléphones, 4 %, 1950 (2)	100,—	100,25	100,20	100,20	100,10	100,—
Régie des Télégraphes et Téléphones à 10 ans, 4 1/2 % 1952 (2)	100,—	97,85	98,10	98,45	99,40	99,85
Régie des Télégraphes et Téléphones à 10 ans, 4 1/2 % 1952, 2 ^e série (2)	100,—	98,05	98,05	98,45	99,05	99,65
Régie des Télégraphes et Téléphones à 15 ans, 4 1/2 % 1953, 1 ^{re} série	100,—	—	—	—	97,55	99,10
Soc. Nat. des Chem. de fer belges, à 5 ou 10 ans, 4 %, 2 ^e série 1950 (2)	100,—	98,65	98,95	98,70	99,45	99,75
Soc. Nat. des Chem. de fer belges, 4 1/2 % 1952-1962 (2)	100,—	97,75	98,05	98,25	99,30	99,55
Soc. Nat. des Chem. de fer belges 4 1/2 % 1953-1965 (2)	100,—	—	97,—	97,75	97,95	98,35
Soc. Nat. de Crédit à l'Industrie, à 10 ans, 4 1/2 % 1951 (2)	100,—	97,90	98,50	98,55	98,95	99,65
Soc. Nat. de Crédit à l'Industrie, à 10 ans, 4 1/2 % 1952 1 ^{re} série (2)	100,—	99,—	98,35	98,45	99,25	99,80
Soc. Nat. de Crédit à l'Industrie à 10 ans, 4 1/2 % 1952 2 ^e série (2)	100,—	97,90	98,20	98,25	99,20	99,60
III. — Dette directe de la Colonie.						
Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888	100,—	213,—	213,—	214,—	218,—	218,—
<i>Intérêts à bonifier :</i>						
Dettes coloniales 1936, 4 %	100,—	93,30	93,85	94,—	94,10	94,10
Dettes coloniales 1950-60, 4 % (2)	100,—	99,85	100,05	100,05	100,25	100,20
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1950 (2)	100,—	102,35	102,20	101,85	102,85	103,20

- (*) Les coupons des emprunts ci-dessus sont nets d'impôts; ceux passibles d'un impôt de 2 % sont marqués d'un astérisque.
 (1) Titres pour lesquels une opération est en cours en vertu des arrêtés du 6 octobre 1944.
 (2) Titres créés après le 6 octobre 1944.
 (3) Le taux de l'intérêt a été porté à 4 % le 14 octobre 1948.
 (4) Emprunts 1930, 1931, 1932, 1934, 1935 et 1936.

II — INDICE MENSUEL DES ACTIONS AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS

Source : Institut National de Statistique.

15

DATES	Indice général	Assurances, banques, soc. à portef.	Entr. immobili., hypothécaires et hôteliers	Trains, chemins de fer écon. et vicinaux	Trains d'entr. de tramways et d'électricité	Entr. de gaz et d'électricité	Industries métallurgiques	Zincs, plombs et mines	Produits chimiques	Charbonnages et fours à coke	Glacières	Verrières	Industrie de la construction	Industries textiles et soieries	Entreprises coloniales	Alimentation	Diverses
Indices par rapport aux cours du mois précédent																	
1953 1 ^{er} juillet	102	102	102	100	104	100	99	106	103	100	105	108	101	102	102	101	106
3 août	103	105	105	103	107	104	102	105	104	108	99	99	109	99	101	101	105
Indices par rapport à la période 1936 à 1938 = 100																	
1952 3 juin	222	202	116	69	94	188	199	264	168	223	64	72	198	174	448	140	226
1 ^{er} juillet	228	207	115	67	92	188	201	280	175	228	66	72	186	174	466	139	236
1 ^{er} août	237	220	120	71	95	195	209	296	182	242	67	75	194	185	482	141	241
1 ^{er} septembre	236	219	120	72	97	195	216	278	181	245	66	73	197	180	474	142	250
1 ^{er} octobre	231	224	118	69	92	186	216	266	170	234	63	69	194	177	462	141	248
3 novembre	231	227	120	68	91	182	201	258	170	238	68	72	197	172	470	137	240
1 ^{er} décembre	232	233	121	69	93	182	198	265	170	244	85	91	202	182	471	135	239
1953 5 janvier	236	241	123	71	98	189	202	265	171	245	74	85	201	180	470	149	248
2 février	235	242	120	72	100	188	198	262	171	234	79	81	201	174	473	137	251
2 mars	235	241	118	72	100	189	198	256	171	239	77	78	205	166	474	135	257
1 ^{er} avril	237	248	118	70	101	189	193	246	168	234	71	72	202	161	483	134	265
4 mai	231	243	116	73	103	191	193	238	161	226	71	77	205	154	458	132	269
1 ^{er} juin	232	247	116	71	103	194	193	233	159	224	75	80	202	149	458	136	268
1 ^{er} juillet	236	252	118	71	107	194	192	247	163	224	79	86	205	152	469	137	284
3 août	244	265	124	73	114	202	195	259	169	242	78	85	223	150	472	139	297

III — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

15

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

PÉRIODES	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions		Total	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1951.....	246	194	180	19.240	20.658	19.434	20.838
1952.....	250	159	150	14.790	19.644	14.949	19.794
1952 Mai	19	11	10	905	1.227	916	1.237
Juin	20	13	12	1.059	1.324	1.072	1.336
Juillet	22	15	14	1.082	1.394	1.097	1.408
Août	20	12	11	948	1.217	960	1.228
Septembre	22	12	11	1.080	1.472	1.092	1.483
Octobre	23	14	13	1.074	1.435	1.088	1.448
Novembre	18	12	11	968	1.225	980	1.236
Décembre	22	12	11	975	1.205	987	1.216
1953 Janvier	20	11	10	1.045	1.294	1.056	1.304
Février	20	11	11	1.084	1.344	1.095	1.355
Mars	22	12	12	1.381	1.940	1.393	1.952
Avril	20	11	11	1.112	1.462	1.123	1.473
Mai	17	10	10	809	1.082	819	1.092
Juin	22	12	12	1.011	1.341	1.023	1.353
Juillet	21	12	12	1.090	1.742	1.102	1.754

IV — RENDEMENT DES TITRES A REVENU FIXE

16

1 — Dette unifiée et emprunts remboursables globalement à date fixe

Début de mois	Dette unifiée 4 %	Emprunts remboursables globalement à date fixe																
		Echéance de 1 à 5 ans						Echéance de 5 à 10 ans						Echéance de 10 à 20 ans				
		Etat		Paraétatiques		Villes		Sociétés		Etat		Paraétatiques		Villes		Sociétés		
		3 ½ %	4 %	4 %	4 ½ %	4 %	4 ½ %	4 %	4 ½ %	3 ½ %	4 %	4 %	4 ½ %	4 ½ %	4 ½ %	4 %	4 %	4 ½ %
1952 Juin	4,51	4,61	4,27	5,07	4,66	4,94	4,71	5,95	—	4,44	4,82	5,01	5,12	5,13	5,72	4,40	5,76	5,57
Juillet	4,52	4,70	4,75	4,94	4,78	4,93	4,67	6,13	—	4,45	4,90	4,98	5,11	5,03	5,74	4,55	5,95	5,59
Août	4,49	4,60	4,33	4,90	4,53	4,87	4,53	5,93	—	4,46	4,70	4,83	5,01	4,94	5,58	4,44	5,69	5,70
Septembre	4,47	4,50	4,22	4,77	4,44	4,88	4,51	6,12	—	4,47	4,67	4,81	4,96	4,92	5,61	4,45	5,66	5,42
Octobre	4,45	4,52	4,08	4,78	4,43	4,81	4,64	5,96	5,38	4,50	4,70	4,83	4,94	4,91	6,05	4,42	5,64	5,61
Novembre	4,47	4,54	4,37	4,72	4,39	4,77	4,59	6,10	5,67	4,50	4,65	4,81	4,92	4,88	6,—	4,45	5,76	5,56
Décembre	4,47	4,64	4,53	4,74	4,50	4,75	4,78	6,11	5,75	—	4,75	4,85	4,92	4,94	5,88	4,45	5,75	5,35
1953 Janvier	4,48	4,45	4,34	4,67	4,43	4,71	4,76	5,90	5,21	—	4,72	4,84	4,93	4,96	5,95	4,49	5,75	5,45
Février	4,46	4,—	3,99	4,40	4,25	4,70	4,70	5,78	5,72	—	4,62	4,76	4,84	4,95	5,75	4,46	5,65	5,36
Mars	4,45	4,—	3,93	4,30	4,27	4,62	4,65	5,95	5,66	—	4,64	4,74	4,83	4,97	—	4,47	5,70	5,36
Avril	4,43	3,99	3,75	4,13	4,22	4,59	4,60	5,35	5,35	—	4,58	4,67	4,78	4,94	—	4,51	5,61	5,36
Mai	4,42	3,82	3,81	4,07	4,12	4,51	4,53	6,37	5,04	—	4,52	4,64	4,72	4,90	—	4,49	5,34	5,37
Juin	4,41	3,75	4,10	4,19	4,18	4,43	4,44	6,04	5,27	—	4,59	4,68	4,72	4,86	—	4,51	5,52	5,44
Juillet	4,40	3,62	4,—	3,88	4,27	4,28	4,70	6,28	5,36	—	4,55	4,60	4,71	4,83	—	4,51	5,31	5,44
Août	4,39	3,61	3,88	4,01	4,37	4,16	4,65	5,90	5,22	—	4,54	4,58	4,65	4,80	—	4,51	5,32	5,36

2 — Emprunts amortissables par annuités et emprunts à lots

Début de mois	Emprunts amortissables par annuités											Emprunts à lots						
	Echéance de 1 à 5 ans		Echéance de 5 à 10 ans				Echéance de 10 à 20 ans				Echéance à plus de 20 ans		Echéance à plus de 20 ans					
	Sociétés		Villes		Sociétés		Colonie		Paraétatiques		Villes		Sociétés		Dette directe de l'Etat		Dette indirecte de l'Etat	
	4 ½ %	5 %	4 %	4 %	4 ½ %	5 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %		
1952 Juin	5,52	6,43	5,28	6,40	5,14	5,11	4,62	5,66	5,60	5,99	5,20	5,19	5,—	5,62	5,—	5,66		
Juillet	5,85	6,24	5,28	6,73	5,18	4,87	4,62	5,68	5,64	5,81	5,20	5,19	5,—	5,66	5,—	5,66		
Août	5,34	6,33	5,22	6,40	4,99	4,98	4,62	5,67	5,63	5,84	5,19	5,19	4,98	5,62	4,98	5,62		
Septembre	5,31	5,75	5,24	6,42	5,06	4,98	4,61	5,66	5,62	5,71	5,18	5,10	4,90	5,62	4,90	5,62		
Octobre	5,32	5,88	5,20	6,40	5,18	4,93	4,61	5,63	5,61	5,86	5,15	5,18	4,92	5,44	4,92	5,44		
Novembre	5,34	6,09	5,13	6,34	5,06	4,89	4,60	5,59	5,59	5,88	5,13	5,16	4,89	5,45	4,89	5,45		
Décembre	4,37	6,26	5,09	6,16	5,01	4,83	4,59	5,74	5,60	6,—	5,14	5,16	4,87	5,40	4,87	5,40		
1953 Janvier	5,47	6,20	4,91	6,21	5,04	4,99	4,58	5,43	5,60	5,93	5,14	5,16	4,81	5,32	4,81	5,32		
Février	4,58	5,61	4,88	5,93	4,79	4,78	4,57	5,34	5,57	5,90	5,10	5,14	4,76	5,22	4,76	5,22		
Mars	5,48	5,97	4,88	5,97	4,81	4,83	4,57	5,31	5,53	5,81	5,06	5,13	4,77	5,28	4,77	5,28		
Avril	5,20	6,23	4,83	6,06	4,83	4,74	4,57	5,28	5,50	5,95	4,96	5,11	4,82	5,35	4,82	5,35		
Mai	4,98	6,37	4,81	6,—	4,65	4,76	4,47	5,21	5,47	5,71	4,86	5,03	4,82	5,37	4,82	5,37		
Juin	5,14	6,47	5,16	6,02	4,86	4,76	4,50	5,14	5,43	5,67	4,83	5,01	4,81	5,33	4,81	5,33		
Juillet	4,55	5,54	5,23	5,87	4,74	4,74	4,50	5,11	5,29	5,65	4,81	4,98	4,79	5,38	4,79	5,38		
Août	4,62	6,19	5,30	5,76	4,44	4,42	4,50	5,08	5,02	5,66	4,76	4,93	4,76	5,27	4,76	5,27		

N. B. — Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation d'avril 1953, p. 231.

Tableau rétrospectif
(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL				EMISSIONS D'OBLIGATIONS		Ensemble des émissions	PRIMES D'ÉMISSION (1)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		Emissions nettes (4)
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Montant nominal	Montant nominal		Apports en nature (2)	Incorporations de réserves au capital (3)	

A — Sociétés belges (sociétés anonymes et en commandite par actions, sociétés de personnes à responsabilité limitée)

1951.....	1.836	1.425	1.260	799	5.805	6.196	5.731	91	2.483	10.104	113,1	1.348	3.876	4.363
1952.....	2.165	1.640	1.401	1.235	14.251	16.407	15.698	72	3.476	21.523	41,4	1.386	13.666	5.541
1952 4 prem. mois	806	684	544	255	3.981	2.496	2.071	18	1.932	5.112	0,7	432	1.600	2.510
1953 4 prem. mois	833	614	568	174	1.270	881	810	13	473	1.968	0,1	778	301	772
1952 Avril.....	169	109	101	97	1.014	736	678	3	102	947	—	134	545	202
Mai.....	158	123	119	107	2.103	2.114	1.982	2	60	2.297	31,3	136	1.492	564
Juin.....	169	88	75	54	501	247	228	2	35	370	—	84	138	116
Juillet.....	173	176	158	63	651	448	424	3	85	709	7,8	126	187	362
Août.....	116	112	103	29	663	240	240	1	25	377	—	78	210	80
Septembre..	167	88	81	55	309	283	276	2	1.100	1.471	1,0	74	181	1.203
Octobre....	180	124	108	86	558	1.253	1.205	1	20	1.397	0,4	70	1.020	243
Novembre..	156	99	74	140	2.027	3.958	3.950	—	—	4.057	0,1	90	3.841	93
Décembre..	240	146	139	446	3.457	5.368	5.322	4	65	5.579	—	297	4.996	218
1953 Janvier....	216	176	157	38	69	45	39	4	156	377	—	117	19	216
Février....	216	143	139	25	163	362	350	1	20	525	—	408	17	83
Mars.....	214	129	113	65	169	208	168	2	80	417	0,1	102	64	195
Avril.....	187	166	158	46	868	266	253	6	217	649	—	151	200	277
Mai.....p		89	68			298	201			387		49	113	107
Juin.....p		115	99			185	181		20	320		82	77	140

B — Sociétés congolaises (sociétés par actions et sociétés de personnes)

1951.....	181	2.836	1.779	62	1.524	1.673	1.411	2	70	4.579	10,7	1.181	564	1.526
1952.....	279	1.187	835	110	6.417	6.182	5.093	5	212	7.581	46,6	1.806	2.570	1.811
1952 3 prem. mois	61	465	313	26	370	509	272	1	50	1.024	39,1	194	33	447
1953 3 prem. mois	57	185	139	24	570	362	350	—	—	547	8,1	63	121	313
1952 Janvier....	15	85	76	8	144	206	143	—	—	291	36,0	51	21	183
Février....	23	188	154	14	206	284	118	—	—	472	3,1	123	10	142
Mars.....	23	191	83	4	20	20	12	1	50	261	—	19	3	123
Avril.....	27	132	67	11	64	60	22	—	—	192	—	20	—	69
Mai.....	22	100	52	14	651	836	419	—	—	936	—	18	88	365
Juin.....	20	30	27	6	250	180	164	—	—	210	—	14	—	177
Juillet....	17	109	70	6	207	125	105	—	—	234	—	29	98	48
Août.....	22	80	79	12	1.261	1.334	1.332	1	50	1.464	—	1.236	19	206
Septembre..	17	60	42	9	342	531	182	—	—	591	—	26	4	194
Octobre....	25	52	49	7	68	29	29	—	—	81	—	33	12	33
Novembre..	14	37	27	6	3.052	2.024	2.014	—	—	2.061	—	14	2.000	27
Décembre..	17	24	22	8	57	487	487	—	—	511	—	152	316	41
1953 Janvier....	15	35	28	13	276	258	258	—	—	293	7,7	37	112	145
Février....	20	62	54	5	267	83	70	—	—	155	0,3	4	—	121
Mars.....	22	87	57	6	27	21	21	—	—	108	—	22	9	47

(1) Non comprises dans les montants libérés.

(2) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

(3) Compris dans les augmentations de capital.

(4) Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations autres qu'en espèces, ainsi que les émissions de stinées au remboursement d'anciens emprunts.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES CONGOLAISES

(milliers de francs)

Source : Institut National de Statistique.

MARS 1953

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS					AUGMENTATIONS DE CAPITAL Sociétés par actions et sociétés de personnes			EMISSIONS D'OBLIGATIONS			LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈRES			DISSOLUTIONS Sociétés par actions et sociétés de personnes				RÉDUCTIONS DE CAPITAL Soc. par act. et soc. de personnes	
	par actions			de personnes		Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporations de réserves Réévaluation de l'immobilisé	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal							Montant libéré sur valeur nominale	Constitutions de sociétés		Nombre	Montant	Nombre	Montant		
						par actions	de per- sonnes	Augmen- tations de capital	par actions	de per- sonnes	Nombre		Montant							

Détail des émissions

Banques, soc. financières	1	1.000	500	2	5.500	3.948	—	—	—	—	—	—	—	2.060	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Sociétés commerciales	—	—	—	3	4.700	4.700	4	14.500	10.500	10.500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Sociétés industrielles	—	—	—	5	11.925	10.606	—	—	—	—	—	—	—	1.600	—	—	—	1	1.000	—	—	—	—	
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Construction, bâtiments	3	50.000	28.965	—	—	—	—	—	—	—	—	—	16.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Sociétés agricoles	—	—	—	6	9.750	6.300	2	12.500	11.000	11.000	—	—	—	1.280	—	9.000	—	—	—	—	—	—	—	
Transports	—	—	—	1	2.000	950	—	—	—	—	—	—	—	809	—	—	—	1	1.000	—	—	—	—	
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Divers	—	—	—	1	2.100	900	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
TOTAUX	4	51.000	29.465	18	35.975	27.404	6	27.000	21.500	21.500	—	—	—	16.000	5.749	—	—	9.000	2	2.000	—	—	—	—

Groupement des sociétés selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

de 1 million et moins	1	1.000	500	3	1.575	1.575	1	1.500	500	500	—	—	—	—	550	—	—	2	2.000	—	—	—	—	—
de 1 à 5 millions	—	—	—	15	34.400	25.829	4	21.000	12.000	12.000	—	—	—	—	5.199	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 5 à 10 millions	1	10.000	2.000	—	—	—	1	4.500	9.000	9.000	—	—	—	—	—	—	9.000	—	—	—	—	—	—	—
de 10 à 20 millions	1	15.000	4.965	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 20 à 50 millions	1	25.000	22.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	16.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAUX	4	51.000	29.465	18	35.975	27.404	6	27.000	21.500	21.500	—	—	—	16.000	5.749	—	—	9.000	2	2.000	—	—	—	—

Répartition des sociétés suivant la nature du droit qui les régit

Sociétés de droit belge	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés de droit congolais	4	51.000	29.465	18	35.975	27.404	6	27.000	21.500	21.500	—	—	—	16.000	5.749	—	—	9.000	2	2.000	—	—	—	—
TOTAUX	4	51.000	29.465	18	35.975	27.404	6	27.000	21.500	21.500	—	—	—	16.000	5.749	—	—	9.000	2	2.000	—	—	—	—

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

17

Détail des émissions

(milliers de francs)

Source : Institut National de Statistique.

AVRIL 1953

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS (1)						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS		PRIMES D'ÉMISSIONS (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES				DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS (1) (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)		RÉDU- CTIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)							
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre		Montant nominal	dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant			
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Constitutions de sociétés			Aug- menta- tions de capital	Nombre	Montant	Nombre			Montant	Nombre	Montant
							anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	Nombre		Montant	Nombre	Montant											
Banques	—	—	—	—	—	1	600.000	100.000	100.000	—	—	—	—	—	—	100.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Opérations financières et immobilières	7	57.270	56.520	2	410	410	6.370	16.340	4.488	—	—	—	—	—	—	52.144	349	1.350	50	1	60	1	225	3	4.593	
Commerce de détail	7	4.550	4.004	18	2.680	2.680	460	1.260	1.260	—	—	—	—	—	—	2.760	1.085	900	252	4	550	—	—	—	—	
Comm. de gros et commerce extérieur	12	7.725	7.125	29	9.282	8.352	3.250	12.407	12.407	—	—	—	—	—	—	2.963	5.035	7.500	657	10	9.561	—	—	1	57	
Fabrications métalliques	6	3.256	3.256	12	13.445	13.249	4	13.862	36.297	2	32.000	—	—	—	—	1.033	11.790	9	25.288	7	6.810	—	—	2	8.588	
Métallurgie du fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	
Métaux non ferreux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	12.000	—	—	—	—	
Industrie textile	7	12.600	11.560	5	4.410	4.410	31.863	537	537	—	—	—	—	—	—	5.230	4.139	—	237	3	3.250	—	—	1	40.237	
Industries alimentaires	1	4.000	4.000	2	1.050	1.050	150	1.350	1.350	—	—	—	—	—	—	3.800	500	1.350	4	19.900	—	—	—	—	—	
Industrie du bois	2	2.900	2.900	3	1.100	1.100	1	2.500	550	—	—	—	—	—	—	2.890	1.079	—	2	2.550	—	—	—	—	—	
Industrie chimique	—	—	—	2	600	560	1	20.000	660	—	—	—	—	—	—	—	540	—	3	1.100	—	—	—	—	—	
Industrie du verre	1	450	450	1	500	500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	135.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	1	3.600	3.600	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3.580	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Papier et imprimerie	3	8.250	8.250	—	—	—	1	1.300	3.700	3.240	—	—	—	—	—	8.195	—	1.480	1.120	5	39.902	—	—	—	—	
Transport	2	1.800	1.800	5	750	750	3	1.670	15.785	15.785	—	—	—	—	—	500	223	15.785	1	100	—	—	1	35	—	
Tourisme	1	1.000	338	4	1.550	1.550	—	—	—	—	—	—	—	—	—	172	1.048	—	3	550	—	—	—	—	—	
Intermédiaires	3	1.600	1.281	7	510	510	1	1.700	800	800	—	—	—	—	—	75	10	—	800	2	400	1	13.000	—	—	
Déchets et matières de récupération	1	500	500	1	1.200	1.200	7	167.025	69.100	69.100	—	—	—	—	—	177	832	430	66.600	—	—	—	—	—	—	
Constructions	6	3.650	2.956	12	3.365	3.227	3	2.350	2.075	2.075	—	—	—	—	—	2.336	1.789	1.507	3	537	—	—	—	—	—	
Charbons	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	50.000	—	—	—	—	—	—	—	1	65	—	—	—	—	—
Terre cuite	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ciment et industries connexes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières	—	—	—	1	225	225	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	75	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chaux	—	—	—	—	—	—	1	15.000	3.000	3.000	—	—	—	—	—	—	—	3.000	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	1	1.200	1.200	1	100	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	950	60	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac	1	250	250	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	240	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du diamant	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	1	2.280	2.280	2	150	150	1	550	450	450	—	—	—	—	—	2.280	—	—	450	—	—	—	—	—	—	—
Films, théâtres, attractions	—	—	—	3	760	720	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	300	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Artisanat	1	100	100	4	1.850	650	1	200	700	700	—	—	—	—	—	—	168	—	700	2	300	—	—	—	—	
Agric., hortic., pêche, élevage	1	2.000	2.000	2	575	575	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1.850	125	—	—	1	1.900	—	—	—	—	
Divers non dénommés	1	760	760	5	1.475	1.235	2	100	900	900	—	—	—	—	—	—	928	—	600	2	2.600	—	—	—	—	
TOTAUX...	66	119.741	115.130	121	45.987	43.203	46	868.350	265.911	253.259	6	217.000	—	—	—	91.175	30.075	30.311	199.754	57	102.460	2	13.225	8	53.510	

(1) Coopératives : 19 sociétés constituées au capital minimum de 3.308.900 francs; 6 sociétés dissoutes au capital minimum de 503.000 francs.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance
du capital nominal émis ou annulé
(milliers de francs)

AVRIL 1953

Source : Institut National de Statistique

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (soc. de pers. à resp. lim.)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS		PRIMES D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL Montant	
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature	Incorporations de réserves	Liquidations		Fusions
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale										Montant		

1 — Selon le lieu où s'exerce leur activité

Belgique	66	119.741	115.130	121	45.987	43.203	46	868.350	265.911	253.259	6	217.000	—	—	151.561	199.754	102.460	13.225	53.510
Etranger.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux...	66	119.741	115.130	121	45.987	43.203	46	868.350	265.911	253.259	6	217.000	—	—	151.561	199.754	102.460	13.225	53.510

2 — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	48	23.486	19.625	115	32.387	30.803	28	62.138	10.773	9.701	—	—	—	—	27.445	4.146	13.270	225	1.801
de 1 à 5 mill.	16	29.755	29.005	6	13.600	12.400	10	23.612	24.238	23.778	—	—	—	—	40.281	10.608	22.140	—	11.412
de 5 à 10 mill.	2	14.500	14.500	—	—	—	3	6.600	20.900	9.780	—	—	—	—	16.955	—	—	—	—
de 10 à 20 mill.	—	—	—	—	—	—	2	16.000	30.000	30.000	2	32.000	—	—	15.000	15.000	45.000	13.000	—
de 20 à 50 mill.	—	—	—	—	—	—	2	160.000	80.000	80.000	3	110.000	—	—	70.000	22.050	—	—	40.237
de 50 à 100 mill.	1	52.000	52.000	—	—	—	1	600.000	100.000	100.000	1	75.000	—	—	51.880	100.000	—	—	—
plus de 100 mill.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux...	66	119.741	115.030	121	45.987	43.203	46	868.350	265.911	253.259	6	217.000	—	—	151.561	199.754	102.460	13.225	53.510

VI — EMPRUNTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES D'UTILITÉ PUBLIQUE (1)
(Emprunts à long et moyen terme ayant fait l'objet d'une émission publique.)

PÉRIODES	en Belgique	à l'étranger
	(millions de francs)	(millions)
1951.....	10.850	—
1952.....	23.760	\$ U. S. 50 fr. cong. 100 fr. s. 50
1952 Mai.....	1.250	\$ U. S. 50
Juin.....	8.030	—
Juillet.....	—	—
Août.....	—	—
Septembre.....	400	—
Octobre.....	1.000	—
Novembre.....	8.880	fr. s. 50
Décembre.....	—	fr. cong. 100
1953 Janvier.....	400	fr. cong. 100
Février.....	1.800	—
Mars.....	3.500	fr. cong. 165
Avril.....	1.000	—
Mai.....	—	—
Juin.....	4.570	—
Juillet.....	340	—

VII — OPERATIONS BANCAIRES DU CREDIT COMMUNAL

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique pour le paiement des dépenses.)

PÉRIODES	DÉPENSES EXTRAORDINAIRES		DÉPENSES ORDINAIRES
	Prélèvements sur comptes (2)	Remboursements nets	Avances nettes
	(milliers de francs)		
1951.....	5.208.422	2.462.686	3.481.141
1952.....	4.910.747	863.200	3.310.315
1952 Mars.....	359.589	40.660	438.672
Avril.....	310.643	34.963	159.522
Mai.....	363.357	16.615	194.988
Juin.....	359.991	18.002	163.441
Juillet.....	438.259	21.042	253.353
Août.....	447.889	35.042	348.715
Septembre.....	511.489	233.085	161.436
Octobre.....	487.451	73.309	418.045
Novembre.....	450.050	15.527	442.899
Décembre.....	440.430	317.187	305.285
1953 Janvier.....	334.847	155.156	261.591
Février.....	331.071	24.247	266.957
Mars.....	425.034	22.524	383.363
Avril.....	314.225	13.859	226.119
Mai.....	423.174	21.618	262.852

VIII — INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES (3)

PÉRIODES	Montant d'après les droits d'inscription perçus
	(milliers de fr.)
1951 Moyenne mens.	1.024.540
1952 Moyenne mens.	1.266.773
1952 Avril.....	1.360.312
Mai.....	1.335.691
Juin.....	1.219.612
Juillet.....	1.340.190
Août.....	1.217.022
Septembre.....	1.236.472
Octobre.....	1.437.730
Novembre.....	1.215.117
Décembre.....	1.400.648
1953 Janvier.....	1.263.897
Février.....	1.138.665
Mars.....	1.399.508
Avril.....	1.248.523
Mai.....	1.379.239
Juin.....	1.525.799

(1) Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie).

(2) Y compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat.

(3) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

LES FINANCES PUBLIQUES

I — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

(millions de francs)

25

ÉPOQUES (fin de mois)	Dettes consolidées				Dettes à moyen terme (3)			Dettes à court terme (4)			Avoirs des particu- liers en comptes- chèques postaux	Dettes totales (1) (6)
	intérieures			exté- rieure (1) (2)	inté- rieure	exté- rieure (2)	totale	inté- rieure	exté- rieure (2)	totale		
	directe	indirecte	totale									
1940 Mars	26.184	8.910	35.094	4.936	1.259	—	1.259	6.234	713	6.947	3.384	51.620
1952 Mai	104.062	8.773	112.835	13.986	36.133	3.131	39.264	75.976	2.421	78.397	(5) 19.518	264.000
Juin	108.957	8.781	117.718	13.983	33.819	3.024	36.843	73.784	2.015	75.799	(5) 19.642	263.985
Juillet	111.279	8.758	120.037	14.066	32.344	3.022	35.366	69.745	1.355	71.100	(5) 19.884	260.453
Août	111.141	8.758	119.899	14.191	32.326	3.017	35.343	72.490	1.254	73.744	(5) 20.586	263.763
Septembre	111.017	8.749	119.766	14.191	32.478	2.762	35.240	74.312	750	75.062	(5) 20.003	264.262
Octobre	110.863	8.739	119.602	14.249	32.046	2.752	34.798	75.892	1.499	77.391	(5) 20.046	266.086
Novembre	115.269	8.732	124.001	14.263	33.251	2.751	36.002	73.251	1.499	74.750	(5) 20.246	269.262
Décembre	119.197	8.725	127.922	14.276	31.249	3.341	34.590	67.566	1.251	68.817	20.373	265.978
1953 Janvier	117.911	8.702	126.613	14.265	32.354	3.328	35.682	68.647	502	69.149	19.576	265.285
Février	117.814	8.695	126.509	14.319	31.478	3.324	34.802	72.383	4	72.387	19.899	267.916
Mars	119.684	8.687	128.381	14.561	32.006	3.073	35.079	72.103	4	72.107	19.721	269.848
Avril	121.009	8.678	129.687	14.567	31.808	3.068	34.876	71.549	4	71.553	19.315	269.998
Mai	122.192	8.673	130.865	14.562	31.525	3.074	34.599	72.146	599	72.745	19.792	272.563
Juin	124.931	8.660	133.591	14.449	31.402	2.825	34.227	69.486	1.610	71.096	20.667	274.030
Juillet	124.839	8.656	133.495	14.441	31.362	2.825	34.187	69.715	2.786	72.501	20.486	275.110

- (1) Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918.
 (2) Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. Au 31 mars 1940, les emprunts 5 1/2 p. c. 1932 et 1934 sont décomptés sur la base de fr belges 195,675 pour 100 francs français de capital nominal.
 (3) Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an.
 (4) Certificats à un an d'échéance au plus.
 (5) Ces avoirs sont représentés à concurrence de 6.494 millions de francs par des certificats de trésorerie.
 (6) Non compris la Dotation des Combattants.

II — SITUATION DES AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

(millions de francs)

ÉPOQUES (fin de mois)	A 120 jours au maximum	A un an au plus	A cinq ans au plus	A plus de cinq ans		Total
	Certificats de trésorerie (1)			Créance consolidée sur l'Etat (2)	Effets publics nationaux (3)	
1950 Mars	5.852	—	—	34.939	1.013	41.804
Juin	5.016	—	—	34.939	1.062	41.017
Septembre	2.881	—	—	34.939	1.079	38.899
Décembre	4.136	—	—	34.939	1.077	40.162
1951 Mars	555	—	—	34.860	1.093	36.508
Juin	1.222	—	—	34.860	1.172	37.254
Septembre	3.741	—	—	34.860	1.188	39.789
Décembre	6.629	—	—	34.860	1.221	42.610
1952 Mars	7.178	—	—	34.763	1.269	43.210
Juin	8.865	—	—	34.763	1.435	46.063
Septembre	8.953	—	—	34.763	1.475	45.191
Décembre	6.260	—	—	34.763	1.478	42.501
1953 Mars	7.819	—	—	34.660	1.565	44.044
Juin	6.009	—	—	34.660	1.653	42.322

- (1) Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 13 de la loi organique de la Banque Nationale de Belgique.
 (2) Art. 3, § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la Banque Nationale de Belgique.
 (3) Art. 14 de la loi organique de la Banque Nationale de Belgique.

III — RENDEMENT DES IMPOTS

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

Source : *Moniteur belge*.

(millions de francs)

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
	(1)			(1)	(1)
1951.....	34.544 (2)	12.453	23.462	70.459 (2)	—
1952.....	32.761	13.675	24.843	71.279	—
1952 Avril.....	2.487	1.205	2.108	5.800	25.055
Mai.....	3.034	1.188	2.037	6.239	31.294
Juin.....	2.805	998	2.202	6.005	37.299
Juillet.....	4.549	1.188	1.987	7.722	45.021
Août.....	2.036	1.097	2.119	5.252	50.273
Septembre.....	1.998	1.222	1.790	5.010	55.283
Octobre.....	1.843	1.306	2.055	5.204	60.487
Novembre.....	1.945	1.083	2.246	5.274	65.761
Décembre.....	2.252	1.237	2.029	5.518	71.279
1953 Janvier.....	4.409	980	1.928	7.317	7.317
Février.....	2.121	990	1.966	5.077	12.394
Mars.....	2.268	1.125	1.901	5.294	17.688
Avril.....	2.261	1.092	1.957	5.310	22.998
Mai.....	2.967	1.015	1.916	5.898	28.896
Juin.....	2.730	1.068	1.939	5.737	34.633

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 30 juin 1953 pour les exercices 1952 et 1953

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

Source : *Moniteur belge*.

(millions de francs)

	EXERCICE 1952		EXERCICE 1953		JUIN 1953
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exercice 1953
I. Contributions directes.....	31.684 (1)	29.036	11.385	10.972	2.730
II. Douanes et accises.....	13.666	12.649	6.167	6.255	1.068
dont douanes.....	4.383	4.300	2.203	2.072	374
accises.....	8.508	8.263	3.542	4.105	620
taxes spéciales de consommat.	687		323		47
III. Enregistrement.....	24.839	22.361	11.601	12.040	1.939
dont enregistrement.....	2.189	1.980	1.148	1.197	210
successions.....	1.014	950	482	418	87
timbres et taxes assimilées...	21.395	19.100	9.824	10.299	1.617
Total...	70.189 (1)	64.046	29.153	29.267	5.737
Différence par rapport aux éval. budgét.		+ 6.143		- 114	

(1) Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

(2) De janvier à mai 1951, les recettes des contributions directes sont brutes : elles comprennent les ordonnances de dégrèvement d'impôts portant sur des cotisations enrôlées mais non payées que l'Administration des contributions directes prend en recette et en dépense depuis le 1^{er} janvier 1951. A partir de juin 1951, ces recettes sont nettes.NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice. L'exercice 1952, commencé le 1^{er} janvier 1952, s'est clôturé le 31 mars 1953.

LES REVENUS ET L'ÉPARGNE

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en mars 1953

Source : Institut National de Statistique.

30

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts (2)
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			

(milliers de francs)

A — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

Banques	20	20	—	928.805	835.240	380.710	—	232.607	79.378	2.001
Assurances	1	1	—	5.500	10.756	3.145	—	1.830	—	—
Opérations financières et immobilières	261	224	37	1.952.379	2.019.687	565.517	3.416	387.457	1.137.672	40.097
Commerce de détail	40	26	14	33.507	62.840	24.452	3.206	13.887	2.000	112
Commerce de gros et commerce extérieur	210	153	57	349.781	356.119	69.453	11.084	20.833	1.500	101
Fabrications métalliques	106	78	28	356.088	295.673	56.912	16.343	22.843	46.508	2.464
Métallurgie du fer	10	9	1	1.519.600	1.465.134	248.328	—	130.895	197.124	9.399
Métaux non ferreux	12	10	2	504.184	228.396	83.485	6.573	50.320	2.219	106
Industrie textile	158	79	79	1.622.074	1.539.899	97.701	110.631	40.406	20.105	1.103
Industries alimentaires	90	75	15	640.469	377.644	90.408	2.650	45.909	75.682	4.374
Industrie du bois	35	25	10	79.389	78.893	10.240	3.505	1.689	5.000	319
Industrie chimique	53	38	15	196.497	185.982	20.894	8.653	10.377	—	—
Industrie du verre	9	7	2	62.285	179.051	1.056	5.189	165	—	—
Electricité	2	2	—	204.000	24.272	14.184	—	8.000	371.036	21.868
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	38.000	1.900
Eau	1	1	—	300	55	31	—	31	—	—
Cuir	20	8	12	61.495	34.450	1.753	4.851	1.088	—	—
Papier et imprimerie	41	25	16	166.194	99.415	18.259	7.496	6.571	18.928	1.126
Transport	66	49	17	390.707	157.249	52.349	5.648	39.267	—	—
Tourisme	48	35	13	85.149	37.002	8.912	1.855	4.033	5.870	222
Intermédiaires	59	46	13	110.211	69.464	13.613	1.814	8.490	—	—
Déchets et matières de récupération	5	1	4	6.592	10.102	1.358	893	—	—	—
Constructions	36	30	6	282.585	106.800	45.825	935	34.476	16.000	741
Charbons	9	8	1	549.460	829.460	42.057	10.115	8.512	128.929	7.030
Terre cuite	13	12	1	46.194	44.495	2.579	292	453	2.849	205
Ciment et industries connexes	15	13	2	156.630	77.506	19.599	153	11.909	13.320	673
Carrières	15	9	6	107.177	28.824	10.773	983	8.012	—	—
Chaux	7	7	—	83.549	60.113	13.439	—	3.750	—	—
Industries céramiques	5	4	1	13.700	6.476	749	86	181	—	—
Industrie du tabac	5	3	2	31.821	9.210	2.976	305	2.210	—	—
Industrie du diamant	2	2	—	700	657	154	—	—	280	22
Éditions, librairies, presse	15	12	3	66.828	2.858	3.783	3	759	—	—
Films, théâtres, attractions	20	13	7	12.820	13.288	2.849	353	54	—	—
Artisanat	56	40	16	96.165	94.324	17.557	1.778	1.362	—	—
Agriculture, horticulture, pêche, élevage	3	1	2	7.900	45.459	444	380	—	2.000	135
Divers non dénommés	85	67	18	146.757	64.134	20.835	1.818	5.265	2.000	112
TOTAL ...	1.533	1.133	400	10.877.192	9.450.927	1.946.379	211.008	1.103.641	2.166.400	94.110

B — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge

Banques, sociétés financières	5	5	—	358.000	5.677	18.192	—	4.601	—	—
Sociétés commerciales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés industrielles	1	1	—	1.000	—	—	—	—	—	—
Sociétés agricoles	4	4	—	56.930	22.949	11.001	—	4.059	30.000	1.897
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines	1	1	—	1.000	— 2	24	—	—	—	—
Construction	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports	—	—	—	—	—	—	—	—	42.844	2.347
Sociétés diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL ...	11	11	—	416.930	28.624	29.217	—	8.660	72.844	4.244

C — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés diverses	2	1	1	20.800	5.558	3.979	95	1.296	2.450	145
TOTAL ...	2	1	1	20.800	5.558	3.979	95	1.296	2.450	145
Total général ...	1.546	1.145	401	11.314.922	9.485.109	1.979.575	211.103	1.113.597	2.241.694	98.499

(1) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

(2) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de mars 1953 :

(milliers de francs)

Coupons d'emprunts de l'Etat	166.299
Coupons d'emprunts de la Colonie	42.260
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	15.826
Coupons d'emprunts d'organismes divers	202.201

426.586

Coupons d'emprunts extérieurs	32.857
-------------------------------------	--------

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Tableau rétrospectif (*)

30 Source : Institut National de Statistique.

PÉRIODES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
(milliers de francs)										
1951 (2).....	11.608	8.892	2.716	106.891.246	84.142.338	19.990.165	993.767	10.773.801	(3)25.832.336	1.215.569
1952 (2).....	12.118	9.293	2.825	117.893.804	88.756.645	24.715.029	1.025.536	12.988.087	(3)29.746.724	1.259.186
1952 Janvier.....	134	102	32	2.051.413	659.109	225.168	4.797	123.760	3.134.345	141.591
Février.....	225	168	57	757.739	1.033.001	341.364	12.688	83.746	2.393.483	103.816
Mars.....	1.960	1.538	422	10.856.967	10.044.400	2.078.626	138.924	1.089.508	2.062.433	87.684
Avril.....	3.116	2.382	734	23.219.520	16.003.012	3.405.398	240.811	1.914.927	2.664.487	119.421
Mai.....	2.854	2.211	643	25.393.409	18.141.165	4.743.300	171.682	2.599.558	2.018.301	86.373
Juin.....	1.413	1.113	300	20.754.394	16.504.851	7.226.978	111.337	3.504.269	2.234.044	96.157
Juillet.....	585	450	135	6.560.174	4.925.523	1.540.619	80.246	754.755	2.607.887	114.023
Août.....	210	158	52	1.225.631	1.187.108	229.963	18.946	108.630	2.026.917	82.255
Septembre.....	369	254	115	2.275.072	1.714.948	384.969	42.586	147.727	2.322.128	100.512
Octobre.....	630	456	174	9.029.119	7.103.291	1.668.737	102.530	1.026.080	2.392.436	105.043
Novembre.....	348	258	90	11.542.492	7.812.950	2.166.022	48.145	1.322.406	2.228.752	99.296
Décembre.....	322	235	87	4.401.334	3.813.793	719.715	58.916	315.277	2.668.417	123.015
1953 Janvier.....	108	79	29	2.274.207	1.069.137	190.534	19.834	118.287	3.265.526	150.172
Février.....	146	109	37	441.744	971.759	289.970	10.362	37.675	2.520.850	112.021
Mars.....	1.546	1.145	401	11.314.922	9.485.109	1.979.575	211.103	1.113.597	2.241.694	98.499

(*) Les chiffres de 1953 sont provisoires.

(1) En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes. — (2) Déduction faite des doubles emplois. — (3) Au 31 décembre.

II — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne (Épargne pure)

(milliers de francs)

31

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période	Nombre de livrets à fin d'année (2)
1951.....	9.270.781	8.134.194	1.136.587	34.841.680 (1)	7.122.116
1952.....	12.958.471	8.127.697	4.830.774	40.747.811 (1)	7.223.062
1952 Mai.....	994.067	741.256	252.811	36.663.587	
Juin.....	1.149.681	710.723	430.958	37.094.545	
Juillet.....	1.386.538	711.848	674.690	37.769.235	
Août.....	1.125.276	623.689	501.587	38.270.822	
Septembre.....	941.026	644.785	296.241	38.567.063	
Octobre.....	1.084.348	644.489	439.859	39.006.922	
Novembre.....	900.422	573.595	326.827	39.333.749	
Décembre.....	1.174.359	835.654	338.705	40.747.811 (1)	
1953 Janvier.....	1.439.588	600.432	839.156	41.586.967	
Février.....	1.001.288	626.837	374.451	41.961.418	
Mars.....	1.163.765	832.152	331.613	42.293.031	
Avril.....	986.718	918.389	68.329	42.361.360	
Mai.....	931.126	855.787	75.339	42.436.699	
Juin.....	1.054.240	955.055	99.185	42.535.884	
Juillet.....	1.217.259	829.692	387.567	42.923.451	

(1) Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice et la dotation aux prisonniers de guerre. — (2) Y compris les livrets des prisonniers de guerre.

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite (*)

(milliers de francs)

PÉRIODES	Travailleurs manuels			Employés (Lois des 10 mars 1925 et 18 juin 1930)	Totaux
	Loi du 16 mars 1865	Loi du 15 décembre 1937			
		Versements obligatoires	Versements facultatifs		
1951.....	36.308	414.956	153.069	279.091	883.424
1952.....	38.803	426.031	159.546	313.293	937.673
1951 Octobre.....	2.318	34.784	12.405	25.636	75.143
Novembre.....	2.828	33.123	12.343	24.470	72.704
Décembre.....	2.591	34.916	13.834	25.676	77.017
1952 Janvier.....	4.687	37.295	14.677	25.244	81.903
Février.....	2.753	35.520	13.122	25.788	77.183
Mars.....	3.319	37.536	14.170	27.214	82.239
Avril.....	2.658	35.159	13.482	25.964	77.263
Mai.....	3.385	37.178	13.525	26.441	80.529
Juin.....	4.723	32.927	12.400	25.683	75.733
Juillet.....	2.598	34.336	12.357	25.771	75.062
Août.....	2.363	37.149	12.683	25.389	77.564
Septembre.....	2.990	35.462	13.473	25.917	77.842
Octobre.....	3.921	34.921	12.422	27.152	78.416
Novembre.....	2.236	34.364	12.783	26.209	75.592
Décembre.....	3.170	34.184	14.472	26.521	78.347

(*) Les versements inscrits aux comptes des affiliés « Ouvriers mineurs » (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937 et arrêté du 25 février 1947) au Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs ont été respectivement de 189,7 millions de francs (montant provisoire) en 1950 et 212,0 millions de francs (montant provisoire) en 1951. (Source : Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs.)

III — INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES (Période 1936 à 1938 = 100)
Conditions d'utilisation et méthode d'établissement : voir notre Bulletin de mai 1949, p. 233.

PÉRIODES	INDICES PAR INDUSTRIES																							
	INDICE GÉNÉRAL	Cokeries	Carières, cimenteries, marbreries	Métallurgie				Industries céramiques, briqueteries	Industries verrières	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports		Gas et électricité
				Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécaniques et métalliques	Ensemble					Lin, coton, chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie	Ensemble					Fabriques (1)	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer (2)	
a) Indice des salaires horaires moyens																								
1940 Mars	113	117	110	123	115	114	118	107	114	114	110	112	113	112	113	109	118	110	119	106	112	104	106	114
1950 Décembre (3)	439	463	418	443	449	443	444	416	438	431	429	457	461	459	421	435	426	384	363	417	438	412	401	478
1951 Mars	444	466	424	454	450	448	449	401	441	455	420	462	466	464	432	426	428	378	369	416	441	418	408	474
Juin	466	466	448	481	468	469	473	427	456	472	448	491	487	489	439	455	456	405	387	440	460	450	418	500
Septembre	472	477	459	487	478	471	478	427	459	476	460	495	492	493	472	468	461	401	387	455	467	432	415	510
Décembre (4)	486	508	469	495	501	479	488	441	488	495	476	519	505	512	480	484	470	424	405	469	460	465	423	516
1952 Mars (4)	490	508	472	505	499	493	498	452	477	498	474	511	499	505	482	483	473	430	405	475	463	443	446	526
Juin	490	513	476	508	501	491	499	440	490	508	485	518	499	508	489	491	468	429	408	458	479	428	448	540
Septembre	485	514	478	492	489	490	495	436	458	496	458	504	482	493	489	484	458	422	399	462	484	439	448	527
Décembre	484	520	472	498	501	493	496	436	464	500	464	506	482	494	472	483	449	418	399	460	479	455	452	526
1953 Mars	484	495	477	493	492	497	495	440	460	464	464	513	486	499	463	484	453	416	399	463	474	445	454	526
Juin	p 486	502	475	493	491	500	497	440	459	p 466	513	493	493	503	459	488	458	414	399	463	p 446	453	p 452	523
b) Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés																								
1940 Mars	115	113	112	126	117	114	119	107	111	115	110	111	111	111	114	109	120	112	118	107	126	113	—	115
1950 Décembre (3)	427	398	395	401	449	418	415	404	424	419	416	471	465	468	412	396	437	351	365	434	416	364	—	485
1951 Mars	433	398	397	411	440	423	421	397	428	428	410	473	472	473	425	390	439	357	373	427	416	379	—	487
Juin	455	424	422	441	440	457	447	446	416	434	453	439	492	499	433	415	467	410	391	468	433	394	—	516
Septembre	459	424	428	441	464	448	448	417	434	453	442	483	507	495	460	437	469	410	391	488	430	394	—	516
Décembre (4)	472	456	435	449	501	457	459	419	470	464	457	505	519	512	467	455	477	413	408	499	432	410	—	528
1952 Mars (4)	475	459	439	461	495	487	488	428	470	464	472	457	501	510	506	472	446	478	423	408	505	438	410	536
Juin	474	456	439	463	482	466	467	420	463	474	451	500	508	504	480	460	474	419	408	490	453	410	—	544
Septembre	469	456	440	448	481	469	462	415	452	469	445	490	494	492	479	443	467	420	398	491	457	410	—	528
Décembre	468	449	438	457	489	468	467	412	452	470	440	490	494	492	461	444	456	421	398	490	451	410	—	530
1953 Mars	469	444	448	453	482	470	465	411	449	448	448	492	497	494	461	445	463	420	398	492	455	410	—	529
Juin	p 469	448	448	445	471	473	462	413	449	p 449	496	499	498	498	458	446	466	419	398	493	470	410	—	529
c) Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés																								
1940 Mars	113	112	112	125	117	109	116	106	113	116	111	112	112	112	113	106	116	113	118	106	119	108	—	116
1950 Décembre (3)	427	399	412	425	464	421	428	411	422	400	394	459	479	469	411	410	383	386	333	406	439	408	—	450
1951 Mars	429	398	416	431	465	419	429	436	433	410	391	459	475	467	419	413	396	380	330	393	444	394	—	442
Juin	450	419	438	458	483	442	453	447	424	423	417	484	502	493	422	435	413	419	362	425	463	413	—	464
Septembre	456	419	446	458	491	443	455	469	425	427	417	488	511	500	460	467	420	418	352	439	453	413	—	465
Décembre (4)	468	455	458	464	506	455	465	469	454	435	433	504	527	515	457	475	432	423	370	467	457	446	—	476
1952 Mars (4)	474	457	462	475	517	470	478	480	441	443	438	499	525	512	463	467	432	433	370	461	460	436	—	486
Juin	473	454	461	481	514	466	477	483	440	444	430	493	521	507	470	492	428	430	371	442	482	449	—	493
Septembre	467	454	462	467	505	468	472	476	432	442	428	480	498	489	469	482	418	431	363	442	477	449	—	479
Décembre	467	452	461	470	522	466	475	475	432	441	429	478	496	487	458	482	414	431	363	443	486	449	—	481
1953 Mars	467	447	468	470	513	469	475	475	427	430	481	495	488	452	485	418	431	363	443	496	467	—	—	485
Juin	p 469	451	464	465	507	472	474	475	427	p 432	486	501	494	494	456	488	423	431	363	444	501	457	—	485

(*) L'indice général comprend les salaires dans les charbonnages.

(1) Ces indices ne tiennent pas compte des primes et allocations ajoutées aux salaires, sauf en décembre 1950, décembre 1951 et mars 1952.

(2) Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des salaires des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu.

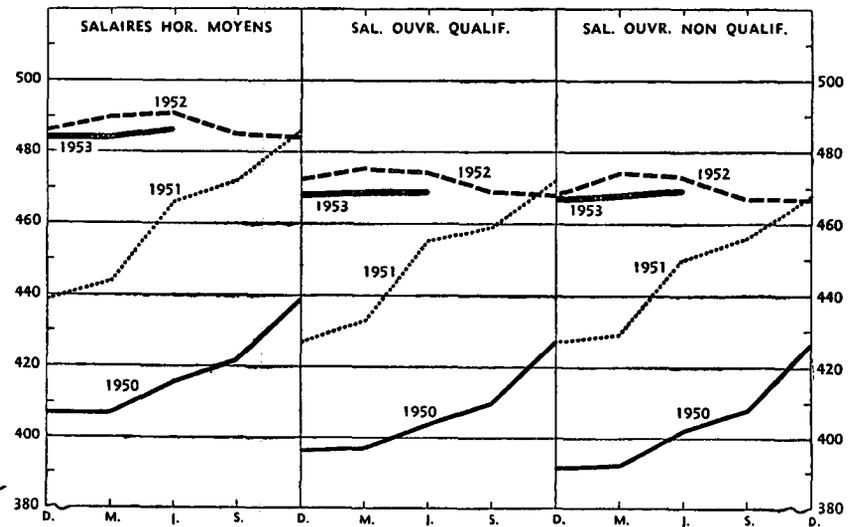
(3) Ces indices tiennent compte de la partie, relative au mois de décembre, de la prime compensatoire prévue par le *Moniteur belge* du 13 janvier 1951.

(4) Ces indices tiennent compte de l'allocation temporaire prévue au *Moniteur belge* du 10 novembre 1951.

III — INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES (Période 1936 à 1938 = 100)

32

PÉRIODES	1950	1951	1952	1953
Salaires horaires moyens.				
Mars	407	444	490	484
Juin	416	466	490	486
Septembre	421	472	485	
Décembre	439	488	484	
Salaires ouvriers qualifiés.				
Mars	397	433	476	469
Juin	403	455	474	469
Septembre	409	459	469	
Décembre	427	472	468	
Salaires ouvriers non qualifiés.				
Mars	392	429	474	467
Juin	402	460	473	469
Septembre	408	456	467	
Décembre	427	468	467	



LE MOUVEMENT DES AFFAIRES

I — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

a) Mouvement du débit

35

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION						
	Nombre de chambres à fin de période	BRUXELLES		PROVINCE		BRUXELLES ET PROVINCE	
		Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)
1951 Moyenne mensuelle	38 (1)	159	228.003	171	56.908	330	284.911
1952 Moyenne mensuelle	38 (1)	164	267.119	177	58.764	341	315.883
1952 Juillet	38	167	274.513	179	60.193	346	334.706
Août	38	148	236.147	162	54.475	310	290.622
Septembre	38	160	253.745	177	56.664	337	310.409
Octobre	38	168	277.929	192	60.174	360	338.103
Novembre	38	150	232.866	167	53.993	317	286.859
Décembre	38	176	292.605	192	65.389	368	357.994
1953 Janvier	38	168	266.483	177	56.034	345	322.517
Février	38	155	244.877	163	50.850	318	295.727
Mars	38	169	257.818	184	52.562	353	310.380
Avril	38	164	239.551	184	55.437	348	294.988
Mai	38	155	224.536	175	49.783	330	274.319
Juin	38	173	255.348	193	58.622	366	313.970
Juillet	38	170	230.538	188	60.433	358	290.971

(1) Au 31 décembre.

b) Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles (mouvement du débit)

PÉRIODES	Call money (1)		Titres, effets publics et coupons		Virements, chèques, lettres de change, promesses, quittances, etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux	
	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)
1951 Moyenne mensuelle	2.322	140.209	1.735	8.226	152.482	75.214	2.628	4.354	159.167	228.003
1952 Moyenne mensuelle	2.336	158.968	1.930	9.374	156.562	84.635	2.922	4.142	163.750	267.119
1952 Juillet	2.215	172.474	2.215	10.975	159.280	86.764	3.024	4.300	166.734	274.513
Août	2.107	141.315	1.738	7.478	141.724	83.442	2.843	3.912	148.412	236.147
Septembre	2.220	159.037	1.770	8.192	153.225	82.723	2.833	3.793	160.048	253.745
Octobre	2.371	175.137	1.904	10.663	160.402	88.363	2.896	3.746	167.663	277.929
Novembre	1.777	138.234	1.750	7.648	143.872	83.702	2.599	3.282	149.798	232.866
Décembre	2.277	180.597	2.104	13.237	168.304	94.855	2.915	3.910	175.600	292.605
1953 Janvier	2.281	167.704	1.701	8.188	161.426	87.559	2.696	3.032	168.104	266.483
Février	2.195	147.724	1.403	7.182	148.767	86.787	2.509	3.184	154.874	244.877
Mars	2.448	181.368	1.812	7.882	162.079	85.556	2.783	3.512	169.122	257.818
Avril	2.232	156.513	1.989	10.024	157.007	69.743	2.623	3.271	163.851	239.551
Mai	2.193	137.947	1.969	7.832	148.054	75.563	2.688	3.194	154.904	224.536
Juin	2.689	168.026	2.237	10.390	165.188	73.109	2.888	3.823	173.002	265.348
Juillet	2.397	144.540	2.430	6.520	162.597	75.926	2.674	3.552	169.998	230.538

(1) Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille en call money.

II — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX
(millions de francs)

36

PÉRIODES	Nombre de comptes à fin de période	Avoir global (*) (moyenne journalière)	Avoir des particuliers (*) (*)	CRÉDIT		DÉBIT		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation (2)
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1951 Moyenne mens.	(1)641.104	27.377	20.217	26.126	69.264	26.006	69.264	190.660	91	3,75
1952 Moyenne mens.	(1)651.839	28.134	20.989	27.886	71.737	28.000	71.737	199.360	91	3,74
1952 Mai	645.370	28.103	20.888	30.857	77.952	30.090	77.952	216.851	92	4,12
Juin	645.628	28.025	20.982	25.994	66.001	25.746	66.001	183.742	91	3,65
Juillet	646.091	29.447	21.211	31.260	77.454	32.013	77.454	218.181	92	3,70
Août	646.565	27.282	20.976	28.972	69.145	27.623	69.145	194.885	92	3,77
Septembre	647.550	27.693	20.990	25.365	64.551	25.124	64.551	179.591	91	3,31
Octobre	649.139	28.224	21.315	28.160	74.090	29.297	74.090	205.637	91	3,60
Novembre	650.261	27.816	21.220	26.481	67.755	26.523	67.755	188.514	91	3,91
Décembre	651.839	27.413	20.820	28.767	74.293	28.344	74.293	205.697	91	3,83
1953 Janvier	653.783	29.368	20.928	29.664	76.514	30.032	76.514	212.724	92	3,69
Février	655.144	27.596	20.767	27.959	69.136	27.731	69.136	193.962	92	3,88
Mars	656.159	27.385	20.895	25.145	66.296	25.296	66.296	183.033	91	3,42
Avril	656.885	27.817	20.837	26.876	71.342	28.345	71.342	197.905	91	3,96
Mai	657.736	27.468	20.735	30.435	72.388	29.306	72.388	204.517	92	4,27
Juin	658.286	27.890	21.069	29.396	71.728	27.950	71.728	200.802	92	3,64
Juillet	659.020	28.075	21.430	31.645	79.573	33.168	79.573	223.959	91	4,02

(1) Au 31 décembre.

(2) Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

(*) Ces avoirs comprennent : les avoirs libres, les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués et, jusqu'en décembre 1951, les avoirs temporairement indisponibles.

LES PRIX

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

45

PÉRIODES	Indice général	Produits agricoles du règne animal	Produits agricoles du règne végétal	Matières grasses	Produits minéraux					Produits chimiques			Peaux et cuirs	
					Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Minerais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques		Engrais chimiques
Nombre de produits.	135	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1951 Moyenne mens.	471	416	487	485	446	542	437	259	533	454	355	388	279	496
1952 Moyenne mens.	444	402	485	395	473	556	507	291	534	462	346	374	280	350
1952 Mai	445	385	492	405	485	554	530	298	562	462	359	394	280	344
Juin	436	376	482	399	478	557	520	298	536	463	349	379	282	339
Juillet	434	398	466	393	467	557	488	298	517	463	346	375	279	350
Août	432	410	457	392	464	557	488	293	506	464	329	353	274	355
Septembre	434	403	482	387	462	557	488	293	500	464	329	350	278	360
Octobre	430	402	489	379	453	557	491	293	463	464	318	335	279	360
Novembre	431	416	483	369	453	557	491	293	460	464	320	335	285	368
Décembre	429	409	485	361	453	557	491	293	460	464	320	335	286	377
1953 Janvier	423	383	486	355	446	557	483	292	446	454	316	330	283	369
Février	419	375	480	355	438	557	473	286	431	455	312	322	286	372
Mars	419	377	486	361	435	551	473	276	430	459	311	321	287	372
Avril	413	373	484	346	429	551	473	275	408	459	302	312	277	368
Mai	413	366	489	348	424	551	456	275	402	459	299	312	269	367
Juin	414	371	501	337	425	551	445	275	413	459	299	312	268	367
Juillet	413	391	468	333	429	551	446	281	422	459	299	312	268	364

PÉRIODES	Caoutchouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles					Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques				
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute		Fibres artificielles	Indice général du groupe	Sidérurgie	Fabr. métallique	Non ferreux
Nombre de produits.	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1951 Moyenne mens.	557	690	706	545	599	516	652	694	305	427	456	487	394	633
1952 Moyenne mens.	325	650	499	412	412	369	550	416	273	442	477	525	420	584
1952 Mai	286	657	549	404	385	361	544	449	269	444	479	530	421	585
Juin	318	620	474	398	404	350	535	395	269	443	472	510	421	577
Juillet	306	605	426	400	417	363	531	358	269	443	474	514	420	583
Août	285	605	426	402	426	363	539	339	269	443	476	524	420	572
Septembre	259	605	420	400	417	363	543	337	269	443	477	528	419	574
Octobre	280	622	423	398	437	353	526	330	269	443	468	519	419	527
Novembre	297	629	433	391	430	353	514	320	264	443	466	514	419	528
Décembre	302	630	432	390	447	345	502	314	264	443	460	509	412	527
1953 Janvier	277	630	428	385	445	342	480	328	264	443	455	493	412	524
Février	265	630	423	384	444	337	481	331	264	443	450	486	411	511
Mars	248	627	422	386	461	338	477	326	264	443	446	480	408	508
Avril	243	624	422	386	466	331	480	322	264	443	436	480	404	447
Mai	245	624	422	391	470	324	489	377	256	445	437	496	396	450
Juin	233	621	421	388	462	324	491	365	256	445	437	488	402	449
Juillet	222	623	422	387	460	325	488	355	256	495	434	488	402	428

b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE
ET A L'ETRANGER

Base : moyenne 1948 = 100

45

PÉRIODES	Belgique (Ministère des Affaires économiques)	Etats- Unis (Depart- ment of Labor, Bureau Labor Statistics)	France (Statistique générale de la France) base 1949-100	Pays- Bas (Cen- tral Bureau voor de Statistik)	Royaume-Uni (Board of Trade)	Suède (Admi- nistration du Com- merce)	Suisse (Office fédéral de l'In- dustrie, des Arts et Métiers et du Travail)
1951 Moyenne mens.	121	109	138	143	146	140	105
1952 Moyenne mens.	114	106	145	140	149	148	102
1952 Mai	114	106	145	140	149	150	102
Juin	112	106	143	139	149	151	102
Juillet	112	106	144	136	149	150	101
Août	111	107	144	137	148	149	102
Septembre	112	106	143	138	147	148	101
Octobre	111	106	141	138	149	147	101
Novembre	111	105	140	138	148	142	101
Décembre	110	104	141	139	149	143	100
1953 Janvier	109	104	141	137	149	142	99
Février	108	104	139	136	148	141	99
Mars	108	105	140	136	150	141	99
Avril	106	104	139	134	152	140	98
Mai	106	104	139	135	p 151	140	99
Juin	107	p 105	p 139		p 151	140	98
Juillet	106		p 137				

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL
EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

46

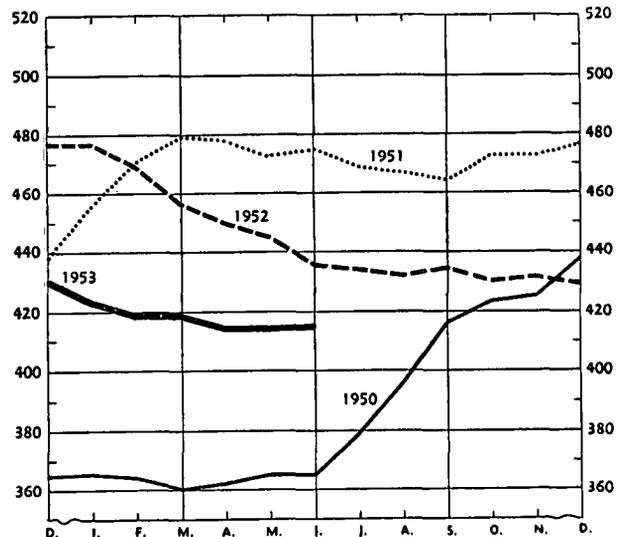
PÉRIODES	Indice général	Produits alimen- taires	Produits non alimen- taires
Nombre de produits ...	56	34	22
1951 Moyenne mensuelle	413	378	467
1952 Moyenne mensuelle	416	392	453
1952 Mai	412	387	450
Juin	413	390	448
Juillet	412	388	447
Août	413	390	448
Septembre	414	392	447
Octobre	415	394	447
Novembre	416	395	446
Décembre	417	398	446
1953 Janvier	416	397	445
Février	413	393	443
Mars	412	391	444
Avril	412	390	445
Mai	412	390	447
Juin	414	393	446
Juillet	414	393	446

INDICE GENERAL DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

45

PÉRIODES	1950	1951	1952	1953
Janvier	366	456	477	423
Février	304	471	470	419
Mars	360	479	457	419
Avril	362	478	450	413
Mai	365	473	445	413
Juin	365	475	436	414
Juillet	379	469	434	
Août	396	467	432	
Septembre	417	464	434	
Octobre	423	473	430	
Novembre	426	473	431	
Décembre	438	477	429	

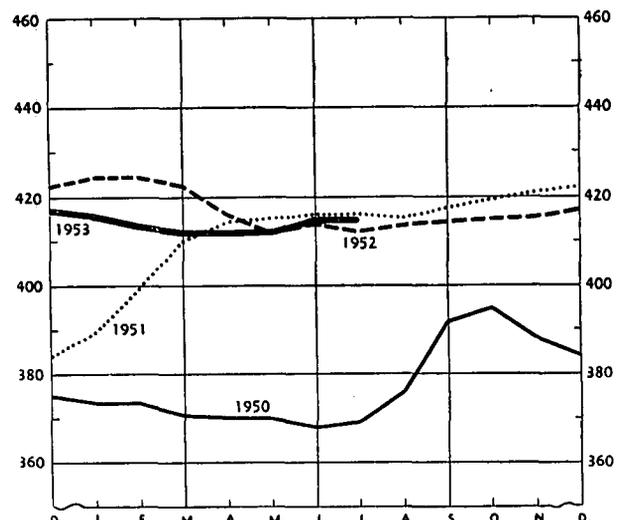


INDICE GENERAL DES PRIX DE DETAIL EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

46

PÉRIODES	1950	1951	1952	1953
Janvier	373	389	424	416
Février	373	399	424	413
Mars	371	410	421	412
Avril	370	414	416	412
Mai	370	415	412	412
Juin	368	416	413	414
Juillet	369	416	412	414
Août	376	415	413	
Septembre	392	417	414	
Octobre	395	419	415	
Novembre	388	421	416	
Décembre	384	422	417	



LA PRODUCTION

I — PRODUCTION CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Direction générale des Mines).

55

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE									
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS PRÉSENTS		PRODUCTION PAR BASSIN (milliers de tonnes)						Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	TOTAL		
1936-1938 Moyenne mensuelle	87.252	125.866	408	353	640	451	541	(1) 2.425	24,0	1.502
1951 Moyenne mensuelle	94.417	132.962	405	299	597	399	772	2.472	24,4	(2) 225
1952 Moyenne mensuelle	97.552	135.096	400	309	601	413	809	2.532	24,3	(2) 1.673
1952 Mai	99.160	137.227	419	331	629	416	828	2.622	24,8	1.136
Juin	97.048	134.992	358	273	553	391	753	2.328	22,6	1.349
Juillet	93.011	130.383	312	242	475	339	775	2.143	21,6	1.544
Août	91.605	127.860	355	288	538	347	755	2.283	23,2	1.590
Septembre	93.470	130.217	410	319	611	430	807	2.577	25,6	1.642
Octobre	96.868	134.085	447	352	655	464	853	2.770	26,9	1.709
Novembre	100.529	138.320	383	294	571	406	784	2.438	22,6	1.706
Décembre	100.066	137.490	419	321	616	451	835	2.642	24,4	1.673
1953 Janvier	97.899	134.927	407	332	629	440	831	2.639	25,1	1.767
Février	95.845	132.594	359	293	591	414	778	2.435	23,4	1.859
Mars	96.163	132.883	431	329	638	446	842	2.686	25,7	2.071
Avril	97.549	134.924	420	327	623	429	820	2.619	24,8	2.403
Mai	99.425	136.863	376	296	590	412	716	2.390	22,5	2.625
Juin	95.516	132.317	412	330	658	455	767	2.622	25,7	2.964
Juillet	p	p	311	256	499	338	734	2.138		

(1) Y compris 32.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages qui faisaient partie de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi. — (2) A fin d'année.

PÉRIODES	COKES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	PRODUCTION MÉTALLURGIQUE (milliers de tonnes)		
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Acier brut	Acier et fer finis
1936-1938 Moyenne mensuelle	451	3.831	113	855	(1) 37	261	253	202
1951 Moyenne mensuelle	509	4.613	150	718	(2) 49	404	417	324
1952 Moyenne mensuelle	535	4.848	124	672	(2) 50	398	416	314
1952 Avril	528	4.843	114	642	48	412	431	324
Mai	545	4.849	107	665	48	402	422	314
Juin	518	4.856	103	640	48	381	391	284
Juillet	509	4.823	77	641	46	348	346	241
Août	504	4.820	107	648	46	329	338	262
Septembre	524	4.871	121	631	46	386	429	322
Octobre	561	4.863	136	662	48	415	453	347
Novembre	542	4.872	118	649	50	395	407	307
Décembre	571	4.894	127	633	50	419	443	323
1953 Janvier	563	4.841	123	649	50	390	416	296
Février	493	4.817	107	617	50	342	366	263
Mars	536	4.789	94	579	49	390	396	302
Avril	511	4.807	82	545	47	375	391	311
Mai	517	4.778	92	569	p 47	368	367	270
Juin	495	4.727	106	557		p 379	p 394	p 291

(1) Au 31 décembre 1938. — (2) Au 31 décembre.

II — INDUSTRIE TEXTILE

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut National de Statistique).

56

PÉRIODES	PRODUCTION DE FILS (tonnes)							PRODUCTION DE TISSUS ÉCRUS TOMBÉS DE MÉTIERS (POUR COMPTE PROPRE, SERVICES PUBLICS ET ORDRES À FAÇON) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine		Lin	Jute (1)	Coton	Laine (2)	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée					
1951 Moyenne mensuelle	1.020	5.603	253	8.187	675	1.453	1.309	652	3.824	6.586	2.092	527
1952 Moyenne mensuelle	898	5.140	165	6.338	436	1.375	1.081	665	3.569	5.161	1.688	373
1952 Avril	825	4.906	198	6.135	431	1.074	885	543	3.943	4.726	1.537	332
Mai	759	4.476	166	5.921	353	1.058	941	527	3.622	4.473	1.461	342
Juin	854	3.669	130	5.278	348	1.149	1.075	569	2.791	4.306	1.512	287
Juillet	746	3.856	117	4.455	302	960	897	601	2.624	4.113	1.401	279
Août	825	3.973	106	5.134	355	1.414	1.156	633	2.952	4.244	1.717	300
Septembre	938	4.947	164	6.753	533	1.766	1.348	789	3.225	5.557	1.986	388
Octobre	945	6.117	137	7.079	610	2.037	1.558	935	3.763	6.507	2.262	483
Novembre	773	5.718	150	6.657	534	1.765	1.399	792	3.579	5.523	2.005	433
Décembre	889	6.244	183	6.717	564	1.975	1.337	857	3.766	5.503	2.087	459
1953 Janvier	692	6.133	156	6.990	587	1.878	1.150	725	3.623	5.305	1.864	511
Février	769	5.418	140	6.422	553	1.737	1.027	615	3.394	5.207	1.777	512
Mars	819	6.016	182	6.889	605	1.974	1.203	656	3.776	5.666	1.992	544
Avril	729	5.861	111	6.836	541	1.704	1.269	609	3.986	5.476	1.918	535
Mai	675	5.016	146	5.885	455	1.629	1.153	525	3.252	4.705	1.717	451
Juin	791	6.066	172	6.515	500	1.838	1.671	p 563	p 3.880	p 5.086	p 2.054	p 496

(1) Y compris les tapis en jute. — (2) Y compris couvertures et tapis en laine.

III — PRODUCTIONS DIVERSES

56

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut National de Statistique).

PÉRIODES	CIMENT	CHAUX (tonnes)	CALCAIRES	AMMONIAQUE DE SYNTHÈSE ET DÉRIVÉS		ENGRAIS COMPOSÉS (tonnes)	PAPIER		BRIQUES	
				(tonnes d'azote primaire)	(tonnes d'azote dans les engrais finis)		Papier (tonnes)	Cartons (tonnes)	Briques ordinaires (milliers de pièces)	Briques de parement
1938 Moyenne mensuelle	250.000	(1) 117.382	(1) 155.538	15.972	14.902	6.209	15.482		194.687	13.838
1951 Moyenne mensuelle	366.286	140.289	195.831	15.972	14.902	7.308	23.255	3.904	169.045	11.430
1952 Moyenne mensuelle	342.572	136.286	145.227	15.972	14.902	7.308	18.282	3.132	169.045	11.430
1952 Avril	369.774	136.908	176.083	17.353	16.168	6.586	17.796	2.644	114.767	9.883
Mai	403.094	129.408	159.976	17.311	17.078	1.518	15.152	2.804	181.606	13.092
Juin	403.759	121.929	156.113	17.758	17.068	1.586	16.297	2.613	216.347	13.171
Juillet	426.410	109.202	160.780	16.307	15.561	2.216	12.132	2.388	233.847	12.809
Août	398.011	126.788	150.137	15.525	14.746	4.542	15.760	3.025	211.364	12.126
Septembre	396.250	175.864	171.817	13.989	12.975	9.634	18.950	3.560	217.054	12.229
Octobre	385.077	148.807	166.302	13.317	11.779	6.686	21.683	3.580	198.658	14.000
Novembre	319.251	131.417	90.948	12.249	10.668	6.886	19.305	3.274	167.679	11.375
Décembre	193.441	132.499	73.234	12.670	10.882	10.990	22.132	3.345	133.621	9.638
1953 Janvier	170.641	129.817	72.764	12.483	10.620	13.378	14.553	22.443	111.436	9.131
Février	239.799	120.057	83.320	11.035	9.782	13.684	21.404	3.087	91.682	8.126
Mars	384.148	140.654	174.209	14.925	13.166	13.684	21.761	3.303	91.256	8.524
Avril	410.287	123.605	184.920	15.829	14.218	3.627	20.177	3.179	116.729	11.820
Mai	495.037	p 114.323	p 154.155	16.294	14.788	502	17.373	2.546	p 180.753	p 11.903
Juin	p 466.751						20.540	3.543		

(1) Moyenne mensuelle 1937-1938-1939.

Sources : Administration des Douanes et Accises et Institut National de Statistique.

PÉRIODES	SUCRES				BRASSE- RIES	DISTILLE- RIES	ALLU- METTES	PÊCHE				
	Production		Stocks (sucres bruts et raffinés fin de mois (tonnes)	Déclara- tions en consom- mation				Quantités de matières premières déclarées(1) (substances farineuses et substan- ces sucrées) (tonnes)	Production d'alcool (hectolitres)	Production (millions de tiges)	Vente de poisson (2) aux minques d'Ostende, Nieuport, Zeebrugge et Blankenberge	
	sucres bruts	sucres raffinés									Quantités (tonnes)	Valeurs (milliers fr.)
1936-1938 Moyenne mensuelle ..	17.493	17.183	120.910	20.667	16.412	35.046	4.421	2.260	7.189			
1951 Moyenne mensuelle	21.084	15.716	123.901	20.015	11.963	23.569	5.277	3.256	82.520			
1952 Moyenne mensuelle	25.033	15.969	147.091	19.030	12.441	19.767	4.114	3.635	32.983			
1952 Mai	—	13.383	138.305	18.331	15.722	22.158	4.061	4.103	24.887			
Juin	—	10.092	119.956	24.211	13.713	16.536	3.875	3.566	27.721			
Juillet	—	12.622	98.087	26.715	14.500	14.178	3.358	3.964	26.910			
Août	—	12.851	73.512	22.583	14.096	13.307	2.760	2.976	23.775			
Septembre	507	11.332	48.050	22.802	11.533	14.994	3.301	2.966	34.367			
Octobre	119.776	17.462	134.721	14.991	11.120	33.425	4.231	2.807	34.003			
Novembre	155.809	25.685	250.306	17.579	10.854	21.135	4.264	2.971	30.796			
Décembre	24.301	14.312	258.655	16.287	10.368	23.913	4.960	3.854	37.055			
1953 Janvier	705	12.426	220.108	20.677	10.348	33.369	4.758	3.876	32.414			
Février	382	9.378	206.864	14.399	10.216	30.749	4.371	3.522	35.188			
Mars	90	13.313	188.363	15.928	11.936	29.987	4.770	5.632	43.863			
Avril	—	12.311	184.937	20.089	12.547	11.702	5.078	3.488	29.881			
Mai	—	12.623	152.743	17.516	14.334	17.581	4.066	3.620	24.124			
Juin	—	15.669	130.951	19.716	14.227	29.386	5.607	3.875	29.907			

(1) Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

(2) Non compris les harengs, esprots et crevettes. En 1936-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement.

IV — ENERGIE ELECTRIQUE (*)

(milliers de kWh)

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes — Direction Energie Electrique.

58

PÉRIODES	Production (1)				Importation	Exportation	Total énergie absorbée par les réseaux [7] = [4]+[5]-[6]
	Centrales des producteurs-distributeurs		Centrales des auto-producteurs industriels	Total pour la Belgique [4] = [1]+[2]+[3]			
	Régies communales [1]	Sociétés privées [2]					
1936-1938 Moyenne mensuelle	20.361	189.899	227.802	438.062	5.472	2.168	441.366
1951 Moyenne mensuelle	32.564	428.949	329.941	791.454	17.966	8.749	800.671
1952 Moyenne mensuelle	30.895	393.900	364.243	789.033	16.720	9.910	785.848
1952 Avril	30.232	363.303	354.600	748.135	28.530	7.610	769.055
Mai	26.845	348.104	363.417	738.366	21.266	1.736	767.896
Juin	25.676	361.461	330.462	717.599	22.966	609	739.956
Juillet	23.788	344.976	319.955	688.719	23.689	9.011	703.397
Août	25.996	340.499	333.116	699.611	20.229	9.832	710.008
Septembre	31.767	392.805	367.193	791.765	5.863	7.322	790.306
Octobre	36.221	426.234	393.743	856.198	11.998	10.040	858.156
Novembre	30.673	418.763	363.492	812.928	15.625	6.814	821.739
Décembre	34.751	448.244	377.688	860.533	20.493	7.835	873.241
1953 Janvier	38.268	440.347	387.334	865.949	13.095	7.953	871.091
Février	34.589	391.739	354.637	781.165	6.584	7.951	779.798
Mars	35.641	405.325	397.544	838.510	8.470	6.042	840.938
Avril	32.390	363.353	376.541	772.284	18.783	691	790.378
Mai	26.226	349.059	363.122	738.407	24.179	2.768	759.818
Juin	29.554	366.214	372.818	768.586	28.195	9.833	786.948

(*) Nombre de centrales en activité au début de l'année 1951 : 238; au début de l'année 1952 : 222; au début de l'année 1953 : 221.

(1) Production brute aux bornes des génératrices diminuée de la consommation des circuits auxiliaires dans les centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

V — GAZ

(Production, Importation et Exportation) (1)

(milliers de mètres cubes)

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes — Administration du Combustible et de l'Energie.

59

PÉRIODES	Production des usines à gaz		Production des cokeries			Production des charbonnages	Total de gaz produit en Belgique [7] = [1] + [2] + [3] + [4] + [5] + [6]	Imports	Exports	Solde : importations moins exportations [10] = [8] - [9]	Total de gaz disponible en Belgique [11] = [7] + [10]
	Régies et associations de communes [1]	Sociétés privées [2]	Régies [3]	Sociétés privées							
				Production destinée à la distribution publique [4]	Production destinée aux fournitures industrielles [5]						
1951 Moyenne mensuelle	62	1.174	5.552	57.667	75.413	3.759	143.627	38	2.202	- 2.164	141.463
1952 Moyenne mensuelle	47	1.059	5.598	57.404	76.746	7.050	147.904	214	1.977	- 1.763	146.141
1952 Avril	44	1.043	5.331	56.203	82.704	7.294	152.619	34	1.846	- 1.812	150.807
Mai	56	1.162	5.451	59.289	83.480	5.924	155.362	37	1.784	- 1.747	153.615
Juin	58	1.136	5.030	56.142	76.432	6.255	145.053	37	1.752	- 1.715	143.338
Juillet	62	1.196	4.768	53.191	70.995	6.169	136.381	42	1.857	- 1.815	134.566
Août	61	1.184	5.011	55.006	71.392	6.888	139.542	185	1.359	- 1.174	138.368
Septembre	44	1.065	5.299	54.360	74.057	8.185	143.010	380	1.761	- 1.381	141.629
Octobre	51	981	5.690	54.712	74.450	8.703	144.587	355	1.977	- 1.622	142.965
Novembre	39	938	5.766	55.924	70.871	8.359	141.897	733	2.041	- 1.308	140.589
Décembre	40	1.003	6.412	61.293	76.430	8.273	153.451	670	2.196	- 1.526	151.925
1953 Janvier	39	1.012	6.514	62.869	77.321	8.417	156.172	641	2.188	- 1.347	154.825
Février	40	932	5.669	55.103	68.630	8.311	138.685	893	1.901	- 1.008	137.677
Mars	33	1.007	6.028	61.668	80.892	9.311	158.939	659	1.914	- 1.255	157.684
Avril	44	979	5.337	53.057	79.188	9.343	147.948	427	1.739	- 1.312	146.636
Mai	54	1.130	5.370	54.986	78.247	8.809	148.596	475	1.576	- 1.101	147.495

(1) La présente statistique se rapporte à la production de gaz par distillation pyrogénée de la houille dans les usines à gaz et dans les cokeries, gaz auquel sont éventuellement ajoutés du gaz à l'eau, du gaz à l'air, du restgaz des synthèses chimiques, du gaz des hauts fourneaux et du méthane. Elle comprend également la production de méthane en provenance directe des charbonnages ainsi que le gaz de pétrole liquéfié transporté par canalisations, tous ces gaz étant destinés à la distribution publique.

La présente statistique ne comprend pas les volumes de gaz à l'eau, gaz à l'air, restgaz, gaz des hauts fourneaux, gaz méthane ou gaz liquéfié qui sont mélangés en dehors de l'usine de production en gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille, à l'exception de ceux qui sont fournis directement à la distribution publique. Elle ne comprend pas le gaz produit ou reçu par les cokeries, gaz de houille ou autres et utilisés pour leurs besoins propres, chauffage des fours, etc.

- N. R. — a) La production de gaz indiquée dans les colonnes (1) (2) (3) (4) (6) est destinée à la distribution publique.
 b) La production de gaz indiquée à la colonne (5) est destinée aux fournitures directes faites par les cokeries aux autres divisions de la société auxquelles appartiennent les cokeries envisagées ou à d'autres sociétés industrielles juridiquement indépendantes.
 c) Les volumes de gaz produit par les cokeries et les charbonnages sont ramenés à 4.250 kcal, 0° C., 760 mm. Hg.
 d) Les cokeries produisant du gaz tant pour la distribution publique que pour les consommations industrielles directes sont comprises dans le nombre de cokeries correspondant à la colonne (5). Le nombre total des cokeries (sociétés privées produisant du gaz en 1952) s'élève à 18.

LA CONSOMMATION (*)

I — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION

A — Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1936 à 1938 = 100

Source : Banque Nationale de Belgique.

MOIS	GRANDS MAGASINS						MAGASINS A SUCCURSALES		COOPÉRATIVES ET MAGASINS PATRONAUX					
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1951	1952	1951	1952	1951	1952	1951	1952	1951	1952	1951	1952	1951	1952
Jun	441	369	521	481	571	552	375	361	264	228	497	497	417	363
Juillet	431	466	495	525	595	680	367	409	204	229	450	536	357	385
Août	318	369	511	471	600	616	405	397	210	223	480	528	360	363
Septembre	387	502	539	611	575	681	400	410	225	233	489	532	472	542
Octobre	580	612	568	565	601	660	416	404	242	250	534	563	562	564
Novembre	477	487	495	513	864	799	399	411	229	220	528	545	439	444
Décembre	521	545	583	585	961	1.027	464	485	251	256	618	658	487	496
	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953
Janvier	439	476	552	540	521	590	413		219	227	536	577	566	552
Février	364	350	569	532	507	545	396		228	217	542	538	586	423
Mars	443	472	598	605	560	624	386		243	239	546	569	579	551
Avril	497	499	614	609	590	667	393		237	236	522	560	513	504
Mai	448	486	590	570	629	659	393		244	229	546	550	458	435
Juin	326	p 429	481	p 562	552	p 639	361		228	p 243	497	p 551	363	p 381

B — Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1948 = 100

Source : Institut National de Statistique.

MOIS	GRANDS MAGASINS A RAYONS MULTIPLES																					
	Indice général	Alimentation				Habillement				Ameublement			Ménage		Tabacs	Librairie-Papeterie		Parfum.				
		Périssable	Non périssable	Restaurant	Total	Annages	Dessus hommes	Dessus femmes	Bonneterie, lingerie, chemiserie, chapellerie	Total	Textiles	Meubles, lustrerie	Total	Articles de ménage	Appareils ménagers, électricité	Total	Articles pour fumeurs	Librairie	Papeterie	Total	Toilette	Jeux, jouets, sports, voyage
1952 Avril	137	237	132	143	178	87	185	171	136	130	106	159	125	122	205	130	92	112	106	107	115	119
Mai	137	242	124	138	175	81	150	157	141	125	102	163	124	130	222	139	90	98	107	105	118	129
Juin	115	200	102	125	146	67	117	117	130	104	88	133	104	112	171	117	97	86	89	88	109	122
Juillet	140	214	106	140	156	78	139	160	193	139	101	157	121	128	219	137	116	112	100	102	142	163
Août	120	221	103	135	157	53	80	110	112	93	87	138	105	128	194	135	112	102	171	161	123	123
Septembre	142	253	118	154	180	83	142	157	143	127	113	178	137	128	279	142	102	100	211	195	120	81
Octobre	154	292	129	158	202	89	201	213	159	151	103	150	120	127	336	146	106	115	122	121	120	126
Novembre	159	280	142	151	201	76	162	141	153	131	95	125	106	106	257	121	119	258	150	165	114	559
Décembre	191	355	209	175	267	70	152	148	190	152	98	153	117	155	319	170	232	297	239	247	164	409
1953 Janvier	136	291	137	146	203	77	100	111	169	118	128	121	125	116	203	124	105	109	119	118	113	52
Février	117	258	126	123	182	70	82	90	105	88	98	157	119	111	204	120	89	94	93	93	106	58
Mars	135	262	137	146	191	91	153	151	122	115	110	154	126	127	215	136	94	96	100	99	111	107
Avril	140	257	135	146	188	83	190	167	135	125	110	164	129	126	202	133	96	111	107	108	116	141
Mai	137	288	120	133	172	82	179	178	152	130	98	169	123	125	238	136	86	91	96	95	116	131
Juin	126	222	116	134	163	69	138	127	143	110	90	154	113	122	224	132	96	95	91	92	116	138

MOIS	GRANDES ENTREPRISES SPÉCIALISÉES DANS L'HABILLEMENT				COOPÉRATIVES										MAGASINS A SUCCURSALES		Gros-sistes
	Hommes	Dames	Sous-vêtements, accessoires, articles de parure	Indice général	Boulangerie	Alimentation sauf boulangerie	Habillement	Ameublement	Articles de ménage	Tabacs	Librairie, papeterie	Parfumerie, articles de luxe	Restaurant, tea-room	Divers	Sous-vêtements et mercerie, articles de parure	Chaussures	Alimentation générale
1952 Avril	125	127	127	137	126	143	113	180	150	140	123	108	118	155	124	154	104
Mai	105	123	108	140	130	149	103	143	149	162	156	116	125	177	122	135	110
Juin	73	76	69	128	121	138	84	133	134	151	227	93	122	168	101	95	104
Juillet	75	83	136	133	121	146	88	146	134	168	146	116	131	156	125	122	111
Août	56	56	79	131	118	143	80	127	142	155	357	86	123	169	85	81	111
Septembre	91	99	99	143	123	148	115	220	153	152	319	102	121	185	84	109	109
Octobre	103	143	100	147	132	157	119	155	141	168	134	117	136	177	96	128	109
Novembre	78	83	89	134	117	146	99	148	132	157	197	104	116	156	93	109	98
Décembre	79	103	89	161	138	181	110	140	142	217	274	149	139	179	117	105	124
1953 Janvier	75	76	102	144	120	166	87	105	151	150	127	94	102	182	93	69	p 106
Février	49	42	46	132	115	149	85	98	125	149	86	92	99	167	70	62	p 100
Mars	99	94	90	147	127	157	115	178	162	164	122	103	112	171	92	89	p 110
Avril	109	115	102	143	125	154	113	162	162	165	111	116	117	149	102	105	p 111
Mai	101	105	133	142	121	152	100	165	149	164	174	102	135	190	108	107	p 111
Juin	79	77	183											96	94		

(*) Pour la consommation de sucre, voir tableau n° 56.

(1) Le total comprend, en outre, les rubriques : mercerie, rubans; chaussures, pantoufles; articles divers de parure.

II — CONSOMMATION DE TABAC

(Fabrication et importation)

Source : Administration des Douanes et Accises.

66

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher
	(milliers de pièces)			(tonnes)
1936-38 Moyenne mensuelle	16.187	49.414	430.048	1.097
1951 Moyenne mensuelle	6.385	25.887	711.922	822
1952 Moyenne mensuelle	9.792	32.440	682.898	873
1952 Avril	5.720	28.667	695.563	944
Mai	4.447	27.903	688.759	884
Juin	12.523	43.034	777.881	939
Juillet	10.373	30.691	780.909	843
Août	10.582	27.130	714.449	857
Septembre	13.194	35.941	717.207	893
Octobre	13.574	31.551	630.699	839
Novembre	14.384	38.899	615.574	800
Décembre	16.201	50.626	717.587	961
1953 Janvier	9.635	29.436	649.794	748
Février	7.474	27.732	547.969	748
Mars	8.432	32.380	734.472	819
Avril	8.804	33.054	622.551	803
Mai	9.820	37.407	876.284	990
Juin	10.044	27.517	690.880	766

III — ABATTAGES DANS LES 12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

67

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux chèvres
1936-38 Moyenne mensuelle	16.561	698	12.242	26.679	6.462
1951 Moyenne mensuelle	18.338	3.674	11.297	32.607	6.186
1952 Moyenne mensuelle	18.687	3.056	9.454	34.782	5.090
1952 Avril	19.988	2.749	12.345	35.704	2.886
Mai	17.561	2.455	10.528	33.051	1.781
Juin	16.959	2.272	9.612	33.322	1.915
Juillet	20.053	2.699	11.432	36.973	1.455
Août	16.820	2.624	8.842	30.960	1.785
Septembre	19.417	3.271	9.164	36.461	5.672
Octobre	19.845	3.357	8.835	39.346	8.027
Novembre	18.001	3.308	6.644	36.478	9.814
Décembre	19.681	3.696	8.202	40.691	9.345
1953 Janvier	18.292	3.634	8.524	35.860	9.186
Février	16.424	3.020	9.300	33.002	6.613
Mars	17.979	3.292	10.894	36.723	3.886
Avril	19.453	3.021	12.399	38.727	3.738
Mai	17.323	2.692	10.753	33.227	2.210
Juin	18.057	2.824	10.659	34.146	2.104

LES TRANSPORTS

I — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

70

PÉRIODES	Recettes						Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploita- tion
	Voyageurs et bagages	Marchan- dises	Diverses	Total	Intervention de l'Etat (2)	Total général			
1938 Moyenne mens. (1)	73,8	146,6	5,2	225,6	—	225,6	238,9	— 13,3	105,9
1951 Moyenne mensuelle.	249,8	571,4	33,5	854,7	120,8	975,5	958,2	17,3	98,2
1952 Moyenne mensuelle.	276,2	582,4	34,6	893,2	75,9	969,1	955,1	14,0	98,6
1952 Mars	251,8	618,6	31,3	901,7	75,9	977,6	985,9	— 18,3	101,9
Avril	265,9	582,8	35,6	884,3	75,9	960,2	962,7	— 2,5	100,3
Mai	262,8	566,2	30,1	859,1	75,9	935,0	969,9	— 34,9	103,7
Juin	281,4	538,4	39,4	859,2	75,9	935,1	939,0	— 3,9	100,4
Juillet	342,8	530,4	33,2	906,4	75,9	982,3	957,4	24,9	97,5
Août	337,9	544,2	33,9	916,0	75,9	991,9	944,1	47,8	95,2
Septembre	300,9	606,5	33,1	940,5	75,9	1.016,4	949,3	67,1	93,4
Octobre	274,0	642,0	35,7	951,7	75,9	1.027,6	963,6	64,0	93,8
Novembre	241,6	574,5	31,1	847,2	75,9	923,1	902,8	20,3	97,8
Décembre	270,0	595,4	38,7	904,1	75,9	980,0	919,5	60,5	93,8
1953 Janvier	279,8	534,8	44,2	858,8	52,8	911,6	991,7	— 80,1	108,8
Février	238,2	500,8	37,1	776,1	52,8	828,9	930,9	— 102,0	112,3
Mars	266,1	597,6	34,4	898,1	52,7	950,8	967,3	— 16,5	101,7
Avril	278,0	553,4	33,2	864,6	52,8	917,4	945,1	— 27,7	103,0
Mai	289,9	519,4	30,4	839,7	52,8	892,5	930,4	— 37,9	104,2

(1) Y compris le Nord-Belge.

(2) Subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

PÉRIODES	b) Nombre de wagons fournis à l'industrie (1)				c) Statistique du trafic (2) 1° Trafic général						
	A	B	C	A + C	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES				
					Nombre (milliers)	Voyageurs km. (millions)	Tonnes transp. (milliers)	Tonnes-km. (millions)			Total
Service interne belge	Service internat.	Transit	Total								
1938 Moyen. mens. (3)	388.982	114.745	90.665	479.647	16.004	511	6.169	186	154	88	428
1951 Moyen. mens.	335.279	106.728	80.912	396.191	18.722	604	6.008	237	207	108	552
1952 Moyen. mens.	296.804	99.406	56.824	353.628	18.984	620	5.501	203	209	94	506
1952 Mars	317.362	106.525	59.949	377.311	18.893	590	6.020	218	240	102	560
Avril	304.098	97.469	56.738	360.836	19.024	617	5.610	201	219	94	515
Mai	296.837	90.324	56.283	353.120	19.286	623	5.451	199	209	95	503
Juin	282.662	86.606	52.375	335.037	18.126	615	5.190	193	205	79	477
Juillet	269.549	81.429	54.353	323.902	17.547	677	4.827	176	193	83	453
Août	281.985	89.905	52.738	334.723	17.820	675	4.972	195	178	91	464
Septembre	303.468	100.579	60.219	363.687	18.699	615	5.562	214	199	89	502
Octobre	336.964	108.416	62.378	399.342	19.800	621	6.152	230	207	92	529
Novembre	290.842	96.994	53.821	344.663	19.304	595	5.416	202	181	87	469
Décembre	275.913	109.043	59.726	335.639	19.744	607	5.347	178	230	104	512
1953 Janvier	257.945	103.397	53.806	311.751	p 20.614	p 622	4.843	170	200	86	456
Février	241.468	92.327	49.238	290.706	p 18.194	p 555	4.556	154	184	88	428
Mars	290.691	98.213	56.809	347.500	p 19.158	p 596	5.428	192	208	106	507
Avril	275.755	92.964	54.004	329.759	p 18.908	p 626	5.225	181	198	105	484
Mai	261.774	85.632	52.792	314.568			4.929				460

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

(1) Wagons chemins de fer et particuliers.

(2) Non compris les transports militaires.

(3) Y compris le Nord-Belge.

c) Statistique du trafic (1)
2° Transport des principales grosses marchandises
A — Ensemble du trafic

PÉRIODES	Tonnes-km. (millions)	(milliers de tonnes)										
		Total	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Prod. des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers
1938 Moyenne mensuelle (2)	428	6.169	405	2.540	472	516	559	934	64	225	77	377
1951 Moyenne mensuelle	552	6.008	253	2.181	644	793	498	764	40	272	92	471
1952 Moyenne mensuelle	506	5.501	229	2.072	661	721	445	640	29	228	81	395
1952 Mars	560	6.020	166	2.224	719	826	490	673	27	332	88	475
Avril	515	5.610	128	2.041	676	763	504	727	22	206	91	462
Mai	503	5.451	86	1.889	693	714	530	837	21	211	69	401
Juin	477	5.190	81	1.840	658	678	493	783	14	230	70	343
Juillet	453	4.827	119	1.737	653	558	441	698	28	201	66	326
Août	464	4.972	102	1.883	618	590	424	690	74	189	62	340
Septembre	502	5.562	127	2.099	659	705	469	759	40	213	72	419
Octobre	529	6.152	666	2.252	654	725	445	684	23	208	81	414
Novembre	469	5.416	716	2.035	533	649	375	493	17	167	71	360
Décembre	512	5.347	219	2.275	752	743	338	358	21	212	83	346
1953 Janvier	456	4.843	124	2.172	659	647	326	298	18	203	81	315
Février	428	4.556	115	1.949	627	587	314	374	20	204	71	295
Mars	507	5.428	162	2.038	700	665	465	631	26	298	81	362
Avril	484	5.225	124	2.011	686	653	463	665	25	172	73	353
Mai	460	4.929	105	1.899	625	582	465	641	21	176	68	347

(1) Non compris les transports militaires.

(2) Y compris le Nord-Belge.

B — Service interne belge

Soc. Nat.
des
Chemins
de fer
vicinaux

70

PÉRIODES	TOTAL	Produits agricoles et aliment.	Com-bustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Mat. de constr., verres et glaces	Produits des carrières, sables, silice et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétrole, brais et goudrons	Divers	Tonnes-km. transportées (milliers)
1938 Moyenne mens. (1)	3.250	231	1.523	10	130	312	673	12	85	26	248	5.858
1951 Moyenne mensuelle	3.772	127	1.861	19	236	329	625	13	133	35	394	3.273
1952 Moyenne mensuelle	3.356	130	1.679	17	218	293	521	7	120	33	338	2.608
1952 Mai	3.331	28	1.507	15	224	379	692	3	106	31	345	2.540
Juin	3.165	36	1.430	23	232	345	654	2	124	31	288	2.547
Juillet	2.850	43	1.322	23	164	300	574	12	109	28	275	2.028
Août	3.071	44	1.481	17	177	302	672	41	119	28	290	2.126
Septembre	3.478	55	1.713	20	221	320	627	9	125	31	357	2.323
Octobre	4.023	536	1.867	18	235	299	555	3	114	33	363	4.601
Novembre	3.493	505	1.646	13	213	231	389	2	91	29	314	4.695
Décembre	3.033	93	1.816	14	216	189	269	2	100	34	300	1.944
1953 Janvier	2.848	40	1.750	15	200	205	230	2	103	28	275	1.286
Février	2.654	37	1.560	11	183	199	279	2	102	28	253	1.294
Mars	3.208	35	1.666	15	200	320	495	2	141	29	305	1.887
Avril	3.131	31	1.610	15	198	312	539	2	87	34	303	1.784
Mai												1.605

(1) Y compris le Nord-Belge, en ce qui concerne la S.N.C.B.

III — MOUVEMENT DES PORTS

a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

71

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) (1)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques) (1)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) (2)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) (2)
chargés				sur lest								
1936-38 Moyenne mens.	988	2.008	1.072	837	151	1.072	3.917	1.317	695	3.762	1.268	
1951 Moyenne mensuelle	952	2.209	1.261	798	165	1.169	3.611	1.535	695	3.677	1.554	877
1952 Moyenne mensuelle	980	2.335	1.304	804	174	986	3.589	1.503	593	3.555	1.494	878
1952 Juillet	965	2.235	1.279	792	179	908	3.621	1.513	587	3.694	1.567	933
Août	944	2.443	1.275	785	163	846	3.531	1.521	566	3.671	1.540	856
Septembre	920	2.058	1.235	746	190	974	3.694	1.535	574	3.666	1.465	797
Octobre	1.049	2.479	1.300	863	195	1.022	3.876	1.620	621	3.864	1.615	947
Novembre	964	2.288	1.233	782	156	795	3.395	1.462	536	3.391	1.491	881
Décembre	1.037	2.579	1.347	857	184	836	3.722	1.523	580	3.477	1.459	919
1953 Janvier	965	2.445	1.150	807	147	1.040	3.445	1.394	582	3.188	1.310	792
Février	917	2.143	1.049	785	139	892	3.118	1.363	565	3.151	1.360	761
Mars	1.091	2.422	1.091	929	152	1.207	3.782	1.626	816	3.643	1.523	735
Avril	1.085	2.451	1.110	964	140	1.138	3.700	1.566	769	3.512	1.482	707
Mai	1.090	2.488	1.177	926	159	1.153	3.534	1.488	726	3.698	1.563	797
Juin	1.076	2.506		937	147		3.827	1.616	785	3.855	1.604	815
Juillet	1.148	2.690		967	152		3.836	1.619	742	3.843	1.626	873

(1) Trafic international. — (2) Trafic international et intérieur.

b) Port de Gand

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (1) (milliers de tonnes métriques)	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) (1)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) (1)	Entrées	Sorties
1936-38 Moyenne mensuelle								
1951 Moyenne mensuelle	153	125	129	155	125	83	147	71
1952 Moyenne mensuelle	157	126	130	157	126	78	134	54
1952 Juillet	183	145	151	184	143	82	146	49
Août	141	116	128	139	120	82	137	51
Septembre	142	124	135	142	114	66	141	54
Octobre	152	119	124	158	126	48	148	81
Novembre	154	113	134	151	112	65	119	48
Décembre	158	128	75	157	126	73	99	43
1953 Janvier	150	106	88	150	110	98	83	44
Février	129	118	92	127	109	90	82	35
Mars	157	122	117	160	130	76	102	64
Avril	160	107	127	162	107	62	133	58
Mai	149	103	90	142	100	69	123	41
Juin	169	133		171	130			
Juillet	145	105		145	110			

(1) Trafic international.

IV — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

Source : Institut National de Statistique.

PÉRIODES	BATEAUX CHARGÉS														
	Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.				
	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics
1951 Moyenne mensuelle ..	6.077	2.814	2.119	325	11.335	1.570	1.067	757	77	3.471	170,2	63,0	46,4	9,9	289,5
1952 Moyenne mensuelle ..	5.398	2.932	2.150	318	10.798	1.427	1.023	789	76	3.295	159,6	63,1	49,8	9,9	282,4
1952 Avril	5.697	3.080	2.182	418	11.377	1.448	1.097	744	104	3.393	162,2	64,9	51,7	13,8	292,6
Mai	5.965	3.267	2.323	352	11.907	1.629	1.187	756	86	3.658	171,5	72,0	53,4	10,9	307,8
Juin	5.445	2.941	2.434	322	11.142	1.458	1.037	854	78	3.427	162,1	64,9	59,0	9,9	295,9
Juillet	5.184	3.053	2.315	282	10.834	1.306	1.035	841	68	3.250	146,5	68,1	61,8	9,0	275,4
Août	5.487	3.509	2.379	290	11.665	1.426	1.026	836	72	3.360	166,0	67,1	52,0	9,6	294,7
Septembre	5.670	3.331	2.357	249	11.607	1.398	1.076	804	56	3.334	164,1	69,0	54,5	7,4	295,0
Octobre	5.502	3.390	2.440	311	11.643	1.442	1.166	832	75	3.565	162,6	76,7	54,3	9,8	303,4
Novembre	5.202	2.742	2.068	331	10.343	1.416	974	768	75	3.233	158,8	64,0	50,0	9,8	282,6
Décembre	4.957	2.288	1.796	282	9.323	1.468	838	702	62	3.070	160,6	50,6	40,8	8,3	260,3
1953 Janvier	4.755	2.160	1.745	299	8.959	1.380	769	640	73	2.868	153,4	48,1	38,7	9,4	249,6
Février	5.711	1.917	1.683	308	9.619	1.383	601	613	74	2.671	144,9	42,4	38,0	9,3	234,6
Mars	7.913	2.990	2.407	475	13.785	2.011	964	820	113	3.908	208,0	67,8	53,0	15,2	344,0

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'UNION ÉCONOMIQUE
BELGO-LUXEMBOURGEOISENOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL
D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.)

Périodes	0 - Produits alimentaires	1 - Boissons et tabacs	2 - Mat. brutes non comest. à l'exception des carburants	3 - Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	4 - Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	5 - Produits chimiques	6 - Art. manuf., classés principalement d'après la mat. première	7 - Machines et matériel de transport	8 - Articles manufacturés divers	9 - Marchandises non dénommées ailleurs	Totaux
Quantités (milliers de tonnes)											
<i>Importations.</i>											
1951 Moyenne mensuelle	279	8,0	1.860	796	10,6	100	100	27,9	3,3	1,5	3.186
1952 Moyenne mensuelle	273	8,3	1.884	834	9,4	89	109	28,5	3,7	1,2	3.240
1952 Juin	186	8,2	1.805	854	7,4	62	94	29,6	3,3	0,6	3.050
Juillet	276	7,5	1.878	734	10,0	104	93	23,9	3,7	1,4	3.132
Août	243	6,9	1.952	712	11,4	71	97	19,2	3,4	0,7	3.116
Septembre	271	8,1	2.095	790	8,8	65	114	41,8	4,6	1,0	3.399
Octobre	366	9,7	2.050	829	10,8	116	129	33,2	5,0	1,3	3.550
Novembre	300	8,7	1.783	766	5,4	84	129	27,4	3,9	1,0	3.088
Décembre	388	9,5	1.599	732	8,3	88	135	21,6	3,7	1,3	2.986
1953 Janvier	234	7,3	1.382	841	6,4	88	100	34,2	3,0	—	2.696
Février	186	7,2	1.484	746	10,6	95	97	20,9	3,2	0,1	2.650
Mars	205	8,1	1.841	850	13,4	96	121	30,8	4,2	0,1	3.170
Avril	203	8,5	2.019	801	10,1	118	118	25,4	4,2	0,1	3.308
Mai	217	8,3	1.972	870	12,1	88	123	22,4	3,9	0,1	3.317
Juin											3.635
<i>Exportations.</i>											
1951 Moyenne mensuelle	58	0,8	331	274	8,2	283	708	22,3	3,3	0,1	1.688
1952 Moyenne mensuelle	38	0,6	283	462	9,9	225	648	25,0	3,2	0,1	1.695
1952 Juin	27	0,9	316	524	7,6	232	629	26,1	2,8	0,1	1.766
Juillet	30	0,9	311	495	8,8	221	640	21,2	2,6	0,1	1.731
Août	26	0,7	279	507	7,9	178	533	16,1	2,1	0,1	1.550
Septembre	36	0,6	318	460	9,0	188	709	19,6	2,6	0,1	1.743
Octobre	39	0,4	299	501	12,8	206	746	26,5	3,3	0,1	1.834
Novembre	47	0,5	263	402	7,9	163	594	28,5	3,0	0,1	1.509
Décembre	44	0,3	282	474	9,3	173	597	19,8	3,1	0,1	1.603
1953 Janvier	48	0,3	220	455	8,5	225	595	16,7	2,9	0,1	1.570
Février	53	0,6	267	441	4,6	202	521	14,1	2,9	0,1	1.496
Mars	54	0,7	473	525	5,8	301	638	17,1	3,2	0,1	2.018
Avril	48	0,5	438	414	5,3	228	650	23,6	3,2	0,1	1.811
Mai	43	0,7	441	531	5,6	239	681	20,7	2,9	0,1	1.965
Juin	54	0,8	547	671	4,2	248	768	23,5	3,3	0,1	2.320
Juillet											p 2.061

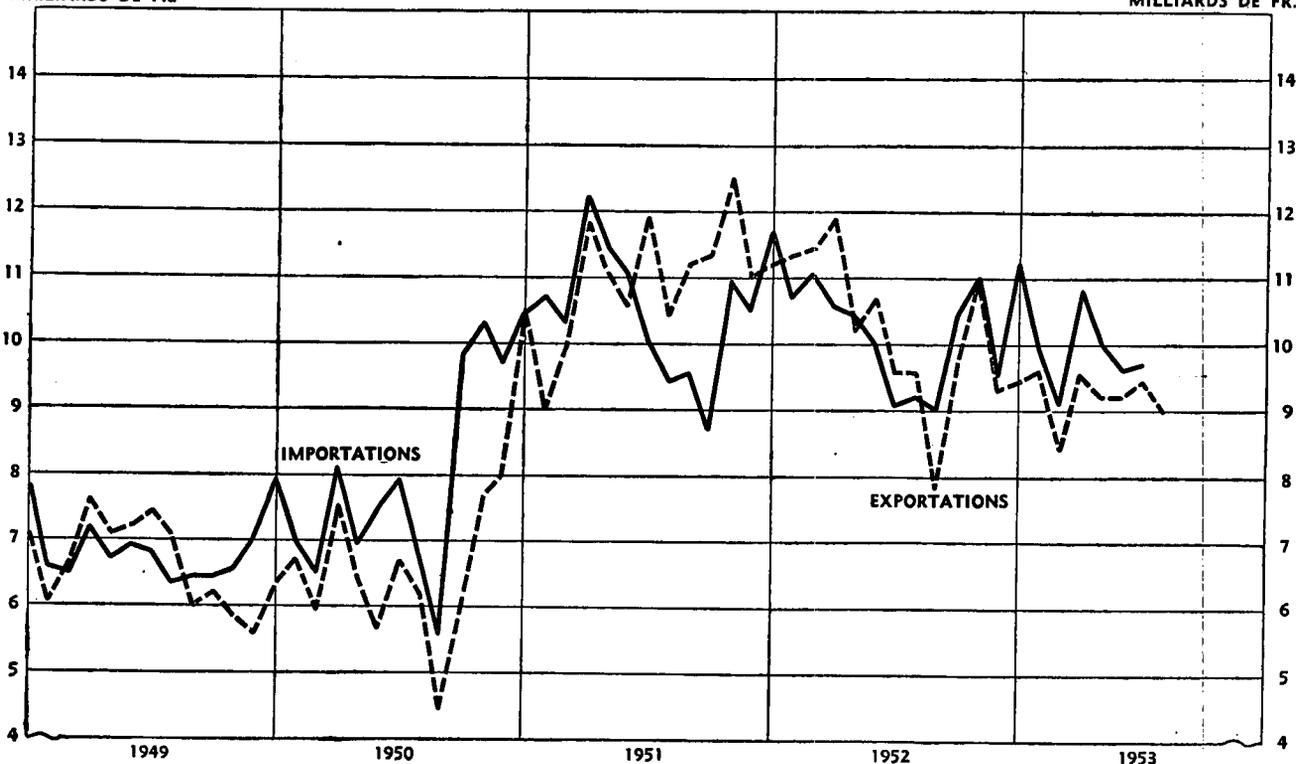
NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL

D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.) (suite)

Périodes	0 - Produits alimentaires	1 - Boissons et tabacs	2 - Mat. brutes non comest. à l'exception des carburants	3 - Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	4 - Huiles et graiss. d'origine animale ou végétale	5 - Produits chimiques	6 - Art. manuf., classés principalement d'après la mat. première	7 - Machines et matériel de transport	8 - Articles manufacturés divers	9 - Marchandises non dénommées ailleurs	Totaux	Prix moyen par tonne (francs)	Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exportations aux importations en p. c.
Valeurs (millions de francs)														
Importations.														
1951 Moy. mensuelle	1.772	165	3.207	875	203	510	2.087	1.311	381	89	10.600	3.327		
1952 Moy. mensuelle	1.813	165	2.579	958	122	442	2.093	1.552	435	93	10.252	3.164		
1952 Juin	1.352	165	2.010	1.007	92	372	1.838	1.690	378	55	8.959	2.937		
Juillet	1.778	149	2.132	834	116	415	1.672	1.506	412	137	9.151	2.922		
Août	1.579	136	2.218	797	136	338	1.947	1.292	376	100	8.919	2.862		
Septembre	1.947	167	2.346	898	101	368	2.201	1.773	517	104	10.422	3.066		
Octobre	2.029	192	2.721	961	119	507	2.136	1.670	588	92	11.015	3.103		
Novembre	1.549	182	2.288	833	67	398	2.094	1.504	468	87	9.470	3.067		
Décembre	2.218	209	3.052	898	92	444	2.344	1.488	455	89	11.229	3.760		
1953 Janvier	1.710	147	2.460	978	81	408	2.259	1.507	360	43	9.953	3.662		
Février	1.525	142	2.199	814	135	405	1.975	1.372	399	52	9.018	3.403		
Mars	1.767	148	2.583	962	161	486	2.292	1.751	539	93	10.782	3.401		
Avril	1.596	162	2.339	923	133	548	1.858	1.745	499	90	9.893	2.991		
Mai	1.537	156	2.335	927	138	449	2.009	1.549	428	73	9.601	2.895		
Juin											p 9.710	p 2.747		
Exportations.														
1951 Moy. mensuelle	508	32	1.140	318	187	857	6.689	954	341	22	11.047	6.543	+ 447	104,2
1952 Moy. mensuelle	337	15	697	580	166	684	6.264	1.135	303	32	10.213	6.026	- 39	99,6
1952 Juin	293	14	665	666	113	740	5.793	1.094	258	11	9.638	5.458	+ 679	107,5
Juillet	294	15	657	601	133	614	5.851	1.102	265	26	9.558	5.522	+ 407	104,4
Août	236	12	597	600	119	507	4.592	808	241	39	7.751	5.001	- 1.168	86,9
Septembre	302	11	634	552	136	505	6.227	961	318	40	9.686	5.557	- 736	92,9
Octobre	322	13	703	607	178	547	6.879	1.201	369	36	10.855	5.919	- 160	98,6
Novembre	309	13	728	476	122	466	5.547	1.172	331	90	9.254	6.132	- 216	97,7
Décembre	351	12	824	557	144	514	5.712	936	320	24	9.394	5.861	- 1.835	83,7
1953 Janvier	387	9	708	534	126	653	5.941	872	272	54	9.556	6.067	- 397	96,0
Février	386	13	810	512	66	556	4.885	769	299	30	8.326	5.566	- 692	92,3
Mars	388	15	1.009	588	85	787	5.514	847	343	38	9.614	4.764	- 1.168	89,2
Avril	324	12	896	474	78	633	5.437	1.001	326	61	9.242	5.103	- 651	83,4
Mai	332	14	824	561	86	632	5.337	997	292	46	9.121	4.641	- 480	95,0
Juin	365	18	896	717	58	634	5.494	1.017	319	17	9.535	4.109	- 175	98,2
Juillet											p 8.989	p 4.360		

MILLIARDS DE FR.

MILLIARDS DE FR.



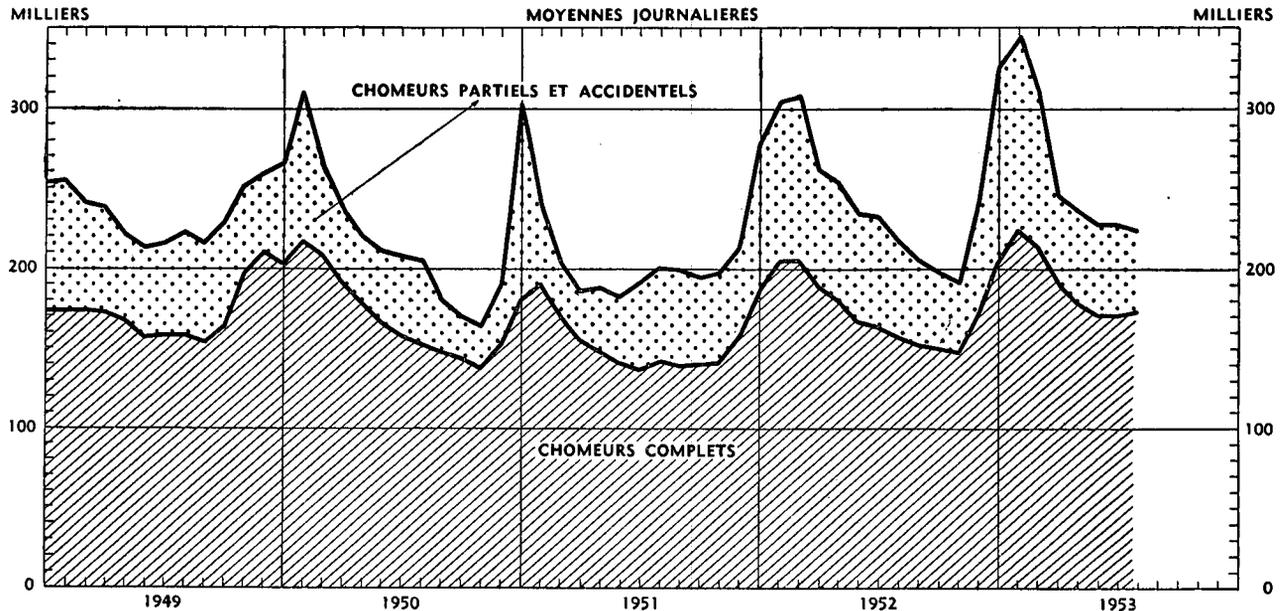
LE CHOMAGE

I — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

Source : Office national du Placement et du Chômage.

PÉRIODES	NOMBRE DE CHOMEURS CONTROLÉS						MILLIERS DE JOURNÉES PERDUES		
	CHÔMEURS INSCRITS AU COURS DU MOIS			MOYENNES JOURNALIÈRES			Chômeurs		Totaux
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels et accidentels	
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
1952 Juillet	196.408	171.778	368.186	158.380	58.623	217.003	3.643	1.348	4.991
Août	196.612	176.945	373.557	151.707	53.325	205.032	4.400	1.546	5.946
Septembre	188.892	150.035	338.927	150.136	46.849	196.985	3.606	1.123	4.729
Octobre	179.447	133.540	312.987	146.575	44.713	191.288	3.374	1.026	4.400
Novembre	215.033	235.815	450.848	169.070	71.958	241.028	4.935	2.094	7.029
Décembre	239.904	329.339	569.243	204.054	121.075	325.129	4.502	2.679	7.181
1953 Janvier	258.451	263.678	522.129	224.062	119.716	343.778	5.380	2.866	8.246
Février	249.149	253.819	502.968	212.794	98.089	311.483	5.115	2.365	7.480
Mars	238.132	170.002	408.134	189.521	56.618	246.139	5.090	1.687	6.777
Avril	212.549	166.522	379.071	178.403	57.479	235.942	3.930	1.263	5.193
Mai	213.878	186.462	400.340	171.254	57.445	228.699	4.800	1.604	6.404
Juin	208.191	157.067	365.258	171.249	56.242	227.491	4.109	1.351	5.460
Juillet				171.921	51.607	223.528			

NOMBRE DE CHOMEURS CONTROLÉS



II — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLÉS PAR PROVINCE

Source : Office national du Placement et du Chômage.

MOIS STATISTIQUE	Semaine		Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
	du	au											
Moyenne journalière par mois													
1952 Juin	—	—	29	232.131	53.308	37.532	42.513	57.409	19.984	13.387	4.998	238	2.764
Juillet	—	—	23	217.003	51.324	36.714	37.597	53.892	18.419	11.139	4.934	267	2.717
Août	—	—	29	205.032	48.816	34.962	34.296	49.970	16.711	12.182	4.991	314	2.790
Septembre	—	—	24	196.985	47.561	33.079	35.833	45.280	15.970	11.446	4.662	478	2.676
Octobre	—	—	23	191.288	48.179	31.663	33.910	43.234	15.045	10.931	4.846	729	2.751
Novembre	—	—	20	241.928	58.664	39.210	44.516	52.975	19.936	13.533	7.390	2.017	3.637
Décembre	—	—	22	325.129	69.445	51.119	62.297	72.879	28.687	19.484	11.175	3.904	6.049
1953 Janvier	—	—	24	343.778	74.113	55.166	62.834	74.279	31.529	21.649	12.819	4.284	7.105
Février	—	—	24	311.483	65.923	50.888	54.415	65.852	29.115	22.099	11.418	4.526	7.247
Mars	—	—	30	246.139	55.956	41.463	43.605	55.266	21.844	15.571	7.353	1.027	4.049
Avril	—	—	22	235.942	53.952	39.642	41.357	54.172	21.683	14.437	6.495	556	3.648
Mai	—	—	28	228.699	52.312	38.170	38.333	53.977	21.509	14.292	6.274	410	3.422
Juin	—	—	24	227.491	52.038	39.155	37.944	53.191	20.913	14.245	6.105	467	3.433
Moyenne journalière par semaine													
1953 Juillet	5	11	6	225.338	51.347	38.652	36.501	54.161	20.585	14.134	6.163	437	3.358
	12	18	6	225.933	50.434	38.760	38.753	52.953	20.764	13.928	6.444	531	3.366
	19	25	6	221.210									
	26	1	6	221.244									
Août	2	8	6	216.551									

(Voir remarque)

Remarque : En raison de l'incidence de la réglementation relative aux vacances annuelles, les fluctuations des données recueillies au cours des mois de juillet et août ne peuvent être considérées comme représentatives des variations réelles du chômage. De plus, ces chiffres ont fait l'objet d'estimations et sont à considérer comme provisoires. Pour cette raison, la répartition hebdomadaire par province n'a pas été faite à partir de la troisième semaine du mois de juillet.

III — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPE DE PROFESSIONS

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés)

Source : Office national du Placement et du Chômage.

Période	Agriculture	Forêt, chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameublement	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussures	Alimentation	Transport	Dockers	Réparateurs de navires	Hôtels-restaurant	Gens de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Total
Chômeurs complets																									
1952 Mars	12.171	723	883	783	7.295	4.371	26.199	9.882	21.046	2.606	1.814	1.713	26.740	14.697	4.538	12.412	15.570	—	—	5.870	4.950	473	12.850	1.033	188.619
Avril	10.893	715	861	695	5.543	5.585	21.400	9.208	20.404	2.748	1.966	1.590	29.249	13.577	4.373	11.990	15.358	—	—	5.129	4.902	422	12.515	1.164	180.287
Mai	6.469	758	833	675	4.055	5.377	17.479	8.131	19.397	2.699	2.015	1.580	30.059	12.556	3.980	11.316	14.735	—	—	5.081	4.788	411	12.403	1.223	166.020
Juin	8.618	780	811	677	3.799	5.206	16.830	7.592	19.332	2.542	1.985	1.513	29.677	13.125	4.059	10.404	14.302	—	—	4.507	4.657	358	11.858	1.233	163.865
Juillet	8.863	734	841	631	3.757	4.481	17.168	7.299	17.931	2.569	1.793	1.425	27.909	13.807	4.552	9.954	13.923	—	—	3.443	4.447	356	11.374	1.123	158.380
Août	7.911	732	851	614	3.859	3.383	16.702	7.075	17.715	2.578	1.620	1.349	25.349	13.624	4.030	9.676	13.722	—	—	3.555	4.544	343	11.324	1.106	151.707
Septembre	8.877	814	879	603	4.594	3.494	16.890	6.775	17.129	2.431	1.528	1.313	23.238	11.687	3.553	9.640	13.560	—	—	5.068	4.856	445	11.664	1.093	150.136
Octobre	5.912	798	858	638	5.586	2.980	17.042	6.949	17.427	2.356	1.480	1.267	21.735	10.929	3.429	9.567	13.633	—	—	5.759	5.027	435	11.791	977	146.575
Novembre	10.886	894	961	838	6.412	3.194	23.424	8.111	23.430	2.405	1.445	1.338	22.991	12.639	3.987	10.472	14.866	—	—	6.010	5.091	448	12.163	965	169.970
Décembre	15.103	997	1.062	1.481	8.042	3.258	33.823	10.574	23.686	2.680	1.607	1.358	26.468	16.058	4.837	12.039	16.066	—	—	5.941	5.163	499	12.365	947	204.054
1953 Janvier	16.306	1.112	1.134	2.082	8.568	3.032	40.609	11.912	25.869	2.787	1.699	1.458	28.558	18.162	4.915	12.629	17.344	—	—	6.069	5.353	512	12.971	981	224.062
Février	15.917	1.060	1.191	2.105	7.972	2.802	36.205	10.867	25.476	2.703	1.653	1.416	27.975	16.108	4.319	12.465	16.866	—	—	6.023	5.389	479	12.832	971	212.794
Mars	13.523	808	1.192	1.641	6.220	2.884	27.088	9.304	23.896	2.673	1.691	1.373	26.531	13.397	3.894	12.344	15.869	—	—	5.752	5.283	480	12.721	957	189.521
Avril	12.468	861	1.145	1.507	4.393	3.194	22.315	8.262	23.042	2.679	1.691	1.342	26.614	12.482	4.068	12.123	15.484	—	—	5.435	5.213	456	12.620	1.066	178.463
Mai	7.933	965	1.184	1.420	3.757	3.210	20.159	7.832	23.270	2.701	1.832	1.339	27.425	12.609	4.630	11.316	15.218	—	—	5.205	5.180	423	12.431	1.215	171.254

Chômeurs partiels et accidentels

1952 Mars	746	572	38	351	1.944	543	5.212	2.111	5.829	1.094	1.439	364	32.010	6.073	2.241	2.153	2.789	5.919	187	313	307	48	414	73	72.775
Avril	569	205	770	239	1.718	823	2.505	2.032	6.839	1.092	1.614	360	34.662	5.602	2.133	1.970	2.674	6.003	43	314	340	68	437	69	73.081
Mai	969	204	259	263	1.548	598	2.023	1.791	5.890	1.079	1.724	418	32.500	4.659	1.883	1.884	2.570	6.798	45	293	307	52	414	60	68.231
Juin	1.164	204	1.020	188	1.275	369	2.051	1.733	6.035	1.002	1.532	378	28.469	6.214	4.103	1.768	2.431	7.225	25	285	296	51	385	63	68.268
Juillet	892	212	764	240	999	288	2.222	1.727	5.409	850	1.095	332	21.421	6.035	4.156	1.760	2.285	6.888	44	247	341	49	317	44	58.623
Août	814	319	107	286	1.101	219	2.855	1.598	5.184	842	934	273	20.364	5.359	2.220	1.537	2.048	6.176	57	283	323	49	328	44	53.325
Septembre	1.130	527	153	279	1.205	247	3.948	1.223	4.331	722	709	218	15.880	3.658	1.703	1.384	1.878	6.615	63	281	334	37	295	29	46.849
Octobre	773	566	124	313	992	224	3.586	1.379	4.314	893	547	217	13.824	3.716	1.904	1.700	1.973	6.537	80	303	363	53	281	51	44.713
Novembre	1.544	890	149	691	1.297	251	19.212	2.643	5.943	729	520	223	15.058	6.996	3.105	1.978	2.739	6.497	381	323	303	47	394	40	71.958
Décembre	2.325	1.953	71	1.994	2.087	279	37.975	5.830	11.256	1.384	790	259	23.755	11.422	5.433	2.938	4.322	5.419	308	329	407	62	421	56	121.075
1953 Janvier	2.205	1.746	516	2.731	1.963	201	43.653	5.697	11.121	1.185	655	288	18.705	9.752	2.981	2.710	4.510	7.665	78	348	347	85	519	52	119.716
Février	1.772	2.279	115	2.648	1.662	235	29.578	4.514	10.808	1.047	669	292	18.171	7.624	2.354	2.581	3.953	6.946	67	348	358	66	553	49	98.689
Mars	591	329	43	644	994	288	3.804	1.888	8.153	727	716	288	17.566	5.281	2.532	2.251	2.680	6.552	73	304	319	58	487	70	56.618
Avril	571	307	448	556	894	425	2.510	1.608	7.459	705	934	316	18.293	5.726	3.693	2.207	2.590	6.686	306	308	341	43	501	52	57.479
Mai	1.341	260	778	410	811	382	2.461	1.512	6.890	639	800	297	18.476	5.734	4.075	1.951	2.514	6.307	631	307	284	47	492	46	57.445

Total des chômeurs contrôlés

1952 Mars	12.917	1.295	921	1.134	9.239	4.914	31.411	11.993	26.875	3.700	3.253	2.077	58.750	20.770	6.779	14.565	18.359	5.919	187	6.188	5.257	521	13.264	1.108	261.394
Avril	11.462	920	1.631	934	7.261	6.408	23.905	11.240	27.243	3.840	3.580	1.950	63.911	19.179	6.506	13.960	18.032	6.003	43	5.443	5.242	490	12.952	1.233	253.368
Mai	7.438	982	1.092	938	5.603	5.975	19.502	9.922	25.287	3.778	3.739	1.998	62.559	17.215	5.863	13.200	17.305	6.798	45	5.374	5.005	463	12.817	1.283	234.251
Juin	9.782	984	1.831	865	5.074	5.575	18.881	9.325	25.367	3.544	3.517	1.891	58.146	19.339	8.162	12.172	16.733	7.225	25	4.792	4.953	409	12.243	1.296	232.131
Juillet	9.755	946	1.605	871	4.766	4.769	19.390	9.026	23.340	3.419	2.888	1.757	49.330	19.842	8.708	11.720	16.208	6.888	44	3.690	4.788	405	11.691	1.167	217.030
Août	8.725	1.051	958	900	4.960	3.602	19.557	8.673	22.899	3.420	2.554	1.622	45.758	18.983	6.250	11.213	15.770	6.176	57	3.898	4.872	392	11.652	1.150	205.032
Septembre	10.007	1.341	1.032	882	5.799	3.741	20.838	7.998	21.460	3.153	2.237	1.531	39.118	15.345	5.256	11.024	15.438	6.615	63	5.349	5.161	482	11.998	1.127	196.985
Octobre	6.685	1.364	982	951	6.578	3.204	20.628	8.328	21.741	3.249	2.027	1.484	35.559	14.645	5.333	11.267	15.606	6.537	80	6.062	5.308	488	12.154	1.028	191.288
Novembre	12.430	1.784	1.110	1.529	7.709	3.445	42.636	10.754	26.373	3.134	1.965	1.561	38.049	19.635	7.092	12.450	17.605	6.497	381	6.333	5.399	495	12.557	1.005	241.928
Décembre	17.428	2.950	1.133	3.475	10.129	3.537	71.798	16.404	34.942	4.064	2.397	1.817	50.223	27.480	10.270	14.977	20.388	5.419	308	6.270	5.570	561	12.786	1.003	325.129
1953 Janvier	18.511	2.858	1.650	4.813	10.531	3.233	84.267	17.609	36.990	3.972	2.354	1.746	47.263	27.914	7.896	15.339	21.854	7.665	76	6.417	5.700	597	13.490	1.033	343.778
Février	17.689	3.339	1.306	4.753	9.634	3.037	65.783	15.381	36.284	3.750	2.322	1.708	46.146	23.732	6.673	15.046	20.819	9.946	67						

STATISTIQUES BANCAIRES ET MONÉTAIRES

85

I — BELGIQUE ET CONGO BELGE SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES (1) (millions de francs)

RUBRIQUES	31 mars 1953	30 avril 1953	31 mai 1953	30 juin 1953
ACTIF				
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42)	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :				
Caisse, Banque Nationale, Chèques postaux	3.933	2.276	2.343	2.313
Prêts au jour le jour	1.737	2.134	2.304	2.243
Banquiers	2.769	3.012	2.961	2.865
Maison-mère, succursales et filiales	775	865	804	642
Autres valeurs à recevoir à court terme	2.777	3.248	3.624	3.390
Portefeuille-effets	46.515	45.691	44.180	44.114
a) Portefeuille commercial (2)	11.900	11.435	10.478	10.063
b) Effets publics réescomptables à la Banque Nationale de Belgique	10.405	10.517	10.005	10.246
c) Effets publics mobilisables à la Banque Nationale de Belgique à concurrence de 95 %	24.210	23.739	23.697	23.805
Reports et avances sur titres	1.321	1.412	1.369	1.334
Débiteurs par acceptations	8.006	8.050	7.749	7.991
Débiteurs divers	16.481	15.688	16.184	16.125
Portefeuille-titres	10.714	10.942	11.021	11.160
a) Valeurs de la réserve légale	234	242	243	243
b) Fonds publics belges	8.538	8.744	8.827	8.993
c) Fonds publics étrangers	72	76	77	78
d) Actions de banques	937	930	930	930
e) Autres titres	933	950	944	916
Divers	3.676	3.062	2.967	3.047
Capital non versé	4	4	4	4
<i>Total disponible et réalisable...</i>	97.708	96.384	95.600	95.228
C. Immobilisé :				
Frais de constitution et de premier établissement	2	2	2	2
Immeubles	769	786	786	833
Participation dans les filiales immobilières	294	297	297	290
Créances sur filiales immobilières	247	244	250	249
Matériel et mobilier	107	108	108	110
<i>Total de l'immobilisé...</i>	1.420	1.437	1.443	1.484
Total général actif...	99.128	97.821	96.943	96.712
PASSIF				
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42)	—	—	—	—
B. Exigible :				
Créanciers privilégiés ou garantis	308	453	526	638
Emprunts au jour le jour	2	2	—	6
Banquiers	7.811	6.651	6.408	6.295
Maison-mère, succursales et filiales	1.559	1.447	1.547	1.137
Acceptations	8.006	8.052	7.751	7.991
Autres valeurs à payer à court terme	1.945	2.026	2.033	1.532
Créditeurs pour effets à l'encaissement	1.069	1.072	1.115	1.049
Dépôts et comptes courants	65.266	65.190	64.847	65.369
a) A vue et à un mois au plus	57.263	57.024	56.811	57.831
b) A plus d'un mois	8.003	8.166	8.036	7.538
Obligations et bons de caisse	1.096	1.130	1.172	1.206
Montants à libérer sur titres et participations	644	651	654	640
Divers	5.761	5.200	4.878	4.810
<i>Total de l'exigible...</i>	93.267	91.874	90.991	90.673
C. Non exigible :				
Capital	3.425	3.500	3.505	3.508
Fonds indisponible, par prime d'émission	225	125	125	125
Réserve légale (art. 13, A. R. 185)	237	246	246	246
Réserve disponible	1.887	1.989	1.987	2.071
Provisions	87	87	89	89
<i>Total du non exigible...</i>	5.861	5.947	5.952	6.039
Total général passif...	99.128	97.821	96.943	96.712

(1) La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la Colonie, que des éléments d'actif et de passif des sièges belges.

Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la Colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

(2) L'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale et aux instituts paraétatiques s'élevait aux 31 mars 1953, 30 avril 1953, 31 mai 1953 et 30 juin 1953 respectivement à 7.355, 6.679, 7.209 et 6.915 millions de francs, montants qui ne sont pas compris dans le portefeuille commercial.

SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

85

(millions de francs)

ACTIF

	25-6-1953	2-7-1953	9-7-1953	16-7-1953	23-7-1953	30-7-1953	6-8-1953	12-8-1953	20-8-1953
Encaisse en or	34.778	34.778	34.778	34.954	34.954	35.041	35.050	35.711	35.767
Avoirs sur l'étranger :									
a) en devises étrangères	1.132	861	969	1.862	1.857	1.973	2.087	1.898	1.642
b) en francs belges	0,5	0,5	0,5	0,6	0,7	0,6	0,7	0,5	0,4
Devises étrangères et or à recevoir....	2.492	1.994	1.994	1.994	1.994	1.994	1.994	1.994	1.994
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :									
a) U.E.P. { sans provision spéciale	10.066	10.066	10.066	10.066	10.066	10.066	10.066	10.066	10.066
avec provision spéciale	2.969	3.097	3.929	3.040	3.117	2.966	3.069	2.918	3.027
convention du 28 nov. 1952	878	751	619	694	616	768	665	816	457
b) pays membres de l'U.E.P.	888	597	836	762	816	629	465	574	528
c) autres pays	307	323	324	324	328	326	316	328	329
Débiteurs pour change et or, à terme	59	59	59	59	51	51	60	60	40
Effets commerciaux sur la Belgique..	5.518	7.667	7.002	6.868	8.047	8.689	7.932	6.739	7.225
Avances sur fonds publics	555	730	591	686	571	899	750	690	672
Mobilisation de comptes spéciaux U.E.P. (arrêtés 22-3-52 et 26-7-52)	104	181	10	159	17	238	514	142	323
Effets publics (art. 20 des statuts. Conventions des 14 sept. 1948 et 15 avril 1952) :									
a) certificats du Trésor	5.960	6.115	7.515	7.315	6.695	7.495	8.095	8.940	7.700
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	522	1.525	1.047	1.047	644	522	85	85	85
c) autres effets publics belges	45	49	39	42	44	45	39	34	40
Monnaies divisionnaires et d'appoint...	368	339	319	313	307	295	280	292	285
Avoirs à l'Office des { Compte A	2	1	1	1	2	2	2	1	1
Chèques Postaux { Compte B	728	788	763	777	781	807	789	797	817
Créance consolidée sur l'Etat (art. 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	1.655	1.654	1.662	1.668	1.671	1.675	1.676	1.676	1.676
Immeubles, matériel et mobilier	889	889	889	889	889	889	889	889	889
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	706	707	704	704	704	704	705	705	705
Divers	483	629	580	547	606	682	623	684	646
	105.764	108.460	108.656	109.431	109.437	111.417	111.711	110.699	109.574

PASSIF

	25-6-1953	2-7-1953	9-7-1953	16-7-1953	23-7-1953	30-7-1953	6-8-1953	12-8-1953	20-8-1953
Billets en circulation	96.160	98.945	99.176	99.147	99.037	99.816	100.706	99.931	99.236
Comptes courants :									
Trésor public { Compte ordinaire	2	4	3	3	6	7	2	6	6
Comptes Accord de Coopération Economique	147	147	147	147	147	172	172	186	186
Banques à l'étranger : comptes ordinaires	345	351	400	354	351	403	419	432	428
Comptes courants divers	1.636	1.470	1.364	1.328	1.299	2.008	1.477	1.289	1.174
Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiements :									
Pays membres de l'U. E. P.	260	331	246	559	641	1.008	692	816	279
Autres pays (a)	231	236	220	228	239	228	245	241	268
(b)	728	788	763	777	781	807	789	797	817
Total des engagements à vue	99.509	102.272	102.319	102.541	102.501	104.449	104.502	103.698	102.394
Comptes spéciaux pour avances U.E.P. (arrêtés 22-3-1952 et 26-7-1952)	2.969	3.097	3.229	3.040	3.118	2.966	3.069	2.918	3.026
Devises étrangères et or à livrer	596	375	383	894	856	1.009	1.130	1.068	1.106
Caisse de Pensions du Personnel	706	707	704	704	704	704	705	705	705
Divers	305	330	342	573	579	610	626	631	664
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement	1.279	1.279	1.279	1.279	1.279	1.279	1.279	1.279	1.279
	105.764	108.460	108.656	109.431	109.437	111.417	111.711	110.699	109.574

SITUATIONS MENSUELLES
DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

(millions de francs)

ACTIF

	31-1-1953	28-2-1953	31-3-1953	30-4-1953	31-5-1953	30-6-1953
Encaisse or	3.541	3.700	3.827	3.851	3.877	3.896
Avoirs en monnaies convertibles en or	4.291	4.219	4.615	4.753	4.834	4.962
Avoirs en francs belges :						
Banques et divers organismes	200	69	509	336	1	1
Certificats du Trésor belge	1.350	1.150	900	1.025	1.025	1.025
Autres avoirs.....	12	38	95	527	411	94
Francs belges à recevoir.....	2.325	2.225	2.075	1.975	1.775	1.525
Avoirs en autres monnaies	29	23	28	42	30	38
Débiteurs pour change et or à terme	2	2	1	—	4	16
Effets commerciaux sur le Congo belge et le Ruanda-Urundi	1	—	—	—	2	17
Avances sur fonds publics et substances précieuses.....	8	19	17	22	33	28
Avoirs aux Offices des Chèques postaux	11	15	5	7	10	31
Effets publics belges émis en francs congolais	4.436	4.436	4.436	4.436	4.436	4.436
Fonds publics (art. 6, § 1, litt. 12 et 13 des Statuts)...	99	103	103	103	103	103
Immeubles, matériel et mobilier	54	63	65	67	71	72
Divers	131	137	184	146	207	181
	16.490	16.199	16.860	17.290	16.819	16.425

PASSIF

	31-1-1953	28-2-1953	31-3-1953	30-4-1953	31-5-1953	30-6-1953
Billets et monnaies métalliques en circulation.....	4.151	4.128	4.096	4.063	4.197	4.274
Comptes courants et créditeurs divers :						
Congo belge	4.301	3.827	3.824	3.299	2.421	2.173
Ruanda-Urundi	314	324	349	380	802	767
Comptes courants divers.....	2.692	2.931	3.810	4.688	4.384	4.567
Valeurs à payer	2.481	2.611	2.224	2.091	1.851	1.623
<i>Total des engagements à vue</i>	13.939	13.821	14.303	14.521	13.655	13.404
Engagements en francs belges :						
A vue	594	428	475	309	751	575
A terme	310	280	110	448	365	290
Engagements en monnaies étrangères :						
En monnaies convertibles	1.269	1.356	1.667	1.671	1.674	1.727
En autres monnaies.....	8	22	11	12	15	20
Monnaies étrangères et or à livrer.....	3	2	1	—	4	16
Divers	217	140	143	179	205	243
Capital	150	150	150	150	150	150
	16.490	16.199	16.860	17.290	16.819	16.425

II — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

86

Banque de France
(millions de francs français)

DATES	Encaisse or	Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements	Portefeuille d'escompte (1)	Effets négociables achetés en France (décret du 17-6-1938)	Avances		Dettes de l'Etat envers la Banque		Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs Total
					sur titres	à 30 jours sur effets publics	Dettes totales (2)	Dont avances provisoires (3)		
1951 Moyenne annuelle.	188.948	141.068	487.944	191.151	6.510	19.278	797.088	584.792	1.676.806	169.552
1952 Moyenne annuelle.	193.393	21.072	874.523	252.284	7.454	21.068	709.319	593.758	1.935.932	152.512
1952 5 juin	191.447	15.774	873.799	249.760	8.315	20.420	692.950	599.300	1.916.157	144.831
10 juillet	191.447	17.377	883.723	258.355	7.356	24.125	689.207	600.400	1.959.556	124.837
7 août	191.447	20.309	876.265	250.599	6.925	20.473	718.847	594.100	1.976.644	123.321
4 septembre	194.943	25.963	888.006	254.131	8.060	18.534	734.861	597.700	2.002.510	138.248
9 octobre	194.943	27.883	929.290	263.382	7.723	23.878	733.947	595.200	2.038.142	141.944
6 novembre	194.943	29.133	927.356	259.951	8.339	21.654	719.911	595.800	2.030.974	133.027
4 décembre	198.439	30.265	932.962	259.739	7.550	21.787	713.230	600.200	2.036.309	142.170
1953 8 janvier	200.187	30.791	1.020.954	264.691	7.460	23.764	685.350	599.900	2.110.391	123.532
5 février	200.187	16.068	973.644	253.778	8.089	22.921	716.385	613.500	2.083.557	119.798
5 mars	200.187	16.349	981.004	255.668	8.266	24.007	730.553	625.300	2.101.472	123.373
9 avril	200.187	16.472	978.156	243.411	7.603	22.739	797.729	625.900	2.124.988	137.105
7 mai	200.187	14.427	985.954	282.619	8.894	25.655	771.654	625.200	2.118.957	175.595
4 juin	200.187	14.721	987.872	271.926	7.984	23.606	773.993	625.900	2.089.749	206.348
9 juillet	200.187	9.178	1.022.245	282.923	8.560	22.901	834.030	626.000	2.157.421	224.921
6 août	200.187	2.016	959.492	269.721	9.577	24.627	884.249	626.000	2.161.921	211.487

Taux d'escompte { actuel : 4 % depuis le 8 novembre 1951.
précédent : 3 % depuis le 11 octobre 1951.

(1) Cette rubrique comprend : les effets escomptés sur la France, les effets garantis par l'Office des Céréales, les effets escomptés sur l'étranger et les effets de mobilisation de crédits à moyen terme.

(2) La dette totale comprend : 1° l'avoir de la Banque dans ses comptes courants postaux; les prêts sans intérêts à l'Etat; les avances provisoires de la Banque à l'Etat; les Bons du Trésor négociables remis en contre-partie des cessions d'or au Fonds de Stabilisation des Changes; les avances consenties à ce même Fonds en vertu de la convention du 27 juin 1949; l'Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique; les Bons négociables de la Caisse Autonome d'Amortissement (convent. des 23 juin 1928 et 7 décembre 1931); les Bons du Trésor négociables (souscription de l'Etat au Fonds Monétaire International et au capital de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement); 2° à partir du 6 mars 1952 : en outre, Bons du Trésor achetés; 3° à partir du 10 avril 1952 : en outre, prêt d'or au Fonds de Stabilisation des Changes.

(3) Les avances provisoires comprennent notamment les « Avances provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 », qui s'élèvent à 426.000 millions de francs.

Bank of England
(millions de £)

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation (Issue Department)	Montant autorisé de la circulation fiduciaire (1)	Dépôts (Banking Department)				Rapport de l'encaisse du Bank. Department au solde de ses dépôts %	
	Monnaies et lingots d'or (Issue Department)	Monnaies (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Total			Organismes publics		Banques	Autres dépôts		Total
									compte ordinaire	compte spécial du Trésor (2)				
1951 Moyenne annuelle.	0,36	0,84	341,4	14,8	26,8	383,0	1.342,4	1.382,7	16,0	4,2	297,6	88,5	406,3	10,2
1952 Moyenne annuelle.	0,36	1,55	314,8	15,5	22,3	352,6	1.435,2	1.475,6	13,1	12,5	277,2	73,9	376,7	11,2
1952 4 juin	0,36	1,50	296,2	12,6	18,9	327,7	1.420,1	1.450,0	12,4	0,5	258,5	70,0	341,4	9,3
9 juillet	0,36	1,47	316,1	28,7	17,8	362,6	1.465,4	1.500,0	14,2	13,6	283,2	69,8	380,8	9,6
6 août	0,36	1,53	285,8	17,6	30,5	333,9	1.508,4	1.550,0	15,8	18,2	258,5	66,6	359,1	12,1
10 septembre	0,36	1,57	324,2	5,8	16,0	346,0	1.452,0	1.500,0	15,1	30,5	266,0	65,9	377,5	13,2
8 octobre	0,36	1,61	317,2	8,4	13,7	339,3	1.446,5	1.500,0	13,3	24,2	275,2	64,3	377,0	14,7
5 novembre	0,36	1,59	307,0	7,5	30,4	344,9	1.449,5	1.500,0	12,9	26,6	272,4	67,6	379,5	13,8
10 décembre	0,36	1,49	332,4	8,6	13,6	354,6	1.512,7	1.500,0	14,8	16,0	273,8	71,2	375,8	10,4
1953 7 janvier	0,36	1,41	358,7	6,1	14,5	379,3	1.502,0	1.525,0	13,2	24,3	275,2	73,2	385,9	6,4
4 février	0,36	1,41	309,1	10,2	31,4	350,7	1.451,6	1.500,0	11,3	32,2	272,0	66,9	382,4	13,1
4 mars	0,36	1,72	356,8	4,3	15,2	376,3	1.474,7	1.500,0	22,7	23,3	269,2	70,0	385,2	7,1
8 avril	0,36	1,79	359,0	18,4	10,8	388,2	1.517,3	1.550,0	11,3	39,5	280,3	74,1	405,2	8,6
6 mai	0,36	1,82	321,5	13,2	35,7	370,4	1.516,5	1.550,0	14,4	39,5	269,0	65,3	388,2	9,2
10 juin	0,36	1,89	335,6	8,9	14,1	358,6	1.542,6	1.600,0	16,8	44,5	267,4	71,6	400,3	14,9
8 juillet	0,36	2,44	327,4	16,0	12,6	356,0	1.556,6	1.600,0	18,2	32,6	266,6	66,7	384,1	12,0
5 août	0,36	2,45	342,3	9,6	25,3	377,2	1.598,5	1.625,0	19,8	38,4	262,1	67,8	388,1	7,6

Taux d'escompte { actuel : 4 % depuis le 12 mars 1952.
précédent : 2 1/2 % depuis le 8 novembre 1951.

(1) Non compris les billets émis en contre-partie de l'or.

(2) Compte de Coopération européenne.

Nederlandsche Bank

(millions de florins)

DATES	Encaisse or	Portefeuille-effets sur la Hollande	Créances et valeurs libellées en monnaies étrangères	Moyens de paiement à l'étranger	Avances nanties en compte courant (y compris les prêts) sur titres, marchandises et warrants	Cart. de Trésor, repris par la Banque à l'Etat (accord du 26-2-1947)	Créance comptable sur l'Etat (accord du 26-2-1947)	Créances en florins décaissant d'accords de paiement	Billets en circulation		Comptes courants créditeurs						Avoirs libellés en monnaies étrangères
									Anciennes émissions	Nouvelles émissions	Trésor	Trésor : compte spécial	Avoirs des banques en Hollande	Avoirs décaissant d'accords de paiement	Autres avoirs	Avoirs de non-résidents	
1951 Moyenne annuelle...	1.178	106,6	848	4,1	164	1.507	1.500	267	50	2.786	63	1.550	41	322	163	110	544
1952 Moyenne annuelle...	1.314	3,9	1.443	3,6	58	721	1.350	336	43	2.919	592	1.250	66	84	127	98	47
1952 9 juin	1.303	—	1.222	3,4	41	800	1.300	345	43	2.882	617	1.027	47	126	122	105	33
7 juillet	1.303	—	1.413	4,3	34	800	1.300	372	43	2.917	705	1.027	117	105	161	105	30
4 août	1.325	—	1.563	5,3	35	587	1.300	363	42	2.954	753	1.062	68	75	141	87	30
8 septembre	1.222	—	1.847	2,3	36	343	1.300	367	42	2.937	740	1.099	31	48	133	88	30
6 octobre	1.235	—	2.086	0,7	37	228	1.300	348	41	2.967	763	1.129	42	72	139	84	31
10 novembre	1.241	—	2.210	0,7	37	151	1.300	373	41	2.946	871	1.163	42	59	105	80	30
8 décembre	1.589	—	1.949	0,6	40	151	1.300	382	40	2.979	878	1.185	69	58	93	87	31
1953 5 janvier	2.061	21,3	1.479	0,4	39	151	1.300	387	39	3.077	881	1.155	35	34	134	86	33
9 février	2.187	—	1.512	5,1	36	151	1.300	346	38	2.982	1.051	1.163	33	46	136	87	29
9 mars	2.261	—	1.503	0,4	34	151	1.300	329	36	3.019	1.012	1.174	36	38	129	87	32
7 avril	2.291	1,7	1.591	0,5	144	151	1.300	365	35	3.077	1.293	1.174	23	48	107	69	31
4 mai	2.290	—	1.574	1,2	33	—	1.300	340	34	3.080	931	1.177	33	61	117	44	73
8 juin	2.290	—	1.690	1,7	38	300	1.000	334	33	3.038	1.069	1.196	71	100	72	42	39
6 juillet	2.329	—	1.758	1,9	37	217	1.000	324	32	3.091	883	1.203	181	88	115	39	46
10 août	2.529	—	1.606	2,1	31	217	1.000	285	32	3.073	823	1.199	252	83	126	39	58

Taux d'escompte { actuel : 2 1/2 % depuis le 7 avril 1953.
précédent : 3 % depuis le 1^{er} août 1952.

Banque Nationale Suisse

(millions de francs suisses)

DATES	Encaisse or	Disponibilités à l'étranger pouvant servir de couverture	Portefeuille-effets sur la Suisse	Avances sur nantissement	Correspondants en Suisse	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1951 Moyenne annuelle.....	6.003	225,4	154,9	30,9	13,8	4.432	1.858	99,03
1952 Moyenne annuelle.....	5.848	337,1	206,2	30,0	13,0	4.605	1.692	98,23
1952 7 juin	5.821	286,2	200,2	33,9	9,9	4.503	1.710	98,29
7 juillet	5.815	287,8	201,5	43,5	9,4	4.555	1.666	98,11
7 août	5.814	327,6	205,6	30,1	10,7	4.565	1.685	98,26
6 septembre	5.796	379,0	202,1	29,2	8,6	4.613	1.663	98,40
7 octobre	5.801	427,3	201,3	32,2	9,8	4.683	1.654	98,29
7 novembre	5.803	436,2	198,3	26,7	9,5	4.739	1.597	98,47
6 décembre	5.811	496,3	197,6	34,9	6,9	4.813	1.601	98,33
1953 7 janvier	5.875	494,7	234,7	41,6	10,3	4.938	1.582	97,69
7 février	5.906	458,8	198,6	18,2	4,4	4.684	1.765	98,68
7 mars	5.905	461,3	199,0	18,9	7,0	4.703	1.751	98,64
7 avril	5.911	471,0	195,7	24,5	16,5	4.745	1.741	98,39
7 mai	5.952	528,1	190,1	29,1	11,9	4.716	1.858	98,58
6 juin	5.969	517,4	190,5	26,8	8,5	4.707	1.861	98,77
7 juillet	6.007	530,0	191,4	26,0	12,4	4.748	1.878	98,66
7 août	6.048	539,0	190,1	24,9	10,0	4.762	1.880	99,08

Taux d'escompte { actuel : 1 1/2 % depuis le 26 novembre 1936.
précédent : 2 % depuis le 9 septembre 1936

Federal Reserve Banks

(millions de \$)

86

DATES	Réerves de certificats-or			Autres réserves	Fonds publics nationaux	Billets (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor, etc.)	Rapport des réserves aux engagements à vue %
	Certificats-or	Fonds de rachat Billets (F.R.N.)	Total					
1951 Moyenne annuelle	20.147	642	20.789	322	22.738	23.672	20.816	46,7
1952 Moyenne annuelle	21.345	707	22.052	344	23.078	24.915	21.588	47,4
1952 4 juin	21.426	676	22.102	309	22.378	24.628	21.257	48,2
9 juillet	21.474	689	22.163	317	22.860	24.948	21.357	47,9
6 août	21.457	696	22.153	338	22.977	24.880	21.511	47,8
10 septembre	21.445	698	22.143	324	23.229	25.179	21.634	47,3
8 octobre	21.439	703	22.142	329	23.663	25.332	21.806	47,0
5 novembre	21.433	706	22.139	310	23.520	25.500	22.016	46,6
10 décembre	21.376	767	22.143	277	24.239	26.113	22.549	45,5
1953 7 janvier	21.125	811	21.936	359	24.391	26.032	22.437	45,3
4 février	20.980	758	21.738	408	23.989	25.593	22.144	45,5
4 mars	20.724	752	21.476	400	23.852	25.636	21.330	45,7
8 avril	20.614	747	21.361	351	23.806	25.560	20.869	46,0
6 mai	20.633	747	21.380	335	23.860	25.609	20.916	46,0
10 juin	20.576	779	21.355	307	24.637	25.705	20.935	45,8
8 juillet	20.472	786	21.258	307	24.964	25.964	20.784	45,5
5 août	20.243	792	21.035	337	24.964	25.883	20.963	44,9

Taux d'escompte { actuel : 2 % depuis le 16 janvier 1953.
précédent : 1,75 % depuis le 21 août 1950.

Sveriges Riksbank

(millions de Kr.)

ÉPOQUES (moyenne annuelle ou fin de mois)	Encaisse or (1)	Surplus de valeur d'or	Fonds d'Etat et obligations suédois	Effets payables en Suède, prêts et avances en comptes courants	Fonds d'Etat étrangers, effets payables à l'étranger et exigible des banques et banquiers étrangers	Tous autres actifs (2)	Billets en circulation	Comptes courants				Tous autres passifs (3)	Droit d'émission total (4)	Rapport en % (5)	
								des institutions d'Etat	de banques commerciales	autres dépôts	Ensemble			de l'encaisse métallique aux billets en circul.	de l'encaisse métallique au droit d'émission
1951	276	372	3.419	226	1.001	200	3.568	612	432	57	1.102	865	3.825	17,90	17,29
1952	443	596	2.657	281	1.326	201	4.106	637	223	23	883	619	4.600	25,30	22,58
1952 Mai	463	623	2.729	276	1.321	186	3.962	1.018	60	36	1.114	621	4.400	27,41	24,68
Juin	469	632	2.688	258	1.322	202	4.097	685	218	16	919	653	4.400	26,88	25,03
Juillet	454	612	2.741	289	1.305	144	4.051	782	134	14	930	641	4.800	26,30	22,20
Août	445	599	2.562	302	1.313	150	4.121	284	417	15	716	632	4.800	26,34	21,76
Septembre	444	599	2.477	306	1.279	185	4.158	500	78	18	596	633	4.800	25,09	21,73
Octobre	418	563	2.552	309	1.280	189	4.292	287	206	19	511	647	4.800	22,85	20,44
Novembre	407	549	2.549	310	1.288	202	4.291	350	128	23	501	654	4.800	22,27	19,91
Décembre	406	548	3.240	321	1.350	209	4.577	449	558	22	1.029	609	4.800	20,85	19,88
1953 Janvier	429	578	2.666	301	1.313	152	4.350	525	163	29	717	514	4.800	23,15	20,98
Février	428	577	2.665	294	1.319	140	4.365	371	260	26	657	542	4.800	23,04	20,95
Mars	428	577	2.404	322	1.240	158	4.311	343	29	24	396	563	4.800	23,30	20,93
Avril	427	576	2.605	295	1.151	153	4.365	300	39	30	369	615	4.800	22,91	20,83
Mai	427	575	2.334	362	1.188	143	4.223	132	173	29	334	614	4.800	23,74	20,88
Juin	426	575	2.427	366	1.249	169	4.327	275	122	12	408	619	4.800	23,13	20,86
Juillet	448	604	2.376	355	1.279	157	4.267	208	247	11	465	630	4.800	24,66	21,92

Taux d'escompte { actuel : 3 % depuis le 1^{er} décembre 1950.
précédent : 2 1/2 % depuis le 9 février 1945.

- (1) La couverture métallique est constituée par la totalité de l'or déposé en Suède et à l'étranger.
 (2) A partir d'octobre 1951, non compris les nouveaux comptes : « Participation de la Suède au Fonds Monétaire International » : 517 millions de Kr. et « Actions de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, souscrites par la Suède, partie libérée » : 103 millions de Kr.
 (3) A partir d'octobre 1951, non compris les nouveaux comptes : « Fonds Monétaire International » et « Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement ».
 (4) Le droit d'émission est fixé à 4.100 millions de Kr. par la loi du 8 juin 1951, à 4.400 millions de Kr. par la loi du 14 décembre 1951 et à 4.800 millions de Kr. par la loi du 6 juin 1952.
 (5) Pour le calcul des rapports, l'encaisse est évaluée au prix courant de l'or.

Taux d'escompte des principales banques d'émission (au 31 juillet 1953)

	Depuis le	%		Depuis le	%
Allemagne	11 juin 1953	3,50	Grèce	12 juillet 1948	12,—
Autriche	26 mars 1953	5,—	Irlande	25 mars 1952	3,50
Belgique	18 décembre 1952	3,— (1)	Italie	6 avril 1950	4,—
Congo belge et Ruanda-Urundi	6 avril 1953	3,50 (2)	Norvège	9 janvier 1946	2,50
Danemark	2 novembre 1950	5,—	Pays-Bas	7 avril 1953	2,50
Espagne	22 mars 1949	4,—	Portugal	12 janvier 1944	2,50
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	16 janvier 1953	2,—	Suède	1 ^{er} décembre 1950	3,—
Finlande	16 décembre 1951	5,75	Suisse	26 novembre 1936	1,50
France	8 novembre 1951	4,—	Turquie	26 février 1951	3,—
Grande-Bretagne	12 mars 1952	4,—	Yougoslavie	20 août 1948	1,— à 3,—

- (1) Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.
 (2) Taux de traites acceptées domiciliées en banque.

III — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE

Situations en milliers de francs suisses or
[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

87

	31 mai 1953		30 juin 1953		31 juillet 1953			31 mai 1953		30 juin 1953		31 juillet 1953	
		%		%		%			%		%		%
ACTIF							PASSIF						
I. Or en lingots et monnayé.....	647.149	52,2	590.348	49,2	598.339	47,9	I. Capital :						
II. Encaisse.							Capital autorisé et émis 200.000 actions de 2.500 francs suisses or chacune.....	500.000		500.000		500.000	
A la Banque et en compte courant dans d'autres banques.....	46.372	3,7	60.944	5,1	53.733	4,3	Actions libérées de 25 %.....	125.000	10,1	125.000	10,4	125.000	10,0
III. Fonds à vue placés à intérêts..	4.176	0,3	4.730	0,4	4.015	0,3	II. Réserves :						
IV. Portefeuille réescomptable :							1. Fonds de Réserve légale ...	6.948		7.123		7.123	
1. Effets de commerce et acceptations de Banque.....	19.581	1,6	18.114	1,5	20.332	1,6	2. Fonds de Réserve générale...	13.343		13.342		13.342	
2. Bons du Trésor.....	237.474	19,1	204.156	17,0	192.047	15,4	III. Dépôts à court terme et à vue (or) :	20.291	1,6	20.465	1,7	20.465	1,6
	257.055		222.270		212.379		1. Banques Centrales pour leur compte :						
V. Effets divers remobilisables sur demande.....	40.508	3,3	52.353	4,4	51.608	4,1	a) De 3 à 6 mois.....	—	—	—	—	—	—
VI. Fonds à terme et avances :							b) A 3 mois au maximum...	27.564	2,2	27.570	2,3	27.576	2,2
1. A 3 mois au maximum.....	13.582	1,1	49.110	4,1	116.072	9,3	c) A vue.....	422.314	34,0	387.893	32,3	386.710	31,0
2. De 3 à 6 mois.....	14.847	1,2	—	—	—	—	2. Autres déposants :						
3. De 6 à 9 mois.....	—	—	—	—	—	—	A vue.....	5.188	0,4	5.188	0,4	5.187	0,4
4. De 9 à 12 mois.....	—	—	—	—	—	—		455.066		420.651		419.473	
5. A plus d'un an.....	—	—	—	—	—	—	IV. Dépôts à court terme et à vue (diverses monnaies) :						
	28.429		49.110		116.072		1. Banques Centrales pour leur compte :						
VII. Effets et placements divers :							a) De 9 à 12 mois.....	—	—	—	—	—	—
1. Bons du Trésor :							b) De 6 à 9 mois.....	—	—	—	—	—	—
a) A 3 mois au maximum....	63	0,0	36.253	3,0	36.339	2,9	c) De 3 à 6 mois.....	5.233	0,4	9.712	0,8	13.279	1,1
b) De 3 à 6 mois.....	36.167	2,9	—	—	3.540	0,3	d) A 3 mois au maximum...	368.760	29,7	339.324	28,3	368.923	29,5
c) De 6 à 9 mois.....	3.556	0,3	3.561	0,3	—	—	e) A vue.....	80.036	6,5	99.553	8,3	119.507	9,6
d) De 9 à 12 mois.....	—	—	—	—	—	—	2. Banques Centrales pour le compte d'autres déposants :						
e) A plus d'un an.....	—	—	—	—	—	—	a) A 3 mois au maximum...	—	—	—	—	—	—
2. Autres effets et placements divers :							b) A vue.....	242	0,0	242	0,0	242	0,0
a) A 3 mois au maximum....	68.175	5,5	81.231	6,8	84.377	6,7	3. Autres déposants :						
b) De 3 à 6 mois.....	25.403	2,1	13.773	1,2	4.550	0,4	a) A plus d'un an.....	—	—	—	—	—	—
c) De 6 à 9 mois.....	2.888	0,2	2.894	0,2	5.162	0,4	b) De 9 à 12 mois.....	9.275	0,8	9.287	0,8	5.718	0,5
d) De 9 à 12 mois.....	3.261	0,3	4.805	0,4	2.130	0,2	c) De 6 à 9 mois.....	5.702	0,5	5.709	0,5	3.580	0,3
e) A plus d'un an.....	7.752	0,6	7.585	0,6	6.964	0,6	d) De 3 à 6 mois.....	—	—	—	—	5.715	0,5
	147.265		150.102		143.062		e) A 3 mois au maximum...	24.044	1,9	18.136	1,5	20.988	1,7
VIII. Actifs divers.....	1.434	0,1	1.318	0,1	1.492	0,1	f) A vue.....	16.853	1,4	20.749	1,7	17.885	1,4
IX. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 pour placements en Allemagne (voir ci-dessous)....	68.291	5,5	68.291	5,7	68.291	5,5	V. Divers.....	510.145		502.712		555.837	
								10.169	0,8	10.752	0,9	11.742	0,9
Total actif....	1.240.679	100,0	1.199.466	100,0	1.248.991	100,0	VI. Dividende pay. le 1^{er} juil. 1953	—	—	3.413	0,3	—	—
							VII. Compte de profits et pertes :						
							1. Rep. de l'ex. soc. clos. 31.3.52	2.970				2.925	0,3
							2. Bénéf. de l'ex. soc. clos. 31.3.53	3.489				2.925	0,2
							3. Report à nouveau.....	—				—	—
							VIII. Provision pour charges éventuelles.....	6.459	0,5	113.548	9,5	113.548	9,1
								113.549	9,2				
							Total passif....	1.240.679	100,0	1.199.466	100,0	1.248.991	100,0

Exécution des accords de La Haye de 1930 :

Fonds placés en Allemagne :	31 mai 1953		30 juin 1953		31 juillet 1953		Dépôts à long terme :	31 mai 1953		30 juin 1953		31 juillet 1953	
		%		%		%			%		%		%
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank et de l'administration des chemins de fer et bons de l'administration des Postes (échus).....	221.019		221.019		221.019		1. Dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités (voir Note 2)...	152.606		152.606		152.606	
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus).....	76.181		76.181		76.181		2. Dépôt du Gouvernement allemand.....	76.303		76.303		76.303	
	297.200		297.200		297.200			228.909		228.909		228.909	
Total....	297.200		297.200		297.200		Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir poste IX ci-dessus).....	68.291		68.291		68.291	
								297.200		297.200		297.200	

Note 1 : L'or sous dossier et les valeurs détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants, les fonds détenus en qualité d'Agent de l'O.E.C.E. (Union Européenne de Paiements) et les fonds détenus pour le service des emprunts internationaux, dont la Banque est le mandataire-trustee ou l'agent financier, ne sont pas inclus dans la présente situation

Note 2 : Sur le total des dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités équivalant à francs suisses or 152.606.250.—, la Banque a reçu, de Gouvernements dont les dépôts s'élevaient à l'équivalent de francs suisses or 149.920.380.—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à

IV — UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS

Tableau résumant la situation financière au début des opérations et à la fin de chaque période comptable en milliers d'unités de compte — chaque unité équivalant à 0,88867088 gramme d'or fin

88.

	Au début des opérations 1 ^{er} juillet 1950	A l'issue des opérations pour chaque période comptable							
		Décembre 1950	Juin 1951	Décembre 1951	Juin (3) 1952	Décembre 1952	Mars 1953	Mai 1953	Juin 1953
ACTIF.									
I. Disponibilités.									
a) Montant de l'engagement du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique (dollars)	350.000	307.353	286.059	111.916	123.311	123.311	123.311	123.538	123.538
b) Or en lingots	—	—	—	100.291	149.547	152.984	152.984	152.984	152.984
c) Solde du compte courant (dollars)	—	47.852	65.908	4.575	78.379	96.748	56.776	15.039	17.098
d) Bons du Trésor des Etats-Unis d'Amérique au prix d'achat	—	48.936	—	—	—	—	59.770	126.044	142.547
	<u>350.000</u>	<u>404.141</u>	<u>351.967</u>	<u>216.782</u>	<u>351.237</u>	<u>373.041</u>	<u>392.841</u>	<u>417.605</u>	<u>436.167</u>
II. Soldes initiaux débiteurs attribués pour l'exercice financier prenant fin le 30 juin 1951 et non encore utilisés.									
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	44.050	22.243	—	—	—	—	—	—	—
Suède	21.200	21.200	21.200	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni	150.000	—	—	—	—	—	—	—	—
	<u>215.250</u>	<u>43.443</u>	<u>21.200</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
III. Crédit spécial ouvert à l'Allemagne en vertu de l'article 13 de l'accord en date du 19 septembre 1950 (1)									
	—	24.455	—	—	—	—	—	—	—
IV. Versement d'or dû par le Danemark et différé en vertu de la Décision du Conseil c (52) 193 en date du 30 juin 1952									
	—	—	—	—	1.878	2.559	—	—	—
V. Crédit spécial ouvert à la Turquie en vertu de l'article 13 (a) de l'accord en date du 19 septembre 1950									
	—	—	—	—	—	3.357	—	—	—
VI. Prêts consentis à des Parties contractantes en vertu de l'article 11 de l'accord en date du 19 septembre 1950.									
Danemark	—	38.413	61.094	38.523	27.012	29.736	37.134	39.105	40.464
Allemagne	—	192.000	182.552	—	—	—	—	—	—
France	—	—	—	187.978	270.637	312.000	312.000	312.000	312.000
Islande	—	—	—	—	1.769	1.566	2.550	1.733	1.842
Italie	—	30.861	—	—	—	—	—	—	11.980
Pays-Bas	—	75.466	175.599	23.070	—	—	—	—	—
Norvège	—	—	20.009	9.669	—	16.506	30.750	42.033	49.694
Royaume-Uni	—	—	—	539.236	636.000	589.601	563.771	532.392	530.273
Suède	—	—	44.304	—	—	—	—	—	—
Turquie	—	—	28.184	30.000	30.000	30.000	30.000	30.000	30.000
	—	<u>336.740</u>	<u>511.742</u>	<u>808.476</u>	<u>965.418</u>	<u>979.409</u>	<u>976.205</u>	<u>957.263</u>	<u>976.253</u>
VII. Prêts consentis aux Parties contractantes au titre des soldes initiaux créditeurs attribués à titre de prêt (2).									
Norvège	—	1.077	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000
Turquie	—	—	25.000	25.000	25.000	25.000	25.000	25.000	25.000
	—	<u>1.077</u>	<u>35.000</u>	<u>35.000</u>	<u>35.000</u>	<u>35.000</u>	<u>35.000</u>	<u>35.000</u>	<u>35.000</u>
VIII. Divers									
	—	167	408	—	—	—	—	—	—
	<u>565.250</u>	<u>810.023</u>	<u>920.317</u>	<u>1.060.258</u>	<u>1.353.533</u>	<u>1.393.366</u>	<u>1.404.046</u>	<u>1.409.868</u>	<u>1.447.420</u>
PASSIF.									
I. Fonds de roulement									
	286.250	286.250	271.575	271.575	271.575	271.575	271.575	271.575	271.575
II. Soldes initiaux créditeurs attribués à titre de dons pour l'exercice financier prenant fin le 30 juin 1951 ou non encore utilisés.									
Autriche	80.000	42.561	—	—	—	—	—	—	—
Grèce	115.000	44.218	—	—	—	—	—	—	—
Islande	4.000	691	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	30.000	—	—	—	—	—	—	—	—
Norvège	50.000	—	—	—	—	—	—	—	—
	<u>279.000</u>	<u>87.470</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
III. Crédits reçus de Parties contractantes en vertu de l'article 11 de l'accord en date du 19 septembre 1950.									
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	—	147.391	201.313	201.313	201.313	201.313	201.313	201.313
Allemagne	—	—	—	43.298	205.540	238.955	270.594	300.000	300.000
Autriche	—	—	—	—	—	15.125	10.029	9.288	19.339
France	—	158.180	149.633	—	—	—	—	—	—
Islande	—	—	—	20	—	—	—	—	—
Italie	—	—	12.087	123.000	123.000	94.211	46.556	3.288	—
Norvège	—	—	—	—	550	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—	—	153.081	183.650	213.000	213.000	213.000
Portugal	—	25.401	36.541	42.000	42.000	38.827	38.937	39.429	38.459
Suède	—	—	—	111.679	141.693	133.178	126.156	119.286	121.325
Suisse	—	—	11.122	95.962	110.295	117.790	136.665	148.437	150.000
Turquie	—	5.250	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni	—	247.472	291.968	—	—	—	—	—	—
	—	<u>436.303</u>	<u>648.742</u>	<u>617.272</u>	<u>977.472</u>	<u>1.023.058</u>	<u>1.043.250</u>	<u>1.034.041</u>	<u>1.043.436</u>
IV. Crédits reçus de Parties contractantes en vertu de l'article 13 (b) de l'accord en date du 19 septembre 1950.									
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	—	—	139.994	42.599	47.091	35.834	26.956	34.676
Allemagne	—	—	—	—	—	—	—	12.196	38.649
Italie	—	—	—	16.332	1.906	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—	—	—	—	1.436	12.803	11.524
Portugal	—	—	—	14.861	8.997	—	—	—	—
Suisse	—	—	—	—	—	—	—	—	4.123
	—	—	—	<u>171.187</u>	<u>53.502</u>	<u>47.091</u>	<u>37.270</u>	<u>51.955</u>	<u>88.972</u>
V. Crédit spécial accordé par l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en vertu de l'article 13 (b) de l'accord en date du 19 septembre 1950									
	—	—	—	—	50.000	50.000	50.000	50.000	40.000
VI. Divers									
	—	—	—	224	984	1.642	1.951	2.297	3.437
	<u>565.250</u>	<u>810.023</u>	<u>920.317</u>	<u>1.060.258</u>	<u>1.353.533</u>	<u>1.393.366</u>	<u>1.404.046</u>	<u>1.409.868</u>	<u>1.447.420</u>

N. B. — Les intérêts des prêts accordés ou reçus ne figurent pas dans la situation ci-dessus. — (1) Aux termes de décisions prises par le Conseil de l'O.E.C.E., le 13 décembre 1950, un crédit spécial d'un montant maximum de 120 millions d'unités de compte a été ouvert à l'Allemagne pour les périodes comptables comprises entre le 1^{er} novembre 1950 et le 30 septembre 1951. Pour les périodes comptables comprises entre le 1^{er} mai et le 30 septembre 1951, le plafond de 120 millions est réduit mensuellement de 20 millions d'unités de compte. — (2) Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a attribué à la Norvège un solde initial créditeur de 10 millions d'unités de compte et à la Turquie, un solde initial créditeur de 25 millions d'unités de compte à titre de prêts consentis par l'Union, en vertu de l'article 10 de l'accord en date du 19 septembre 1950. — (3) Après exécution des ajustements effectués conformément aux décisions du Conseil de l'O.E.C.E. en date du 30 juin 1952.

REGLEMENT DE LA POSITION DES PAYS MEMBRES A L'EGARD DE L'UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS (*)

88.2

1^{er} juillet 1950 au 30 juin 1953 (1)

(millions d'unités de compte)

PAYS MEMBRE ET ZONE MONÉTAIRE ASSOCIÉE	POSITION BRUTE		POSITION CUMULATIVE NETTE. Excédent (+) ou déficit (-)	Utilisation nette des ressources existantes par (-) ou sur (+) les autres membres	RESSOURCES SPÉCIALES et SOLDES INITIAUX créditeurs (+) ou débiteurs (-) Montant utilisé	AJUSTEMENTS (au titre des intérêts payés (-) ou versés (+) et arrangements spéciaux au 1 ^{er} juillet 1952 (2)	QUOTA DISPONIBLE	UTILISATION DES QUOTAS. MONTANT UTILISÉ (h + i = g)		
	Total des excédents (+) et total des déficits (-) bilatéraux							TOTAL Déficit (-) ou excédent (+) comptable cumulatif g = (b+c+d+e)	DONT (3)	
	a	b							Prêt reçu (-) ou accordé (+) par le pays membre h	Or versé (-) ou reçu (+) par le pays membre i
Allemagne	+ 1.625,6	- 1.062,4	+ 563,2	+ 11,9	-	+ 2,2	500	+ 577,3	+ 338,6	+ 238,6
Autriche	+ 154,7	- 255,2	- 100,5	-	+ 125,0	+ 0,1	70	+ 24,7	+ 19,3	+ 5,3
Belgique-Luxembourg	+ 1.312,9	- 600,1	+ 712,8	+ 15,8	- 29,4	- 322,9				
						+ 10,0	360 (4)	+ 400,0	+ 236,0	+ 164,0
						+ 13,6				
Danemark	+ 443,2	- 482,7	- 39,4	- 5,0	-	+ 2,2	195	- 46,7	- 40,5	- 6,2
France	+ 710,2	- 1.534,7	- 824,6	+ 12,9	+ 89,0	- 8,5	520	- 731,2	- 312,0	- 419,2
Grèce	+ 45,0	- 296,3	- 251,3	+ 1,1	+ 248,3	+ 0,0	45 (4)	- 1,9	-	- 1,9
Islande	+ 4,1	- 21,1	- 17,0	-	+ 15,2	+ 0,0	15	- 1,9	- 1,8	- 0,1
Italie	+ 593,1	- 651,4	- 58,3	+ 42,5	-	+ 3,8	205	- 12,0	- 12,0	-
Norvège	+ 360,0	- 478,6	- 118,6	+ 0,4	+ 60,0	+ 1,3	200	- 59,6	- 49,7	- 9,9
Pays-Bas	+ 1.139,4	- 793,5	+ 345,9	-	+ 30,0	+ 2,1	355	+ 378,0	+ 224,5	+ 153,5
Portugal	+ 195,2	- 131,7	+ 63,5	-	-	- 3,0	70	+ 62,9	+ 38,5	+ 24,5
						+ 2,4				
Royaume-Uni	+ 2.086,7	- 2.587,5	- 500,8	- 93,1	- 150,0	- 19,8	1.060	- 763,7	- 530,3	- 233,5
Suède	+ 697,7	- 516,9	+ 180,8	+ 15,4	- 9,6	+ 4,0	260	+ 190,7	+ 121,3	+ 69,3
Suisse	+ 602,0	- 348,3	+ 253,7	-	-	+ 4,6	250	+ 258,2	+ 154,1	+ 104,1
Turquie	+ 216,0	- 425,4	- 209,4	- 1,9	+ 93,9	- 3,0	50	- 120,4	- 30,0	- 90,4
Total...	+ 10.185,8	- 2.119,9	+ 2.119,9	+ 100,0	+ 661,4 - 189,0	+ 42,9 - 360,8		+ 1.891,8 - 1.737,3	+ 1.132,4 - 976,3	+ 759,4 - 761,1

(1) La Suisse est comprise à partir du 1^{er} novembre 1950.

(2) Intérêts reçus (+) ou versés (-) par le pays au titre des crédits qu'il a accordés à l'Union ou reçus de celle-ci, et ajustements des positions de la Belgique et du Portugal (- 322,9 et - 3,0 respectivement) effectués au 1^{er} juillet 1952, conformément aux Décisions du Conseil du 30 juin 1952. Le premier versement, au 30 juin 1953 (+ 10,0), en remboursement du crédit spécial accordé par la Belgique, est indiqué séparément.

(3) Y compris les règlements hors quota ci-après :

Déficits intégralement réglés en or ou en dollars, en vertu de l'article 13 (a) :

	Millions d'unités de compte
France	211,2
Turquie	70,4
Grèce	1,9

Excédents réglés conformément aux Décisions du Conseil du 30 juin 1952,
en vertu de l'article 13 (b) :

Belgique-Luxembourg	69,4
Pays-Bas	23,0
Allemagne	77,3
Suisse	8,2

(4) Le quota de la Grèce en tant que débiteur est bloqué à zéro; le quota effectif de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, en tant que créditrice, est de 331 millions d'unités de compte.

(*) Pour l'explication des en-têtes des colonnes, voir la notice publiée dans le *Bulletin* de novembre 1951, p. 221.

ÉPOQUES (fin de mois)	A LA DISPOSITION DE L'ÉCONOMIE BELGE									
	MONNAIE FIDUCIAIRE			MONNAIE SCRIPTURALE				Total du stock monétaire à la disposition de l'écono- mie belge	P. o. de la monnaie fiduciaire dans le stock monétaire	Avoirs de l'étranger en comptes à vue en francs belges
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire (*)	Comptes courants de la Banque Nationale de Belgique (*)	Avoirs en comptes chèques postaux (*)	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établis- sements parafinanciers (*)	Stock de monnaie scripturale			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) + (5) + (6)	(8) = (3) + (7)	(9) = (3) (8)	(10)
1951 Juin.....	5.219	88.167	92.184	500	18.813	45.395	64.708	156.892	58,8	15.547
1952 Avril.....	5.523	95.772	100.009	451	19.468	49.123	69.042	169.051	59,2	15.257
Mai.....	5.547	96.236	100.530	692	20.010	49.055	69.757	170.287	59,0	14.595
Juin.....	5.605	96.311	100.580	524	20.246	49.326	70.096	170.676	58,9	14.552
Juillet.....	5.703	97.175	101.449	434	20.306	48.402	69.192	170.641	59,5	(2)7 347
Août.....	5.687	96.588	100.782	496	21.171	48.537	70.204	170.986	58,9	7.477
Septembre.....	5.597	95.990	100.283	468	20.820	49.372	70.660	170.943	58,7	7.384
Octobre.....	5.578	96.704	101.071	451	20.496	51.254	72.201	173.272	58,3	7.522
Novembre.....	5.546	96.262	100.450	510	20.501	50.376	71.387	171.837	58,5	6.899
Décembre.....	5.506	97.784	102.001	681	19.781	50.659	71.121	173.122	58,9	7.971
1953 Janvier.....	5.524	97.466	101.645	476	20.026	49.804	70.306	171.951	59,1	6.918
Février.....	5.504	97.939	102.095	691	20.351	48.835	69.877	171.972	59,4	7.456
Mars.....	5.472	97.297	101.440	534	20.107	49.760	70.401	171.841	59,0	7.509
Avril.....	5.489	97.903	102.110	519	19.546	49.118	69.183	171.293	59,6	7.677
Mai.....	5.490	97.302	101.930	570	20.154	49.469	70.193	172.123	59,2	7.464
Juin.....	5.498	98.393	102.582	591	21.127	49.918	71.636	174.218	58,9	6.790

(*) Déduction faite des encaisses du système bancaire.

(1) Cfr. *Bulletin d'Information et de Documentation* de décembre 1949, vol. II, n° 6 : « La détermination du stock monétaire dans l'économie belge », pp. 333 et suivantes.

(2) Le transfert des fonctions de banque d'émission de la Banque du Congo Belge à la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi a provoqué certains transferts qui affectent la colonne : « Avoirs de l'étranger en comptes à vue en francs belges ».

En effet, parmi ceux-ci figuraient antérieurement les engagements des sièges métropolitains de la Banque du Congo Belge vis-à-vis de ses succursales congolaises de l'ordre de 6,7 milliards au 30 juin 1952.

Une partie de ces comptes ont été absorbés lors des opérations de reprise d'actifs et de passifs par la nouvelle Banque Centrale: les sièges africains ont converti le solde en francs congolais. La diminution sensible des avoirs de l'étranger en juillet provient essentiellement de ces mouvements importants plus apparents que réels.

VI — VITESSE DE CIRCULATION DE LA MONNAIE SCRIPTURALE EN BELGIQUE

Mois	Comptes chèques postaux (1)	Dépôts à vue dans les banques
1952 Avril.....	3,72	1,74
Mai.....	4,12	1,75
Juin.....	3,65	1,73
Juillet.....	3,79	1,81
Août.....	3,77	1,58
Septembre.....	3,31	1,62
Octobre.....	3,60	1,69
Novembre.....	3,91	1,59
Décembre.....	3,33	1,87
1953 Janvier.....	3,69	1,66
Février.....	3,88	1,60
Mars.....	3,42	1,70
Avril.....	3,96	1,72
Mai.....	4,27	1,64
Juin.....	3,64	1,77

(1) Voir tableau n° 36.

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, n'étant pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

STOCK MONÉTAIRE EN FRANCS BELGES

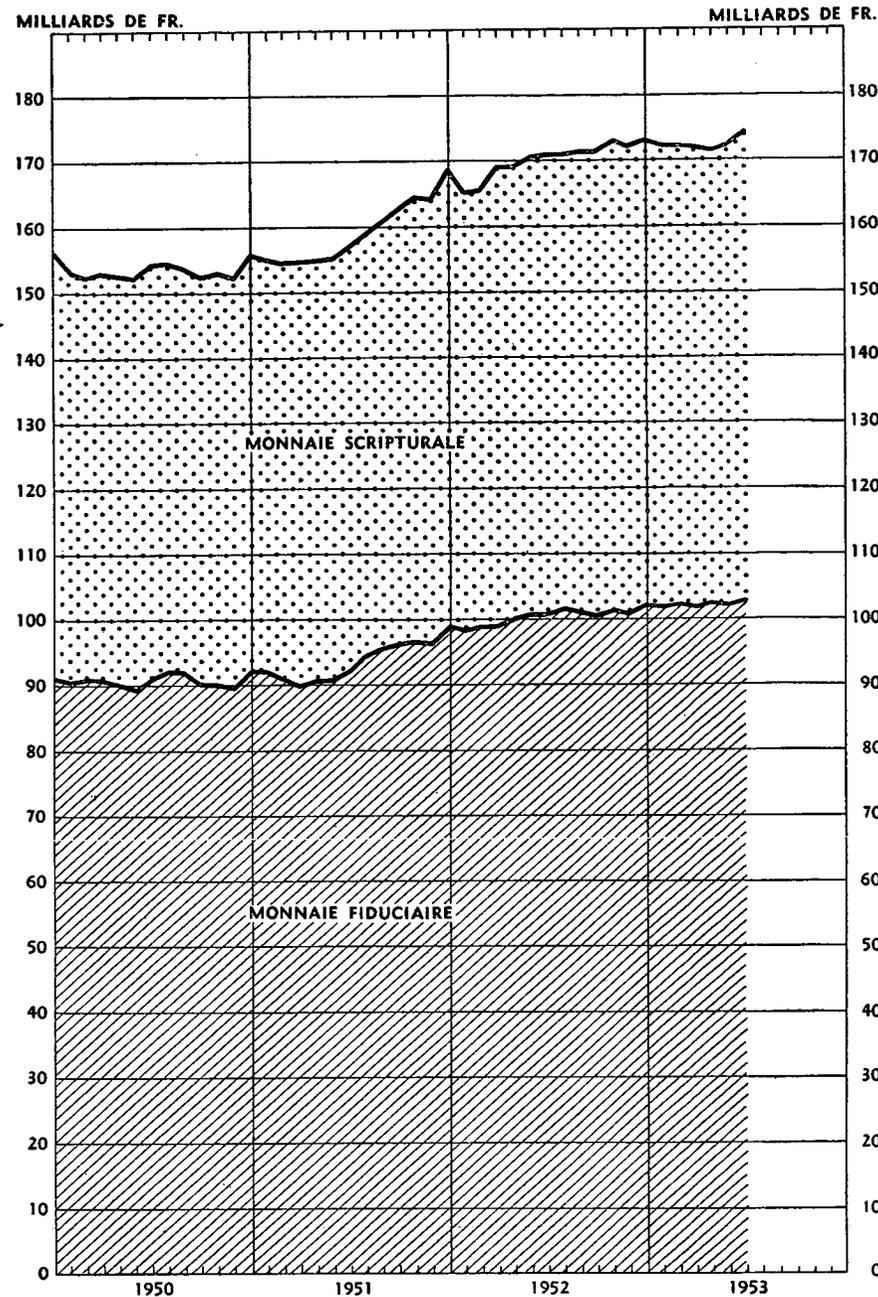


TABLE DES MATIÈRES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

STATISTIQUES COURANTES

	Tabl.		Tabl.
LE MARCHÉ DE L'ARGENT		LES PRIX	
I — Taux d'escompte et de prêts	2	a) Indices des prix de gros en Belgique.....	45
II — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Épargne	4	b) Indices des prix de gros en Belgique et à l'étranger	45
III — L'argent au jour le jour	8	c) Indices des prix de détail en Belgique.....	46
LES MÉTAUX PRÉCIEUX		LA PRODUCTION	
Cours des métaux précieux.....	9	I — Production charbonnière et métallurgique.....	55
LE MARCHÉ DES CHANGES		II — Industrie textile	56
I — Cours officiels fixés par la Banque Nationale de Belgique	10	III — Productions diverses	56
II — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles.....	10	IV — Énergie électrique	58
LE MARCHÉ DES CAPITAUX		V — Gaz	59
I — Cours comparés de quelques fonds publics.....	14	LA CONSOMMATION	
II — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15	I — Indices des ventes à la consommation	65
III — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles.....	15	II — Consommation de tabac	66
IV — Rendement des titres à revenu fixe	16	III — Abattages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67
V — Émissions de capitaux en Belgique et au Congo belge	17	LES TRANSPORTS	
Tableau rétrospectif		I — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges	70
Émissions des sociétés congolaises en mars 1953 :		a) recettes et dépenses d'exploitation	
Détail des émissions		b) wagons fournis à l'industrie	
Groupement par importance du capital		c) trafic :	
Émissions des sociétés belges en avril 1953 :		1° trafic général	
Détail des émissions		2° grosses marchandises :	
Groupement par importance du capital		A) ensemble du trafic	
VI — Emprunts des pouvoirs publics	18	B) service interne belge	
VII — Opérations bancaires du Crédit Communal	19	II — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70
VIII — Inscriptions hypothécaires	20	III — Les ports	71
LES FINANCES PUBLIQUES		a) Anvers	
I — Situation de la Dette publique	25	b) Gand	
II — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Belgique	25	IV — Mouvement général de la navigation intérieure.	72
III — Rendement des impôts	26	LE COMMERCE EXTÉRIEUR	
LES REVENUS ET L'ÉPARGNE		Nomenclature des sections d'après la classification type du commerce international (C.T.C.I.)...	75
I — Rendement des sociétés par actions belges et congolaises	30	LE CHOMAGE	
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en mars 1953		I — Chômage complet et partiel	81
Tableau rétrospectif		II — Répartition des chômeurs contrôlés par province	81
II — Caisse Générale d'Épargne et de Retraite.....	31	III — Répartition des chômeurs inscrits par groupe de professions	81
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne		STATISTIQUES BANCAIRES ET MONÉTAIRES	
b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite		I — Belgique et Congo belge :	
III — Indice trimestriel des salaires	32	Situations globales des banques	85
LE MOUVEMENT DES AFFAIRES		Banque Nationale de Belgique :	
I — Chambres de compensation	35	Situations hebdomadaires	85
a) Mouvement du débit		Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda- Urundi :	
b) Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles		Situations mensuelles.....	85
II — Chèques postaux	36	II — Banques d'émission étrangères :	
		Situations	86
		Banque de France	
		Bank of England	
		Nederlandsche Bank	
		Banque Nationale Suisse	
		Federal Reserve Banks	
		Sveriges Riksbank	
		Taux d'escompte	
		III — Banque des Règlements Internationaux, à Bâle	87
		IV — Union Européenne de Paiements :	
		Résumé de la situation financière.....	88.1
		Règlement de la position des pays membres...	88.2
		V — Stock monétaire en francs belges	89
		VI — Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en Belgique	89

Prix de l'abonnement annuel : { Etranger, 300 francs
Belgique, 250 francs

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.
